

Montréal, vendredi 5 mai 1939

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BELair 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BELair 3366
Rédaction : BELair 2984
Cérant : BELair 2239

Directeur-gérant : Georges PELLETIER

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

VOLUME XXX — No 104

TROIS SOUS LE NUMERO

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

EDITION QUOTIDIENNE

CANADA \$ 6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)

E.-Unis et Empire britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00

EDITION HEBDOMADAIRE

CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE 3.00

De la retraite de Litvinof et de quelques autres choses

Le flot des dépêches extérieures — Le profit qu'en pourrait tirer le Canada — Si nous savons maintenir sur tout cela des yeux clairs...

Que signifie la soudaine retraite de Litvinof? Un changement radical dans la politique extérieure de la Russie, une simple manœuvre de politique intérieure? Nous n'essaierons pas de le déterminer; mais il s'est dit à ce propos des choses qui doivent faire réfléchir, même au Canada.

Il est inévitable que la masse des gens, qui n'ont pour s'informer que les dépêches des journaux, voient dans la grande partie qui se joue son aspect extérieur, surtout, sinon exclusivement. En d'autres termes, on envisage d'abord le groupe Grande-Bretagne, France, Allemagne, Italie, et les nations voisines dans la mesure où leur sort peut se rattacher à celui des quatre premières. Pour ces lecteurs, la question était donc celle-ci: La Russie se joint-elle, contre l'Allemagne et l'Italie, au groupe France-Grande-Bretagne; ou bien: Est-il désirable qu'il en soit ainsi?

Mais les dépêches qui accompagnaient la nouvelle de la retraite de Litvinof soulignent un autre aspect de la question qui, pour les Russes, est d'une extrême importance: La Russie doit-elle s'engager à fond dans un conflit européen, au risque de se dégrader et de gravement s'exposer du côté de l'Orient? ou doit-elle simplement, du côté européen, protéger ses frontières nouvelles, afin d'être en état de faire face à toutes les difficultés qui pourraient s'élever à l'Est?

Car la Russie est à la fois européenne et asiatique. Il n'y a pas si longtemps qu'elle s'est durement heurtée au Japon, et l'extension de l'influence japonaise sur le continent asiatique n'est de nature à rassurer ni ses diplomates ni ses soldats. Ces possibilités de choc nouveau vont tous les jours s'accroissant.

L'effroyable quantité de nouvelles, de rumeurs, de discours que nous apporte le télégraphe est de nature à fatiguer, à brouiller les cerveaux; mais cela devrait aussi faire sentir au lecteur, à l'auditeur, l'extrême complexité des problèmes qui se posent.

Evidemment, il est des gens qui simplifient. C'est tellement plus facile. Pour ces gens, il y a les nations-anges et les nations-diables, si l'on ose dire; il y a les nations qui ne veulent que le bien de l'univers et celles qui ne souhaitent que son malheur; il y a celles qui défendent tous les hauts principes et celles qui incarnent toutes les erreurs, toutes les malices.

La réalité est plus compliquée. Un incident vient parfois nous le rappeler de façon brutale. Ainsi, tout juste au lendemain du jour où une feuille anglaise de chez nous expliquait que les frontières de l'Angleterre se confor-

ment à peu près avec celles de la Justice et du Droit, surgissait un brusque démenti: le cardinal McRory et ses collègues de l'Irlande du Nord dénonçaient formellement l'oppression dont sont victimes les catholiques des Six-Comtés, privés dans leur propre pays du juste exercice de leurs élémentaires droits civiques.

Cela fait réfléchir.

Comme devrait faire réfléchir la facilité avec laquelle tant de champions de la justice, de la liberté, de la dignité de la personne humaine, sans compter la démocratie, se montraient prêts à lier partie avec les Soviets.

Au fond, si nous voulions nous arrêter à réfléchir sur le flot des dépêches étrangères, nous pourrions y trouver grand profit. Nous y verrions que, si des idées différentes se heurtent, le choc principal est entre d'énormes blocs d'intérêts, entre les conséquences aussi de vieilles politiques.

Prenons le cas qui, forcément, nous touche de plus près, celui de l'Angleterre. Car, si la politique de l'Angleterre et celle de la France ne suivent présentement des lignes parallèles, personne n'imagine que les impérialistes se soucieraient beaucoup du sort de la France.

L'Angleterre a acquis des intérêts dans le monde entier. Cela, comme il était inévitable, l'a mise en rivalité, en conflit possible, avec d'autres nations. Cela lui impose la garde et la protection de grandes routes commerciales et stratégiques.

En quoi tout cela intéresse-t-il directement le Canada? Et quelle part a-t-il eue dans le jeu qui aboutit à la crise actuelle?

Les hommes politiques de tous les pays jugent les événements du point de vue de leurs intérêts propres.

Si le Canada pouvait profiter de cette éternelle leçon... Si le Canada pouvait une bonne fois se demander, devant le formidable conflit d'intérêts qui secoue le monde: Qu'ai-je à faire en tout cela? En quoi tout cela m'intéresse-t-il? Et si je mets mes doigts dans l'engrenage, comment en sortirai-je?

Si le Canada pouvait s'aviser de raisonner à la façon de tous les autres pays...

Il y viendra peut-être si plus de Canadiens, parmi ceux dont la voix porte au loin, prennent l'habitude de fixer sur les spectacles de l'extérieur des yeux clairs — et de dire tout haut ce qu'ils pensent...

Omer HEROUX

La Pologne rejette les propositions allemandes, mais laisse la porte ouverte à des négociations pacifiques

rie, continue de comporter le récit minutieux des attentats à main armée. Hier soir, le parleur de la chronique a raconté, en le dramatisant presque, ce qui est de son métier, ce parleur étant comédien, un vol à la pointe du revolver dans une boutique d'épicerie. Ces nouvelles se donnent à l'heure où les enfants sont autour de la table familiale pour le repas du soir.

En terminant, en suspendant tout au moins notre enquête sur la radio, nous suggérons au public de ne pas hésiter à manifester son mécontentement aux propriétaires et aux directeurs de postes, quand l'occasion s'en présente et c'est souvent. Pour le faire, il faut toutefois prendre la peine d'écrire, mais il n'est pas nécessaire de se mettre chaque fois en frais d'une langue anglaise d'écriture peut suffire. Les bureaux de postes en vendent qui sont d'avance toutes timbrées, et ne coûtent que deux cents.

Certaines émissions de la radio doivent, au plus tôt, déclencher des offensives de protestations.

Le trou de la rue Dorchester

Nous signalions, ces jours derniers, un article publié dans le bulletin mensuel d'une agence de publicité de Toronto, *The Printed Word*. L'auteur de l'article s'efforçait d'excuser, de justifier même par un sentiment d'infériorité complexe l'habitude contractée, depuis toujours par des Ontariens de langue anglaise d'écrire en français à des correspondants, voire à des clients de langue française. Dans le même numéro de ce bulletin, un autre article, en tête de la première page, est consacré à la dépense que le gouvernement fédéral a décidée de faire pour construire une gare convenable pour le *Canadien National* dans le trou de la rue Dorchester à Montréal. Le bulletin torontois dénonce cette dépense, la représente comme du gaspillage, reproche à l'opinion conservatrice au Parlement d'Ottawa de n'avoir pas fait son possible et de son mieux pour l'empêcher.

Des gens de Toronto ont-ils jamais fait campagne, dans le temps, pour empêcher que Toronto soit pourvu d'une gare unie, d'une hôtellerie de taille aussi imposante que le *Royal York*? Plus récemment encore, le *Canadien National* obtenait des fonds assez considérables de l'Etat fédéral pour construire une hôtellerie dans ce village qui se donne des airs de capitale, Charlottetown, dans l'île du Prince-Edouard; pour construire encore une autre hôtellerie d'assez vastes dimensions, dans la petite ville de Saskatoon, en Saskatchewan, le *Bessborough Hotel*. C'est encore le *Canadien National* qui vient à peine de terminer, avec de l'argent du public, la construction d'un nouveau palais dans la ville de Vancouver, au coût de \$12,750,000. Ces entreprises ont-elles donné lieu à des récriminations torontoises? Pas que nous sachions.

Le vrai, c'est que la construction d'une gare dans le trou de la rue Dorchester est une nécessité pour Montréal, que cette nécessité existait même depuis longtemps, aussi longtemps que le trou est creusé.

The Printed Word, qui est une petite feuille bien écrite, en style vivant, a l'habitude de frapper meilleure veine.

E. B.

Varsovie n'est pas disposée à renoncer à sa souveraineté sur le Corridor polonais et à ses droits sur la ville libre de Dantzig

Les propositions de l'Allemagne sont unilatérales — "Il est une chose qui n'a pas de prix dans la vie des nations et des Etats, tout comme dans la vie des hommes, et c'est l'honneur"

"La Pologne ne se laissera pas fermer l'accès à la Baltique" — "La vie économique et la prospérité de Dantzig dépendent de la Pologne"

LA REPONSE DE BECK A HITLER

VARSOVIE, 5 (A.P.) — Le ministre des affaires étrangères de Pologne, le colonel Joseph Beck, a répondu aujourd'hui au chancelier Hitler en rejetant avec fermeté les propositions allemandes au sujet de Dantzig et d'une route extraterritoriale à travers le Corridor polonais, mais il a laissé la porte ouverte à des négociations pacifiques. Il a prononcé son discours devant le parlement polonais et il a été constamment interrompu par les applaudissements des députés.

Le colonel Beck a déclaré que le Corridor et certains droits dans la Ville libre de Dantzig appartiennent à la Pologne et que la Pologne n'est pas disposée à y renoncer. Il estime que les propositions de l'Allemagne sont unilatérales, que l'élément de réciprocité y est singulièrement absent. La Pologne n'est prête à négocier, dit-il, que si l'on vient à elle avec des "intentions pacifiques"; elle n'est prête à négocier que sur les questions qui n'affectent pas sa souveraineté sur le Corridor et ses droits dans Dantzig. Le gouvernement polonais a défini son attitude dans un mémoire qui a été communiqué aujourd'hui même au ministre allemand des affaires étrangères. L'ambassadeur allemand à Varsovie, M. von Moltke, ne s'est pas rendu au parlement pour entendre le discours du ministre polonais des affaires étrangères.

Le colonel Beck a conclu son discours de vingt minutes en insistant sur le désir de paix de la Pologne, mais en y ajoutant ces paroles qui lui ont valu une ovation de la part des députés polonais: "Nous de la Pologne, dit-il, nous ne connaissons pas la conception de la paix à n'importe quel prix. Il est une chose qui n'a pas de prix dans la vie des nations et des Etats tout comme dans la vie des hommes — et c'est l'honneur".

2) La Pologne ne se laissera pas fermer l'accès à la Baltique;

3) La Pologne ne permettra pas que l'on restreigne sa souveraineté sur le Corridor — le colonel Beck a insisté sur le fait que le véritable nom de ce territoire est "province de Pomorze" — bien qu'elle n'ait aucunement l'intention de gêner les communications entre l'Allemagne et la Prusse orientale;

4) Même si la population de Dantzig est en majorité allemande, sa vie économique et sa prospérité dépendent de la Pologne.

UN PRETEXTE D'HITLER

Le nouveau traité de garantie mutuelle anglo-polonais, dit le colonel Beck, n'est qu'un prétexte que le chancelier Hitler a saisi pour dénoncer le pacte de non-agression germano-polonais. Il est disposé pour sa part à expliquer au gouvernement allemand le véritable caractère de ces garanties anglo-polonaises, mais l'ambassadeur allemand ne lui a pas donné jusqu'ici l'occasion de lui fournir ces explications.

LES "AUTRES ALLUSIONS"

Les diplomates estiment que le discours du colonel Beck est digne d'un homme d'Etat, qu'il allie la finesse à la fermeté et que le ministre polonais s'est montré fort raisonnable. Les diplomates attachent une importance particulière aux "autres allusions" dont il aurait été question au cours des négociations entre la Pologne et l'Allemagne, allusions qui avaient beaucoup plus loin que les questions en jeu et sur lesquelles le colonel Beck s'est réservé le droit de revenir plus tard si la chose était nécessaire. On croit qu'il s'agit de propositions du chancelier Hitler au sujet d'une politique conjointe de l'Allemagne et de la Pologne vis-à-vis des autres nations européennes: le colonel Beck n'aurait pas voulu embarrasser le chancelier Hitler et le gouvernement allemand en insistant sur ce point.

Pendant l'ovation qui a salué la péroraison du discours du colonel Beck, le vieux général Lucjan Zeligowski, le héros de l'occupation de Wilna, qui siège au parlement polonais, s'est levé tout ému pour aller offrir ses félicitations au ministre des affaires étrangères.

QUATRE PRINCIPES

Le ministre des affaires étrangères a formulé quatre principes que la Pologne entend faire respecter dans toutes les négociations qu'elle pourra engager avec l'Allemagne:

1) La Pologne entend sauvegarder ses droits et intérêts du point de vue du commerce extérieur et de la navigation à Dantzig;

coup moins dans son ensemble. C'est un truc que les publicistes des partis connaissent bien. Il est tout de même nécessaire d'en marquer les insuffisances.

Nous hésitons à souligner un erreur que les publicistes ne savent pas toujours éviter. Un extrait de discours peut sembler, à première vue ou à sa face même, d'une solidité à toute épreuve, alors que l'adversaire est capable de démolir l'argument d'un mot ou d'un autre extrait du même discours. D'autres fois il suffit de rapprocher le mot d'un homme politique d'un parole qu'un autre homme politique a prononcée dans une circonstance identique, pour montrer qu'il ne faut pas attacher plus de foi à l'une qu'à l'autre. En tout cas et malgré les dangers de la tactique, les ministériels distribuent dans la province de Québec deux déclarations de M. Mackenzie King et deux déclarations de M. Ernest Lapointe, imprimées sur beau papier rouge.

A Ottawa La propagande ministérielle joue

Elections à brève échéance? — Deux phrases de MM. King et Lapointe, une phrase de M. Manion — La publicité trop habile s'annule — Guerres et corps expéditionnaires

M. King a mis un "probablement" pour se couvrir

(Par Léopold RICHER)

Ottawa, 5. — Des députés libéraux commencent à inonder leurs comités de propagande électorale. Cela peut signifier l'une ou l'autre des deux choses suivantes. Ou l'on se prépare à une élection générale prochaine, ou l'on désire combattre dès maintenant la réaction défavorable provoquée par les discours prononcés aux Communes les 30 et 31 mars par M. Mackenzie King et M. Ernest Lapointe. Les deux explications ne se contredisent pas et peuvent fort bien aller de pair. Chose évidente, les ministériels entendent assurer la plus large publicité aux déclarations de leurs chefs contre la conscription et à propos de la participation du Canada aux guerres extérieures. Nombre de ministériels s'imaginent en toute candeur que la presse indépendante a faussement

interprété la pensée du premier ministre et du ministre de la Justice. Rien ne saurait les tirer de leur erreur.

Il est à peine besoin de faire remarquer que quelques extraits de discours, même s'ils sont choisis entre cent autres passages, peuvent être faux parce qu'ils sont choisis entre cent autres passages, ne donnent pas une idée exacte des discours. La doctrine du parti libéral en matière de participation aux guerres extérieures ne se résume pas en une phrase. A preuve les longs exposés, bourrés d'imprécisions et d'équivoques, de MM. King et Lapointe. Ils n'indiquent pas, tant s'en faut, la complète évolution de la pensée des chefs en matière de souveraineté nationale. Il est encore assez facile de citer une phrase qui soit acceptable d'un discours qui l'est beau-

(suite à la page 2)

L'actualité

Ponts d'hier

M. le juge Fabre Surveylar a dit la gloire de nos inventeurs et comment ils imaginent différents moyens, qui pour couper les clous, qui pour faire de la potasse et de la perlasce.

Et il note qu'après 1791, le génie inventif québécois semble s'être éteint jusqu'à 1809. Il y eut pourtant un inventeur qui pendant deux sessions de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada, en 1806 et en 1807, fut fortement discuté.

Samedi, le 29 mars de l'année 1806, le député Planté demanda permission à la Chambre de présenter une humble requête de Jean-Baptiste Bédard, arpenteur, "avec traduction en anglais, accompagnée d'un plan".

"Exposant —

"Que par un travail assidu et des expériences multiples, établies sur des principes sûrs et raisonnables, il aurait cherché et trouvé des moyens faciles et non encore connus d'établir avec sûreté et à l'avantage des ponts sur les différentes rivières en cette province, qui pourraient être trouvés convenables et adoptés, par plusieurs des personnes à qui le parlement provincial aurait de temps à autre accordé le privilège de construire des ponts sur aucune de ces rivières.

"Que le suppléant, persuadé que le parlement provincial ne désire rien tant que d'encourager les arts en cette province, et de trouver des moyens convenables de récompenser ceux qui, par leur application assidue, peuvent parvenir à quelque découverte utile au genre humain, ose se flatter que, trouvant entièrement nouveaux les plans nos un et deux des ponts joints à la présente, dont l'échelle peut être augmentée ou diminuée, suivant les lieux, voudra bien octroyer au suppléant le contenu de sa requête.

"Le suppléant ose d'autant plus se flatter de l'octroi de sa demande qu'il a cru prendre la marche suivie dans le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne, où les arts ne se montrent à un si haut degré de perfection qu'à raison de la grande faveur accordée à ceux qui trouvent les moyens d'inventer ou d'améliorer tout ce qui est nécessaire, avantageux ou utile au genre humain, trouvent encouragement et une indemnité ou récompense à leur travail par le privilège exclusif de pouvoir seuls, ou leurs héritiers ou ayants cause, pendant un certain laps de temps faire construire ou diriger tels ouvrages.

"Pourquoi le suppléant à la confiance que le parlement provincial voudra bien lui accorder un privilège exclusif pendant vingt-cinq années, pour lui, ses héritiers et ayants cause, de construire des ponts dans cette province conformément aux plans nos un et deux ci-dessus mentionnés, sans qu'il puisse être permis à qui que ce puisse être, d'en construire sur le même principe, ou de les contrefaire, soit en

diminuant, ou augmentant la base, soit en diminuant ou augmentant les cases, soit en changeant seulement la forme, le suppléant était tenu d'être prêt à se rendre ou à envoyer telle personne experte à tel endroit et en tel temps qu'il pourrait être requis, pour conduire et diriger l'érection de tels ponts, en lui payant tels honoraires que le parlement trouvera raisonnables.

La requête du "suppléant" fut immédiatement confiée à un comité parlementaire, et le 1er avril 1806, le comité, apparemment fort impressionné, rendit le verdict suivant:

"Résolu unanimement que c'est l'opinion de ce comité que des ponts bâtis sur les principes desdits plans réunissent la simplicité à la solidité, et seraient en conséquence d'une grande utilité à cette province, pourquoi il serait désirable d'en introduire l'usage.

Le comité opina également qu'il convenait d'adopter un bill pour octroyer la "patente" du "suppléant".

Et à la même séance on présenta le bill en question.

Mais comme la session était déjà avancée, l'affaire resta en "plan", sans jeu de mots.

Mais le "suppléant", Jean-Baptiste Bédard, ne se laissa pas décourager pour si peu. A la session suivante, mardi, le 3 février 1807, Bédard présenta de nouveau sa requête en bonne et due forme, rédigée à peu près dans les mêmes termes.

La Chambre des députés adopta le bill avec enthousiasme.

Cependant, le "suppléant" Bédard, qui n'avait rencontré que bonne volonté en Chambre basse, eut beaucoup de difficultés au Conseil législatif. Ce dernier, composé d'hommes graves et âgés, et qui par conséquent avaient au cours de leur existence constaté la fragilité et la mutabilité des diverses tentatives inventées pour le bonheur de l'humanité présente et future, le Conseil législatif se montra sceptique.

Il commença par rogner les privilèges accordés par la Chambre, en réduisant de 25 à 21 ans la durée de la patente. Puis il stipula que seul le "suppléant" Jean-Baptiste Bédard en bénéficierait, et il retrancha les "héritiers et ayants cause".

Finalement, pris de doute sur l'invention et son invention, et sur la "vitalité" de l'invention, le Conseil législatif déclina l'époque adopter une clause où l'on dit que s'il y a déjà eu des ponts construits sur les principes du "suppléant" ou qui valent mieux, le statut ne vaudra rien.

Puis le Conseil, satisfait de ces amendements, adopta le bill qui fut sanctionné.

En quoi consistaient les ponts imaginés par Jean-Baptiste Bédard? Je n'en sais rien, et je crois que si l'Université décernait des doctorats honorifiques aux ingénieurs, ce sera un beau sujet de thèse.

Car les ponts étaient alors fort courus dans le monde de la politique et la finance. On n'en était

pas encore rendu à la dure extrême de creuser des rivières pour trouver un prétexte à construire des ponts: les ponts manquaient partout, et à chaque session la Chambre d'assemblée était littéralement encombrée de requêtes et de récriminations d'électeurs qui réclamaient des ponts.

En 1802, les électeurs de Saint-Thomas, du comté de Devon, présentent une humble supplique pour obtenir la construction d'un pont à Saint-Thomas, sur la rivière Jacques-Cartier, et ils concluent que "le mode adopté pour un pont sur la rivière Jacques-Cartier serait un moyen infaillible de faire chérir le système de gouvernement sous lequel ils ont le bonheur de vivre".

La Chambre ne put résister à un tel loyalisme et accorda le pont.

Il y eut même une chicane entre MM. Cannon et Taschereau, à Québec, en 1803, pour la construction d'un pont. M. E. Taschereau, commissaire pour le gouvernement, avait accordé le contrat pour un pont en pierre à Martin Cannon, maître-maçon. Cannon recevait 25 chelins par toise de maçonnerie solide, six deniers par pied de pierre, etc.

Le pont s'écroula, et M. Taschereau poursuivit Cannon au nom du gouvernement, et gagna le procès, mais, dit le rapport, "les commissaires craignent que le recouvrement des fonds de ce côté ne soit étonné et incertain". On ne sait ce qu'il en advint, sauf que le pont fut apparemment reconstruit, mais en bois.

Bloc-notes

La carte postale ne coûte pas cher

Le poste radiophonique de la Presse et de M. du Tremblay, CKAC — est-ce une conséquence de l'enquête que nous avons ici menée? — a sensiblement modifié certains de ses programmes, ces temps derniers. Les vulgarités à tuilement de la première heure du matin ont été supprimées, remplacées par une ventriloquie qui n'est peut-être pas plus intelligente, mais, semble-t-il, moins indécente. De la ventriloquie sans voir le ventriloque, c'est un peu comme d'assister à la projection d'un film parlant sans regarder les images. Mais passons.

Pour certains sketches et quelques autres émissions, CKAC ne s'est cependant pas amélioré du tout. Le sketch publicitaire Madeleine et Pierre, que des fabricants d'une céréale à déjeuner dédient aux enfants, tous les soirs, un peu avant 6 heures, devient de plus en plus rapide, sans rien perdre de sa nocivité. L'épisode d'hier soir, par exemple, était pour les enfants un excellent sermon sur l'art de mentir et de se parjurer.

Une émission de nouvelles, sous les auspices d'une grande brasse-

Le carnet du grincheux

Bouts rimés:

Qu'il se repose:
Sympathique aux métèques
Affables de noms tchèques,
Omnipotent,
Ou hongrois,
A plein bateau venus,
Tous gens aux nez crochus.
Le accueillant,
Notre fermant,
Jamais il ne se lasse:
Oh! mais quand
Il s'agit de sa race,
Il se sent
Fatigué, tout morose.
Ses électeurs,
Pour son bonheur
Et pour le leur,
Voudront qu'il se repose.

Le carnet du grincheux

La W.P.A. a érigé à l'exposition de New-York un vaste pavillon qui devait être le symbole de l'efficacité du New Deal. La construction n'a coûté que dix fois plus que le prix prévu. Excusez du peu!

Lors du défilé royal dans les rues de Montréal, S. H. le maître prendra place dans la même voiture que le premier ministre fédéral. La Presse nous apprend, que cela était prévu par Ottawa. Nous parierions les vieux cinq cents de M. King que cette prévision est de fraîche date. Pour parler le langage parlementaire, elle n'a pas été inscrite dans les "prévisions supplémentaires".

On expose à New-York une auto qui peut faire 50 milles à l'heure et 60 milles au gallon. Elle coûte \$300. L'heure est proche où, n'étant plus un luxe, la possession d'une voiture n'intéressera plus personne.

Mgr Fallaise vient d'accomplir, dans le cercle arctique, une randonnée de

Le carnet du grincheux

Bouts rimés:

Qu'il se repose:
Sympathique aux métèques
Affables de noms tchèques,
Omnipotent,
Ou hongrois,
A plein bateau venus,
Tous gens aux nez crochus.
Le accueillant,
Notre fermant,
Jamais il ne se lasse:
Oh! mais quand
Il s'agit de sa race,
Il se sent
Fatigué, tout morose.
Ses électeurs,
Pour son bonheur
Et pour le leur,
Voudront qu'il se repose.

Le carnet du grincheux

La W.P.A. a érigé à l'exposition de New-York un vaste pavillon qui devait être le symbole de l'efficacité du New Deal. La construction n'a coûté que dix fois plus que le prix prévu. Excusez du peu!

Lors du défilé royal dans les rues de Montréal, S. H. le maître prendra place dans la même voiture que le premier ministre fédéral. La Presse nous apprend, que cela était prévu par Ottawa. Nous parierions les vieux cinq cents de M. King que cette prévision est de fraîche date. Pour parler le langage parlementaire, elle n'a pas été inscrite dans les "prévisions supplémentaires".

On expose à New-York une auto qui peut faire 50 milles à l'heure et 60 milles au gallon. Elle coûte \$300. L'heure est proche où, n'étant plus un luxe, la possession d'une voiture n'intéressera plus personne.

Mgr Fallaise vient d'accomplir, dans le cercle arctique, une randonnée de

Qui est ce colonel Beck?

Dans le "Devoir" de demain, on pourra lire, avec d'autres pièces curieuses, une longue étude sur le colonel Beck, le ministre des Affaires étrangères de Pologne, dont le nom est aujourd'hui à l'affiche.

Dans le même numéro, des chroniques et articles variés: articles de Louis Dupire, Alvarez Vaillancourt, "Actualité" de Lucien Dubien, chronique de Prisco, "Vie musicale" de Frédéric Pelletier, les "Livres et leurs auteurs", lettres des missions d'Afrique et d'Asie, chronique rurale, notes sur le scoutisme, chronique des jeunes naturalistes (avec article de Mlle Gerorgette Simard sur les sanctuaires d'oiseaux), graphologie, Ciné-guides.

UNE GRANDE ETUDE DE Mgr TURQUETILL SUR LES ESQUIMAUX, les derniers nouvelles du pays et de l'étranger, etc., etc.

PRIX: 3 SOUS — RETENEZ D'AVANCE VOTRE NUMERO.

Qui est ce colonel Beck?

Dans le "Devoir" de demain, on pourra lire, avec d'autres pièces curieuses, une longue étude sur le colonel Beck, le ministre des Affaires étrangères de Pologne, dont le nom est aujourd'hui à l'affiche.

Dans le même numéro, des chroniques et articles variés: articles de Louis Dupire, Alvarez Vaillancourt, "Actualité" de Lucien Dubien, chronique de Prisco, "Vie musicale" de Frédéric Pelletier, les "Livres et leurs auteurs", lettres des missions d'Afrique et d'Asie, chronique rurale, notes sur le scoutisme, chronique des jeunes naturalistes (avec article de Mlle Gerorgette Simard sur les sanctuaires d'oiseaux), graphologie, Ciné-guides.

UNE GRANDE ETUDE DE Mgr TURQUETILL SUR LES ESQUIMAUX, les derniers nouvelles du pays et de l'étranger, etc., etc.

PRIX: 3 SOUS — RETENEZ D'AVANCE VOTRE NUMERO.

La propagande ministérielle joue

(Suite de la 1ère page)

M. Ernest Lapointe:

"Je crois être fidèle à ma conception de l'unité canadienne en affirmant que le combat pour la conscription politique (de la conscription) que je ne ferais pas partie d'un gouvernement qui l'adopterait; bien plus, pleinement conscient de ma responsabilité envers la population du Canada, j'affirme que je combattrais tout gouvernement qui mettrait la conscription en vigueur".

On ne saurait être plus explicite ni plus catégorique. MM. King et Lapointe se sont déclarés contre la conscription. Les libéraux en tirent un argument électoral. Tout d'abord, Messieurs! Le chef du parti conservateur, M. R.-J. Manion, s'est également prononcé explicitement et catégoriquement contre la conscription.

En soi, la déclaration de M. Manion n'affaiblit pas celles de MM. King et Lapointe; mais elle en annule l'effet électoral. Rappelons aussi que sir Robert Borden s'est prononcé contre la conscription quelque temps à peine avant d'imposer la conscription. La même manœuvre peut bien arriver à MM. King et Lapointe. Ceux-ci ont parlé peut-être un peu trop vite. Eussent-ils attendu quelques jours, l'histoire de donner à M. Chamberlain le temps de renverser sa politique et de décréter l'enrôlement obligatoire en Angleterre — MM. King et Lapointe, qui ont les yeux fixés sur Londres, n'eussent sans doute pas été aussi loin. Dans tous les cas, ils ont brûlé leurs vaisseaux.

Les guerres extérieures

Le feuillet de propagande libérale contient aussi deux déclarations au sujet de la participation du Canada aux guerres extérieures. Voici celle de M. Ernest Lapointe:

"Le partage l'avis exprimé hier par le premier ministre et par le chef de l'opposition, avis que M. Bruce de l'Australie a aussi fait sien, c'est-à-dire que le temps est passé d'envoyer des corps expéditionnaires, et que nous ne prendrions pas le bon moyen d'aider nos alliés si nous adoptions cette méthode. Nous aurions besoin d'hommes ici et, en tout cas, c'est le parlement qui en décidera".

Deux mois seulement en marge de cette affirmation. Puisque le gouvernement ne songe pas à envoyer de corps expéditionnaires, pourquoi consacrer-il tout près de la moitié du programme militaire de \$85,000,000 de cette année, à la milice seulement? Et puisque c'est le parlement qui en décide en dernier ressort, comment se fait-il que le ministre soutienne que le temps est passé d'envoyer des corps expéditionnaires?

Enfin, quatrième et dernière déclaration, celle de M. Mackenzie King au sujet de la participation du Canada aux guerres extérieures:

"Un fait stratégique ressort avec netteté: le temps des immenses troupes d'infanterie expédiées outre-mer ne reviendra probablement plus. Il y a deux ans l'expérience, dans cette optique, l'avis qu'il est extrêmement douteux qu'aucun des dominions britanniques envoie jamais une autre

Avis de décès

BLANCHARD. — A Bordeaux, le 3 mai 1939, à l'âge de 84 ans, est décédé J.-B. Wilfrid Blanchard, époux de feu Emilie MacMicheil. Les funérailles auront lieu samedi, le 6 courant. Le convoi funéraire partira de sa résidence, no 307 rue Ontario est, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Jacques où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLOND DE BRUMATH

— A Montréal, le 3 mai 1939, à l'âge de 85 ans, est décédé Adrien Leblond de Brumath, époux de feu Julia Nolin. Les funérailles auront lieu samedi, le 6 courant. Le convoi funéraire partira de sa résidence, no 307 rue Ontario est, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Jacques où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

BERDARD. — A St-René de Napierville, le 3 mai 1939, est décédé Marie-Louise Page. **BLANCHARD.** — A Bordeaux, le 3, à 84 ans, J.-B. Wilfrid Blanchard, époux de feu Emilie MacMicheil. **CHAMPAGNE.** — A Montréal, le 3, à 65 ans, Mme Pierre Champagne, née Clara Cartier. **CREVIER.** — A Montréal, le 19 ans, Marie, fille de feu Armand Crevier et d'Emeline Berger. **DELONGCHAMP.** — A Montréal, le 3, à 68 ans, Mme Frédéric Delongchamp, née Marie-Louise Lefebvre. **DUCLOS.** — A Montréal, le 4, Mme veuve Charles-Amédée Duclos, épouse en 1res noces de Jean-Baptiste Binette, née Médina Pilon. **GAREAU.** — A Montréal, le 4, à 83 ans, Albert-Louis Gareau, époux de Sylvie Ricard. **GAUDET.** — A Montréal, le 29 ans, Dr Pierre Gaudet, époux d'Adrienne Fortier. **GAULIN.** — A Beauport, le 3, à 73 ans, Félix Gaulin, époux d'Adrienne Daniel. **GÉRYAIS.** — A St-Jérôme, le 3, à 76 ans, Mme veuve Phyllis Gervais, née Emma Chartrand. **HUOT.** — A St-Jérôme, le 3, à 39 ans, Mme Aurèle Huot, née Gracia Brice. **JETTE.** — A Montréal, le 3, à 66 ans, Auguste Jette, époux d'Agathe Décarie. **JULIEN.** — A Montréal, le 43 ans, Rosalie Julien, époux de Blanche Sauvé. **LAFLEUR.** — A Verdun, le 2, à 44 ans, Charles Lafleur. **LALUMIERE.** — A Montréal, le 3, à 81 ans, Alzide Desjardins, épouse de feu Wilfrid Pélit de Lalumière. **LEBLOND DE BRUMATH.** — A Montréal, le 3, à 85 ans, Adrien Leblond de Brumath, époux de feu Julia Nolin. **LIBERAN.** — A St-Genève-de-Pierrefonds, le 2, à 60 ans, Euclide Liberan, époux de Régina Frédéric. **LORD.** — A Montréal, le 3, à 81 ans, Ernest Lord, époux de Julia Laberge. **MALO.** — A Montréal, le 2, à 85 ans, Charles-Auguste Malo, époux d'Eva Benoit. **RICHARD.** — A Longueuil, le 4 ans, Claude Richard, enfant de Wilfrid Richard et de Simonette Mongeau. **SAINT-MARTIN.** — A Montréal, le 3, à 69 ans, Simon Saint-Martin, époux de Marie-L. Paul-Rus. **TRUDEAU.** — A Montréal, le 3, Mlle Emeline Trudon.

armée expéditionnaire en Europe. Nous avons une tâche énorme à accomplir chez nous, celle de fournir des logements aux Canadiens, de prendre soin des vieillards et des impotents, de soulager la misère due à la sécheresse et au chômage, de construire des routes, de faire face à l'énorme fardeau de la dette nationale, de préparer la défense du Canada, d'élever notre niveau de vie et de civilisation dans la mesure que nous le permettent nos connaissances actuelles. Nous n'aurons pas trop de nos propres ressources pour ces fins; nous devons donc, dans une mesure plus ou moins grande, choisir entre valuer aux affaires de notre pays et essayer de sauver l'Europe et l'Asie".

Il eût été de beaucoup préférable que la première phrase de cette longue citation prêtât moins à l'équivoque. Si l'est vrai que le fait stratégique ressort avec netteté, M. King aurait dû dire simplement que le temps des immenses troupes d'infanterie expédiées outre-mer ne reviendra plus. Pourquoi avoir diminué la portée de son affirmation en ajoutant le mot *probablement*? Si un fait ressort avec netteté, il ne soulève pas de doute. Et si l'on soulève un doute, c'est qu'il ne ressort pas avec netteté. Quant au reste de la citation, elle nous va en plein. Elle confirme ce que nous avons toujours soutenu ici même. C'est tout simplement parce que les problèmes sociaux sont très graves au Canada, que nous ne comprenons pas que le gouvernement puisse engager \$85,000,000 en préparatifs militaires, surtout à un moment où le budget fédéral est lourdement déficitaire. Nous avons ferme espoir que le publiciste du parti qui a préparé ce feuillet de propagande voudra vite expliquer l'anomalie. Autrement, cette belle publicité pourra bien se retourner contre ceux qu'elle est appelée à servir.

Léopold RICHER

Le Dr Paquette au "Cercle Universitaire", demain soir

La causerie que prononcera le Dr Paquette, secrétaire provincial, au dîner de l'Association nationale du comté de Saint-Jacques (quartier LaFontaine), demain soir, au Cercle Universitaire, sera irradiée par C.B.F., de 9 h. à 9 h. 30. M. Henry Auger, ministre de la colonisation, présidera.

Le dîner commencera à 7 h.

Pour renseignements s'adresser à Harbour 3843 et Amherst 9079.

Nos éphémérides

5 mai 1660

Le scandale de la traite

Ce fut l'une des croix de Mgr de Laval que de sentir l'hostilité des commerçants et des aventuriers qui, au risque de causer les plus graves désordres, distribuèrent aux Indiens, pour en retirer les avantages du commerce, la terrible eau-de-vie qui enlevait aux Peaux-Rouges le contrôle de leurs facultés. Aussi, devant l'obstination des commerçants, l'évêque de Québec décida d'excommunier tous ceux qui seraient pris à exercer ce trafic. Afin de forcer davantage les délinquants à réfléchir, il obtint que la peine de mort fût appliquée à ceux qui seraient trouvés coupables de ce délit. Le gouverneur, M. d'Avau-gour, fut fusillé deux hommes qui avaient commis l'offense. Un peu plus tard, une veuve fut prise à exercer le même commerce. Le Père Lallement voulut obtenir sa grâce. Le gouverneur en profita pour supprimer définitivement le châtiment exemplaire réclamé par l'évêque de Québec. D'Avau-gour, qui était terriblement têtue, déclara "qu'il ne voulait plus être le jouet de ces contradictions".

La plus belle chose du monde

ROMAN, PAR MICHELLE LE NORMAND

"Voilà un récit comme les aime Katherine Mansfield; un décor nuancé; des personnages sans prétention; de jeunes existences jaillissant en flots clairs et chantants, sous un ciel lumineux que traverse parfois un nuage sombre".

Honoré Parent, (Le Devoir).

"Madame Le Normand a réussi une oeuvre pleine de vraie vie, de sourire, d'émotion tranquille comme son âme bonne, résignée, souriante, toujours sympathique. Elle a vécu son oeuvre, avant de l'écrire, et c'est le plus sûr moyen de sincérité et de succès".

Jeanne l'Archevêque-Dugay, (Le Bien Public).

"Le livre de Michelle Le Normand, oeuvre pure, simple et bonne, récite sage et pacifique. Chaque page est l'image d'un intérêt qui s'élève et s'agrandit comme un tableau. Lisez-le et vous sentirez une brusque bouffée de souvenirs et d'évocations de votre vie. Votre coeur se détendra, votre esprit s'allègera et vous serez en harmonie avec la nature et à l'humanité que vous offre l'auteur. Sans déclamation et sans mots pédants, elle nous donne une leçon d'accepter notre vie telle qu'elle est et de garder toujours en nous-mêmes, en dépit de nos déresses et de nos deuils, une réserve de joie".

Aimée Gingras-Boucher, (Le Canada).

"Ces portraits de femmes si délicatement et si heureusement présentés par Michelle Le Normand, et qui se détachent sur un fond de réalité et de rêve à la fois, ne font penser aux visages féminins idéalisés des peintures de Charles de Bella, avec naturellement, une clarté plus précise, des traits et des contours plus en lumière et mieux définis, mais répandant autant de douceur, de vie, de charme".

Prisca, (Le Devoir).

Le train royal tel qu'il apparaît

Sobriété presque sévère dans la décoration — On a voulu surtout viser au confort — Le bleu royal domine, à l'extérieur

Les représentants des journaux furent invités, hier midi, à visiter le convoi spécial préparé et décoré par le Canadien National, pour la prochaine tournée de Leurs Majestés à travers leur royaume du Canada. Voici la description du train royal, telle que communiquée officiellement par les autorités du chemin de fer de l'Etat:

Les deux voitures occupées par Leurs Majestés seront placées en queue du train et porteront les numéros 1 et 2. Au centre de chacune d'elles se trouvent les armes royales. Les autres voitures sont numérotées en allant vers la locomotive; le numéro 12 est le fourgon à bagages. Toutes ces voitures portent au centre les initiales royales surmontées de la couronne. Celle-ci est répétée au-dessus des fenêtres. L'extérieur du train est bleu royal et aluminium, avec une barre dorée au-dessus et au-dessous des fenêtres.

Six de ces voitures ont été remodifiées dans les ateliers du Canadien National. Ce sont les deux voitures privées du gouverneur général (les numéros 1 et 2 du train royal), qui seront occupées par Leurs Majestés. La voiture No 1 renferme deux chambres à coucher avec chambre de toilette et baignoire attenantes; un salon pour le Roi et la Reine et deux chambres à coucher pour les membres de leur suite. La voiture No 2 renferme une salle commune, un bureau, une salle à manger, une cuisine, deux chambres à coucher et un salon. Les deux autres membres de la suite, Les voitures numéros 4 et 6 sont la "Pacific" et l'"Atlantic", qui transporteront les dames d'honneur et autres membres de la suite. La "Pacific" compte cinq chambres à coucher, un salon et une douche. L'"Atlantic" compte six chambres à coucher, un salon et une douche. La voiture privée No 99 du Canadien National (No 7 du train), dans laquelle prendront place les Lords Chambellans, renferme deux chambres à coucher avec bain, un salon, une salle à manger, une cuisine et une chambre de domestique. Un wagon-restauration du Canadien National du dernier modèle et pouvant recevoir quarante personnes à la fois, entrera dans la composition du train sous le numéro 10.

L'intérieur des wagons

Voiture de Leurs Majestés (No 1). — Les panneaux du salon sont en merisier doré. Le plafond est ivoire. Le tapis est brun pâle. Les appliques électriques sont en bronze doré et les abat-jour en parchemin blanc avec bordure or. Le plafonnier est fait de soie blanche. Les pièces du mobilier sont recouvertes de taffetas vert. Un autre feu de trousse permettrait de recourir au besoin d'hommes-pun bleu et beige. Les stores sont ivoire et les rideaux en filet de même couleur dans les deux voitures, 1 et 2.

L'appartement de la Reine se compose d'une chambre à coucher, d'un boudoir et d'une salle de toilette. La chambre et le boudoir sont bleu-gris, les meubles recouverts de damas rose poudré et les édiérons sont blancs. Dans ce cas les rideaux seront or. Les sacs à linges et les cintres sont recouverts d'un damas bleu et blanc, harmonisés avec les couvre-lits. Le plancher est recouvert de liège et de carrelages de tons neutres dans la chambre à coucher. La salle de toilette est en tuiles mauves, les appliques en blanc. On y trouve un bain et une douche.

Le corridor menant aux chambres est tapissé de liège brun. Les panneaux sont en chêne et les rideaux sont bleus.

La chambre du Roi est peinte en crème. Le parquet est en liège recouvert de carrelage de tons neutres. Les rideaux et les dessus sont bleu et blanc. Edredon en taffeta bleu. Une autre chambre a été préparée dans cette voiture pour servir de garde-robe pour les nombreux uniformes du roi. La salle de toilette du roi est semblable à celle de la reine.

Chambre à coucher de la camériste: boiseries crème, parquet en liège, carrelage de tons neutres, rideaux et dessus en vert et brun, édiédon vert. Salle de bain en tuiles blanches.

La chambre à coucher de la dame d'honneur est peinte en crème, le parquet est en liège. Les carrelages sont de tons neutres; rideaux et dessus en rose, édiédon vert.

Voiture No 2 — Salon et salle à manger. Le plafond et les murs sont vert nil. Les appliques électriques et les tapis sont semblables à ceux de la voiture No 1. Les meubles sont recouverts de damas rose et les rideaux sont en rose aussi. Dans le salon, les meubles sont recouverts en taffeta rose et les rideaux aussi sont en rose. Il y a dans la salle à manger des cartes montées sur cylindres. Il y a une place dans la salle à manger pour douze personnes. Il y a aussi un garde-manger, une cuisine et la chambre du maître d'hôtel, ainsi que la chambre à coucher du secrétaire du roi, chambre peinte en crème avec tapis brun pâle; les rideaux et les dessus sont en bleu et beige; l'édiédon est jaune.

Dans le bureau, les panneaux sont en chêne.

Le corridor est tapissé en liège brun et les rideaux sont bleus.

Voiture No 4 (Voiture "Pacific" du Canadien National). Le mobilier dans la salle commune a été recouvert de vert mat et de brun "Anvers". Les panneaux sont en acajou et le plafond est peint en crème. Les rideaux sont vert bleu et les carrelages sont bleus. Le corridor est tapissé de bleu et les panneaux sont en acajou.

Les rideaux dans les compartiments sont d'un beige clair rayé de bleu, rouge et jaune. Les lits du haut ont été enlevés. Il y a une chambre de bain dans un des compartiments.

Voiture No 6 — "Atlantic" du Canadien National. Semblable au "Pacific", mais il y a aussi une chambre additionnelle qui doit servir de garde-robe. On y trouve une douche mais pas de bain.

Voiture No 7 (Voiture No 99 du Canadien National). Les panneaux sont en acajou, le plafond est peint en crème. Le corridor, la salle

commune et la salle à manger sont tapissés en bleu. Le mobilier est recouvert en étoffe du pays bleu et beige.

Chambre à coucher no 1; peinte en crème et décorée à la main.

Chambre à coucher no 2; les panneaux sont en acajou.

Voiture No 10 (Wagon-restauration du Canadien National). Le décor de cette voiture se compose de mosaïques en bois, représentant des animaux sauvages du Canada, oeuvre des architectes de la compagnie. Les panneaux dans la salle à manger sont en bois naturel de divers tons. Les bois employés sont le Prunus Vera, l'Arca et le cerisier. On trouve le bois Prunus Vera dans le sud du Mexique et en Amérique Centrale. L'Arca est un bois récemment découvert au Brésil. Le sujet décoratif est essentiellement canadien, et le tout est l'oeuvre d'artistes canadiens. Les stores sont en "Pantotone" de soie — les rideaux ont été faits de matériel "Sédaur". Il y a un tapis "Wilson" dans la salle à manger. Le dessus des tables est en aluminium recouvert de linoléum et les chaises sont tapissées en cuir vert. Il y a une place pour 40 personnes.

Le train royal sera précédé d'un train pilote composé de douze voitures, dont sept sont fournies par le Canadien National. Il y aura 4 wagons-lits de 12 sections chacun et trois fourgons à bagages; deux de ces fourgons transporteront les bagages du roi et de la reine et ceux de leur suite. Le troisième contiendra une chambre noire pour fins photographiques, une installation électrique et un bureau de poste. Le train pilote transportera les représentants de la presse, les photographes et la police montée. Il servira aussi à transporter le surplus des bagages. L'extérieur des voitures fournies par le Canadien National sera peint en vert.

Locomotives — Le Canadien National fournira quatre locomotives pour le train royal; une de la série 6400, deux de la série 6000 et une du genre Pacific. Ces locomotives seront finies en bleu royal et aluminium et porteront les armes royales sur le devant ainsi que sur le tender. La locomotive série No 6400, aux lignes aérodynamiques, est la plus grosse dans l'Empire britannique. Le dessin est canadien et la forme en a été conçue par le Conseil National de Recherches travaillant de concert avec le service de la traction des Chemins de fer Nationaux. La longueur, y compris le tender, est d'un peu plus de 94 pieds et le poids de la locomotive avec son tender est de plus de 650,000 livres. La fenêtre du côté droit de la locomotive est du type "Kent" et un disque, qui tourne à toute vitesse, assure une visibilité parfaite en toute saison.

Les locomotives série 6000 sont pourvues d'appareils de sécurité les plus modernes et de toutes les améliorations permettant de réaliser des économies d'exploitation. La longueur de chaque locomotive est de 90 pieds. Elle a quatre paires de roues de 73 pouces de diamètre et peut transporter les trains les plus lourds. On se sert de la locomotive type Pacific pour transporter les trains dans les Montagnes Rocheuses, mais on se servira aussi d'une locomotive chauffant à l'huile.

L'exécution des travaux se fait sous la direction de M. John Roberts, chef de la traction, aidé de W. Connal, ingénieur-mécanicien, R. G. Gage, électricien en chef, H. F. Finemore, ingénieur électricien, E. F. Pearson, adjoint du dessinateur en chef du service des wagons. Les directeurs des travaux exécutés dans les ateliers étaient W. C. Sealy, surintendant, W. Walter, contremaître général des ateliers de la traction, et W. G. Palmer, contremaître général des ateliers des wagons.

Le mobilier, la décoration et les couleurs, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, sont l'oeuvre de M. John Schofield, architecte en chef du Canadien National.

Le matériel pour les rideaux, les couvertures de meubles, etc., a été choisi par Mme George Page, dame d'honneur de Son Excellence Lady Tweedsmuir.

Pulpe et papier

Québec, 5 (DNC) — Tous les officiers de l'Association de sécurité de la pulpe et du papier ont été réunis hier à l'issue du congrès de l'Association. On a ajouté un directeur à ceux en fonction. Il s'agit de M. Chs. Gosselin, de la St. Leonard Paper Co. Ltd. L'exécutif et le bureau de direction sont donc formés comme suit: président, M. W. L. Bennett; vice-président, M. H. S. Spencer; trésorier, M. G. H. Bridge, directeurs: MM. Louis Armstrong, P.-F. Beaudry, W. L. Bennett, John T. Black, G. H. Bridge, J. G. Caulkins, W. N. Corbett, J.-A. Coulombe, Geo. T. Donohue, J. W. Fries, Chs. Gosselin, J.-A. Hanrahan, A.-G. Jacques, V.-E. Johnson, F.-J. Kennedy, Howard Kennedy, E. M. Little, D.-O. McLennan, F. W. McMaster, H. H. Merrill, T.-E. Siegfman, H. S. Spencer, James Stevenson, M.-D. et R.-E. Stur-dor.

M. A.-S. Cook, resté secrétaire gérant de l'Association.

Le "Vermont Central"

Le conseil d'administration du Vermont Central s'est réuni ce matin à Montréal et a élu comme président M. S.-J. Hungerford, directeur général du Canadien National. Les autres administrateurs élus sont: MM. D.-C. Grant, vice-président, directeur des finances, R.-C. Vaughan, vice-président, directeur des achats, M. B. Walton, vice-président, directeur de l'exploitation, Alistair Fraser, vice-président, directeur de la circulation, H.-A. Carson, de St. Albans, gérant général, H.-H. Bowser, de St. Albans, avocat général, T.-H. Cooper, de Montréal, contrôleur et J.-B. Wood, de St. Albans, trésorier et greffier. Le comité exécutif se compose de MM. Hungerford, Grant et Carson.

Si vous voyagez...

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays en tarifs réduits de paquebots, chemins de fer, autobus, avions, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports etc. Téléphone: BELAIR 3361

Exposition de physique

Appareils de contrôle et instruments de mesure

Paris, 5 (P.C. Havas). — "La physique intervient partout, non seulement dans la recherche scientifique pure mais aussi et peut-être davantage dans la vie moderne quotidienne. Comme la chimie, elle est la collaboratrice de tous les jours et fournit une solution quelquefois plus élégante, que les solutions tirées de la chimie, à de nombreux problèmes industriels."

La justification éclatante de ces affirmations, qui émanent naturellement de physiciens, est fournie par l'exposition annuelle de physique que sous les auspices de la Société française de physique vient de se dérouler dans le cadre austère et studieux de la Faculté des sciences de la Sorbonne de Paris.

Plus de soixante exposants participaient à cette manifestation à la fois scientifique et technique et dont la caractéristique principale était cette année la place importante faite aux appareils de contrôle et aux instruments de mesure.

Dans la section des méthodes optiques d'observation on remarquait notamment les appareils "micro-compareurs" pour l'examen comparatif de documents de papier et des tissus, surtout pour détecter les faux billets de banque. Figurait également un oscillographe cathodique permettant l'étude des phénomènes électriques jusqu'à des fréquences les plus élevées et projetant en traçeur les courbes de résonance. Les tensions peuvent être observées jusqu'à dix mégacycles. Également un spectroprojecteur photométrique original permettant de passer instantanément de l'observation agrandie des spectres à la mesure de l'opacité des raies. Parmi les appareils de mesure proprement dits, figurait un appareil permettant la mesure des petites tensions jusqu'à 0,1 MV. Un dispositif électrique permet d'effectuer toutes les mesures entre les températures de moins de 200 degrés et de plus de 400 degrés centigrades.

L'étude des ultrasons, de plus en plus employés notamment pour obtenir des émulsions photographiques parfaitement stables, sera considérablement facilitée par une véritable "oreille électrique" capable non seulement d'enregistrer mais de mesurer et de traduire en graphiques les ultrasons. Parmi les appareils généraux de laboratoires figure un four électrique pour des températures allant jusqu'à 1800 degrés centigrades. Un autre permet d'atteindre 2000 degrés et se prête au chauffage dans le vide.

Mais la section la plus intéressante est sans contredit celle consacrée à la stroboscopie et à la mesure de la vitesse des projectiles. Des appareils extrêmement ingénieux et savants, stroboscopes et stroboscopes, permettent des photographies instantanées au millionième de seconde et la prise de films ultrarapides de 10,000 images à la seconde. Grâce à eux, on peut étudier les moteurs en marche, les torsions et les flexions des pièces d'hélices aussi bien que les remous et les courants d'air. Les stroboscopes en particulier permettent l'étude sans danger et à distance, des mécanismes dangereux à approcher ou impossible à atteindre. Enfin on peut photographier une balle de fusil au cours de sa trajectoire.

Cet avion ne s'est pas égaré

Joggins-Mines, N.-E., 5 (C.P.) — Un avion de passagers de la ligne aérienne des provinces maritimes, qu'on pensait au large, entre Halifax et St-Jean, N.-B., depuis hier, a signalé qu'il était en sécurité près du petit village de Joggins-Mines, N.-E. Il y a trois hommes à bord.

Le pilote de l'avion est M. Cliff Fréchette. Celui-ci a fait savoir qu'il avait atterri à cause des mauvaises conditions atmosphériques.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Corby's
London
DRY GIN
Distillé et Embouteillé au Canada
Corby Distilleries Limited
25 oz. \$1.90
40 oz. \$2.85

Quelle date?

Voyez ici:

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Congé scolaire le 15 mai

M. Cyrille Delage, surintendant du département de l'Instruction publique, annonce qu'à l'occasion de l'arrivée de Leurs Majestés, le 15 mai, ce sera jour de congé dans toutes les écoles de la province, qui sont sous la direction des commissaires ou syndics d'école.

Leurs Majestés partiront à 10 h. demain matin

Londres, 5 (Cable de la C.P.) — Leurs Majestés le roi Georges VI et la reine Elisabeth s'embarqueront demain à 3 heures de l'après-midi (10 heures du matin, à Montréal) pour le Canada.

La nation britannique prépare une manifestation de loyauté et d'hommages extraordinaire aux souverains qui n'ont encore jamais quitté le territoire anglais pour aussi longtemps qu'ils vont le faire lors de leur voyage au Canada et de leur courte visite aux États-Unis.

La princesse héritière Elisabeth et la princesse Margaret-Rose se rendront à Portsmouth, demain, pour souhaiter "bon voyage" à leurs parents. Ce sera pour les jeunes princesses une compensation à leur très vive déception de ne pas accompagner le roi et la reine au Canada. Ce sera, en effet, la première fois que les princesses royales auront l'occasion de monter à bord d'un océanique en partance. Leurs Majestés ont promis à leurs fillettes de communiquer avec elles chaque jour, durant la traversée et durant leur voyage au Canada.

Au départ

Parmi les personnages qui seront présents au départ de Leurs Majestés, on mentionne le premier ministre Chamberlain, le vicomte Halifax, ministre des affaires étrangères, sir Samuel Hoare, ministre de l'Intérieur, sir Thomas Inskip, ministre des Dominions et M. Joseph Kennedy, ambassadeur des États-Unis à Londres.

Durant son voyage au Canada, qui sera sa plus longue absence d'Angleterre depuis son couronnement, le roi se tiendra constamment en contact, soit par téléphone soit par cablographe, avec ses ministres.

Les prérogatives royales

Le roi a décidé que, pendant son absence, ce seraient sa sœur, la princesse royale Marie, comtesse de Harewood, et sa grand-tante la princesse Arthur de Connaught, femme d'un ancien vice-roi du Canada, qui useront des prérogatives royales: signature des documents d'Etat, etc.

L'élection du maire Omer Boulay

Saint-Hyacinthe, 5 (D.N.C.) — Le magistrat de district J.-A. Mé-tayer, de Québec, qui a entendu les témoignages dans la cause de contestation de l'élection de M. Omer Boulay, maire de Saint-Thomas d'Aquin, élu par une voix de majorité aux élections municipales de janvier dernier, a ajourné la cause sine die. Le demandeur était M. Ovide Charlier, de Saint-Thomas.

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR"

Téléphone: BELAIR 3361
1 cent le mot. 25c minimum commandant.
Annonces facturées 1/5c le mot. 40c minimum.
SAISONNÉES: SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS-MESSIRS, REMERCIEMENTS POUR FÊTES PATRIOTIQUES ET AUTRES. 20 par mot minimum de 30c. FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES \$1.00 par insertion.

A LOUER

Plain-pied Duplex, 2e étage, moderne, fini chène, sept pièces bien éclairées, chauffées, eau chaude à l'année, garage chauffé, frigidaire, occupation immédiate si désiré; centre N.-D. Grâce, 3837 Botrel.

J.N.A.

MAGASIN à LOUER

CALENDRIER

Demain: SAMEDI, 6 mai 1939
Saint Jean devant la Porte Latine
Lever du soleil, 4 h. 42.
Coucher du soleil, 7 h. 12.
Lever de la lune, 10 h. 23.
Coucher de la lune, 6 h. 35.
Pleine lune, le 3, à 10 h. 15 m. du matin.
Dernier quart, le 13 à 5 h. 40 m. du matin.
Nouvelle lune, le 18, à 11 h. 23 m. du soir.
Premier quart, le 25, à 6 h. 29 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

VENDREDI, 5 MAI 1939

FRAIS ET NUAGEUX

MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 54.
Minimum 40.
Même date l'an dernier 55.
Minimum aujourd'hui 40.
Même date l'an dernier 40.
BAROMETRE: 10 h. a.m. 29.60. 11 h. a.m. 29.70. Midi: 29.75.

Chiffres fournis par
Mme L.-P. de Meslé, 701 rue Saint-Denis,
Montréal.

Toute guerre de l'Italie devra être brève et victorieuse

ROME, 5. (A.P.) — Le gouvernement italien a annoncé aujourd'hui une augmentation de \$85,000,000 du budget de l'armée et de l'aviation pour la prochaine année fiscale en déclarant que l'Italie entend que toute guerre à laquelle elle pourrait être obligée de participer soit une guerre brève où elle soit assurée de la victoire. Le budget de l'armée est de 3,427,541,000 lires ou \$171,000,000 et celui de l'aviation de 2,190,000,000 lires ou \$110,000,000. Le rapport du ministère de l'aviation affirme que la guerre civile espagnole a démontré la supériorité des avions italiens et que 60,000 ouvriers spécialisés italiens sont en mesure d'en produire plusieurs milliers par année.

Des bombes japonaises mettent le feu à une bonne partie de la capitale provisoire de la Chine

On estime que plusieurs centaines de Chinois ont été emprisonnés dans les pâtés de maisons en flammes

Tchoungking, Chine, 5. (A.P.) — Les bombes incendiaires que les avions japonais ont jetées aujourd'hui sur la capitale provisoire de la Chine ont mis le feu à une bonne partie de la ville et l'on estime que plusieurs centaines de Chinois ont été emprisonnés dans les pâtés de maisons en flammes. La canonnière anglaise *Falcon* et la canonnière américaine *Tulita* ont recueilli à bord les étrangers qui se trouvaient dans Tchoungking. Les Chinois, effrayés, se massent par milliers sur les bords du Yang-tsekiang en cherchant un moyen de fuir la ville.

L'industrie du charbon bitumineux paralysée aux Etats-Unis

Grève générale des mineurs syndiqués

New-York, 5 (AP) — L'industrie du charbon bitumineux est paralysée à la suite de la grève générale des mineurs syndiqués proclamée hier soir par le président du Congrès de l'Organisation Industrielle, M. John L. Lewis. Plus de 95,000 mineurs des Etats d'Illinois, d'Indiana, d'Iowa, de Kentucky oriental, de Colorado, de Wyoming, d'Utah, de Nouveau-Mexique, de Montana, d'Arkansas, de Kansas, de Missouri et d'Alabama ont cessé le travail la nuit dernière; environ 5,000 de leurs camarades des Etats de Washington, de Dakota-nord, de Texas, de Georgie et de Dakota-sud en feront autant la nuit prochaine. Les quelque 358,000 mineurs des Etats de Pennsylvanie, d'Ohio, de Virginie occidentale, de Kentucky oriental, de Tennessee, de Maryland et d'Alabama étaient déjà en grève depuis le 1er

avril. La disette de charbon mou commence déjà à se faire sentir en plusieurs endroits aux Etats-Unis, notamment New-York où l'on a déjà commencé à restreindre le service des tramways. Il y a deux mois que les entreprises minières et les ouvriers syndiqués négocient sans parvenir à s'entendre. Le ministre du travail à Washington, M. Francis Perkins, a exprimé l'espoir que l'on réussirait à en venir à une entente d'ici au soir. Il est possible que la grève s'étende aux mines d'anthracite car le contrat de travail doit expirer d'ici quelques jours et l'on n'a pas encore réussi à s'entendre. Les seuls mines de charbon bitumineux qui soient restées au travail sont les 18,000 membres que comptent les "Progressive Mine Workers of America", dans l'Illinois.

L'autonomie de la Croatie

Les négociations entre Serbes et Croates sont suspendues

Zagreb, Yougoslavie, 5. (A.P.) — Les négociations entre les Serbes et les Croates sur la question de l'autonomie de la Croatie au sein de l'Etat yougoslave sont momentanément suspendues car le chef croate, M. Vladko Machek, vient de rejeter le projet de compromis du gouvernement de Belgrade. On n'a cependant pas perdu espoir d'en arriver à une entente dans les milieux officiels, mais les négociations ne seront probablement reprises avant le retour du régent de Yougoslavie, le prince Paul, qui doit faire la semaine prochaine une visite officielle en Italie.

M. A. Gigaire commandeur

Les Trois-Rivières, 5 — M. Albert Gigaire, de Shawinigan, vient d'être avisé par Son Excellence Mgr A.-O. Comtois, de sa nomination de commandeur de l'Ordre de Saint-Sylvestre. M. Gigaire est un ancien maire de Shawinigan. Il est membre du comité protecteur des scouts catholiques. La date de son investiture n'a pas été fixée.

Message de Pie XII au congrès d'Alger

Alger, 5 (C.P.-Havas) — Sa Sainteté le Pape Pie XII transmettra dimanche midi par T.S.F. un message à l'occasion du Congrès eucharistique national d'Alger ainsi qu'à la bénédiction apostolique aux congressistes. Le légat du Pape, S. Em. le cardinal Verdier, archevêque de Paris, a transmis aujourd'hui au Saint-Père un message de dévouement filial de la part des congressistes en sollicitant pour eux la bénédiction apostolique. Son Eminence a visité aujourd'hui le noviciat des Pères Blancs où elle a célébré la messe pontificale.

Après la cinquième année

Québec, 5 — La Semaine religieuse de Québec publie la communication suivante: "En vertu de la décision prise par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction Publique, dans sa session du 14 décembre dernier, la classe dite ENFANTINE est devenue la première année du cours élémentaire, et l'appellation des autres années est modifiée en conséquence. "Il s'ensuit que désormais le certificat d'Instruction religieuse ne sera décerné dans le diocèse qu'aux enfants qui achèveront leur cinquième année (selon l'appellation nouvelle) du cours primaire."

La Commission d'enquête du tramway

Assermentation ce matin — Première séance le 15 mai

M. le juge Philippe Demers, de la Cour supérieure, a asserrémenté ce matin les membres de la Commission d'enquête du tramway: MM. L.-Emery Beaulieu, avocat et professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, président; J.-Alfred Bernier, marchand et président général de l'Association catholique des voyageurs de commerce; Omer Côté, avocat et conseiller municipal de Montréal; W.-S. Lea, ingénieur conseil, et Jules Archambault, ingénieur à la Commission des tramways de Montréal.

Après la cérémonie qui avait eu lieu dans la chambre du juge, la nouvelle commission s'est réunie dans la salle des réunions du conseil du Barreau de Montréal, et a fixé la date de sa première séance officielle au 15 mai, à la chambre 24 du vieux palais.

20ème anniversaire

Le syndicalisme ouvrier catholique Saint-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 5 (D.N.C.) — L'année 1939 marque le 20ème anniversaire du syndicalisme ouvrier catholique dans la ville et le diocèse de Saint-Hyacinthe. C'est en effet le 6 mai 1919 que le mouvement syndical prit essor dans notre ville. Sur une invitation de M. l'abbé Philippe Desranleau, alors attaché à l'évêché, devenu depuis évêque coadjuteur de Sherbrooke, un groupe d'ouvriers de la maison Casavant Frères se réunirent pour entendre M. l'abbé Edmond Hébert, directeur des œuvres sociales à Montréal, qui fit connaître dans une conférence les buts et moyens d'action des syndicats catholiques. Peu après, le premier syndicat catholique était fondé dans notre ville, avec 61 membres. Le conseil de direction se composait de MM. J.-E. Lefebvre, président; John Poiras, vice-président; Joseph Trempe, secrétaire; L.-C. Saurette, trésorier; conseillers: MM. A. Bédard, A. Langrand et Napoléon Tétrault.

La même année, furent également fondés des syndicats groupant les mécaniciens, les ferblantiers et plombiers, les boulangers, les peintres. Plus de quinze ans durant, l'organisation syndicale catholique se limita à la seule ville de Saint-Hyacinthe, et ce n'est qu'en 1935 qu'elle s'étendit dans le diocèse. Sous l'impulsion de M. l'abbé Eucher-A. Martel, aumônier du temps, aujourd'hui curé-fondateur de la paroisse du Précieux-Sang de La Providence, et grâce au dévouement des membres du Conseil central de Saint-Hyacinthe, les ouvriers se rallièrent à la cause syndicale et fondèrent des syndicats dans les villes de Granby, Cowansville, Farnham et Sorel. Aujourd'hui, on compte dans le diocèse trois conseils centraux, 2 secrétariats, 3 cercles d'études et 30 syndicats. L'effectif total des syndicats catholiques, dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, est de 6000 membres.

Accusés d'avoir fabriqué de faux billets d'autobus

Gérard Dubreuil, 25 ans, imprimeur; Paul Martin, 25 ans, imprimeur; Antonio Brown, qui avait son uniforme de chauffeur quand il a été écroué aux cellules, Jean Laframboise, 2185, rue Sherbrooke, (les autres n'ont pas donné le lieu de leur domicile), ont comparu ce matin devant le juge Langlois sous l'accusation d'avoir fabriqué et émis de faux billets d'autobus de la Compagnie des Tramways de Montréal. Ils ont protesté de leur innocence et leurs enquêtes préliminaires a été fixée au 11 mai prochain. Une plaque pour la fabrication de ces billets a été saisie, ainsi que des billets d'une valeur de \$75. L'atelier des artistes était situé au numéro 326 ouest, rue St-Catherine.

L'affaire durait depuis deux mois avant que les arrestations ne fussent opérées et plusieurs de ces billets auraient été mis en circulation. Des cautionnements variant de \$500 à \$950 ont été imposés par le tribunal pour la libération provisoire des inculpés.

Les voitures du convoi royal

Les membres du comité de Montréal pour la réception de Leurs Majestés se sont rendus ce matin aux ateliers du Canadien National à la Pointe St-Charles pour visiter les six voitures remodélées et décorées par le Canadien National qui entreront dans la composition du train royal. Ils avaient pour guides deux vice-présidents du réseau, MM. R.-C. Vaughan et N.-B. Walton, ainsi que M. A.-A. Gardiner, directeur adjoint du service des voyageurs de la compagnie qui est aussi un membre du comité. Le cuisinier J.-P. Morgan, qui préparera les repas de Leurs Majestés pendant leur voyage au Canada et aux Etats-Unis, était aussi dans sa cuisine pour en expliquer le fonctionnement aux visiteurs.

Parmi les visiteurs l'on remarquait le brigadier-général Armstrong, M. et Mme Taggart-Smythe, le commandant et Mme E.-R. Brock, Mme P.-J. Perrin, Mme Vaughan, Mme Alistair Fraser, M. Gardiner, Mme B. Schon et Mlle Alice Hungerford.

Le soviet suprême convoqué pour le 25

On se demande ce que présage cette convocation du "parlement" soviétique

MOSCOU, 5 (A.P.) — Le soviet suprême de la Russie vient d'être convoqué pour le 25 mai. Comme la nouvelle survient quelques heures après le discours du colonel Beck et au lendemain du remplacement de Litvinov par Molotov au commissariat des affaires étrangères, on se demande avec quelque anxiété dans les milieux diplomatiques ce que présage cette convocation du "parlement" soviétique.

La poursuite de Me Penverne

La ville donnera des détails sur les motifs du renvoi du demandeur

M. le juge Surveyl a accordé ce matin, du consentement des parties, une motion pour détails dans la cause de Me Jean-J. Penverne contre la ville de Montréal. Hier, la défenderesse a présenté sa défense dans cette cause, et c'est sur ce plaidoyer que le demandeur a demandé des détails sur les points suivants: Les raisons de la suspension du demandeur par le maire de la défenderesse dans l'intérêt de la bonne administration de la ville; Les raisons de la suspension du demandeur par le maire de la défenderesse pour causes, et quelles soient ces causes.

Quelles sont les raisons données au comité exécutif pour démettre le demandeur de ses fonctions.

Procès en déqualification

Saint-Hyacinthe, 5 (D.N.C.) — Le juge Alfred Duranleau, de la Cour supérieure, a entendu ici les deux causes d'Ulysse Choquette, de Saint-Césaire de Rouville, vs Henri Phaneuf, marchand à Saint-Césaire, et Joseph Monty, du même endroit. Dans l'une et l'autre cause, le demandeur argumente pour obtenir la déqualification pour cinq ans desdits défendeurs. Il prétend que ceux-ci, alors qu'ils étaient conseillers municipaux, en 1937 et 1938, auraient vendu des marchandises à la municipalité de Saint-Césaire, par l'entremise de M. Jean-Baptiste Fréreau. MM. Phaneuf et Monty disent en défense qu'aucun contrat n'a été fait entre eux et la municipalité, pour achat de marchandises. Le juge a pris la cause en délibéré. Me P.-E. Delaney, de Granby, occupait pour le demandeur, et Me Gaetan Sylvestre, de Saint-Hyacinthe, représentait les défendeurs.

Fau M. A.-L. Gareau

M. Albert-Louis Gareau, avantageusement connu dans les milieux politiques de Montréal, est décédé, le 3 mai, à l'hôpital Notre-Dame, à l'âge de 63 ans et 6 mois.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Ricard (Sylvie), trois sœurs, Mme Léo Provost (Georgine), de Winnipeg; Mme Azarie Levac (Eva), Mme Arthur Séguin (Alice), de Montréal, et un frère, M. Joseph Gareau, de Montréal.

La dépouille mortelle est exposée au no 3499-c de la rue Papineau.

Les funérailles auront lieu samedi, à 8 h. 30, en l'église Saint-Louis de France.

Wilfrid Brunelle tenu criminellement responsable

Accusé d'homicide involontaire pour la mort du jeune Roy Fillingham

Wilfrid Brunelle, 39 ans, 6420, rue D'Aragon, Côte-St-Paul, a été tenu, ce matin en Cour du coroner, criminellement responsable de la mort du jeune Roy Fillingham, 18 ans, 1671, avenue Woodland, survenue mardi soir dernier à l'hôpital St-Joseph de l'achaine, peu après avoir été frappé par l'auto de Brunelle.

Fillingham était monté sur une motocyclette lors de l'accident qui est survenu à Ville LaSalle. Brunelle n'avait pas arrêté après l'accident, mais s'était livré lui-même à la police par la suite.

A l'enquête, ce matin, on a appris que Brunelle ne s'était pas aperçu qu'il avait frappé quelqu'un. De plus, l'accusé aurait absorbé une certaine quantité d'alcool avant l'accident.

Brunelle a comparu immédiatement après l'enquête du coroner devant le juge Langlois sous une accusation d'homicide involontaire. Un cautionnement de \$2,000 est exigé pour sa libération provisoire en attendant son enquête préliminaire fixée au 11 mai prochain. Me René Gauthier s'est inscrit en défense dans cette cause, tandis que Me Olivier Renaud occupera pour la Couronne.

Chez les sténographes officiels

M. H. Minher, sténographe officiel des cours criminelles au nouveau palais de justice de Montréal, a été nommé ce matin, président des sténographes du palais.

M. Hungerford

Les \$75,000,000 d'économie dont parle le Pacifique Canadien

Ottawa, 5 — Voici la traduction française du texte du mémoire présenté hier au comité sénatorial des chemins de fer par M. Hungerford, président du Canadien National: "Tel que demandé j'ai fait étudier par les hauts fonctionnaires qui ont comparu l'autre jour devant vous le mémoire du Pacifique Canadien critiquant le témoignage, rendu à votre demande par ces fonctionnaires, au sujet des \$75,000,000 d'économies dont parle le Pacifique Canadien. Ils me disent que ce mémoire du C. P. R. ne renferme aucun argument pouvant les inciter à changer d'avis. Ces fonctionnaires m'assurent de plus que, se basant sur leur connaissance de la question, ils sont toujours convaincus que les prévisions du Pacifique Canadien sont fausses et de réalisation pratiquement impossible. Je suis tout à fait d'accord avec eux sur ce point.

Nos représentants se sont surtout efforcés, au cours de leur témoignage, de montrer l'énorme différence qui existe entre des prévisions théoriques et des économies pratiques. J'ai moi-même déclaré devant le Comité que les grosses économies englobées dans le chiffre de \$75,000,000 ne pourraient jamais être réalisées. Je suis du même avis quant au chiffre de \$59,740,000, fondé sur le résultat de l'exploitation en 1937, que donne le Pacifique Canadien. Me basant sur ma grande expérience des amalgamations de voies ferrées, je crois pouvoir dire qu'on aurait tort d'espérer des économies de cette importance.

Je crois qu'on ne peut servir aucune fin utile en répondant en détail au mémoire du Pacifique Canadien contredisant le témoignage de nos représentants, puisque le Pacifique Canadien ne faisant pas connaître les changements matériels résultant de l'adoption de son projet, cette réponse n'aurait pas à juger du bien fondé des allégations du Pacifique Canadien au sujet des réductions, tant qualitatives que quantitatives, dans le service des trains, l'abandon des terminaux, ateliers, remises à locomotives, etc. On n'ajouterait rien non plus aux témoignages déjà rendus. Le refus du Pacifique Canadien de révéler ses projets à cet égard rendait la discussion à de simples conjectures sur les changements qu'il projette. On ne peut juger de la valeur de l'estime de \$75,000,000 d'après des chiffres, mais bien sur la praticabilité de réaliser ce montant d'économies.

Ces \$75,000,000

Ce chiffre de \$75,000,000 fut donné à la Commission royale sur le transport, en 1931, et les témoignages rendus à cette occasion démontrèrent clairement que le projet d'abandonner 5,000 milles de voies fut avancé par le Pacifique Canadien et recommandé par lui comme le coût moindre, pourquoi les populations affectées, n'en sont-elles pas informées? Nous serions alors en état de juger si l'opinion du haut personnel du Pacifique Canadien s'accorde avec celle des industriels et des populations affectées.

L'autre catégorie d'économies figurant dans le chiffre de \$75,000,000 comprend celles résultant de l'application du système de comptabilité du Pacifique Canadien à l'exploitation du Canadien National, ce qui est encore une erreur. Dans son mémoire le C.P.R. joue sur les mots quand il dit "que les coûts d'unité du Pacifique Canadien n'ont pas été appliqués à l'exploitation du Canadien National, mais bien à celle d'un réseau unifié", car un état de choses ne change pas avec les mots qui le qualifient. Les problèmes d'exploitation qui confrontent le Canadien National confronteraient également cette partie du réseau unifié représentant le Canadien National. Cependant il se peut que les économies prévues par le Pacifique Canadien proviennent de réductions radicales dans la qualité et la quantité des services fournis à perte par le Canadien National comme entreprise au service du public.

Cette partie du mémoire du C.P.R. où il est dit que les caractères physiques, ainsi que les problèmes de circulation et d'exploitation des deux réseaux se compensent et dans l'ensemble sont peu importants" ne convaincra aucun de ceux qui connaissent bien l'histoire du Réseau National et les problèmes spéciaux qui le confrontent dans son rôle de pionnier et d'agent de transport du Canada; mais elle met en lumière la faiblesse des arguments du C.P.R. dans la défense de ses estimés.

Echec certain

J'ai dit ce que je pensais de la faiblesse, de l'inexactitude et de l'impraticabilité de ces estimés. C'est aussi ma conviction profonde que toute tentative de solution du problème ferroviaire fondée sur l'espérance de réaliser des économies de cette importance est vouée à un échec certain, puisque les économies qui approcheraient de ce chiffre (de \$75,000,000) ne peuvent être réalisées si l'on tient compte de l'intérêt public qui est, après tout, le véritable critérium, et dont il est toujours tenu compte par les autorités chaque fois qu'il s'agit d'abandonner une voie ou de réduire un service public.

Affectant aussi l'intérêt public est le fait que toute réduction importante dans les services ferroviaires amène une réduction proportionnée dans la rémunération des employés. Etant donné que 60 p.c. des frais d'exploitation figu-

Le projet de triple alliance formulé par la Russie

Londres répondra à Moscou en fin de semaine

LONDRES, 5. (C.P.) — Le gouvernement anglais fera tenir en fin de semaine à Moscou sa réponse au projet de triple alliance formulé par la Russie: le comité des affaires étrangères du cabinet doit se réunir cet après-midi pour rédiger la note. On croit que la Grande-Bretagne et la France ont adopté l'attitude suivante: la Russie devrait déclarer sans retard qu'elle se portera au secours de tout Etat de l'Europe orientale qui lui en fera la demande. Les détails du projet russe n'ont pas encore été divulgués, mais on croit qu'il comporte une alliance de la Grande-Bretagne, de la France et de la Russie pour garantir l'intégrité des Etats de la Baltique et de la mer Noire.

Attitude neutre de l'Italie entre l'Allemagne et la Pologne

ROME, 5. (A.P.) — L'article que publie aujourd'hui le publiciste fasciste Virginio Gayda pour conseiller aux Polonais une attitude conciliante vis-à-vis de l'Allemagne permet de croire que le gouvernement italien entend adopter une attitude neutre entre l'Allemagne et la Pologne afin d'être en mesure d'agir comme médiateur. M. Gayda attire l'attention des Polonais sur l'amitié que l'Italie leur a toujours manifestée et les met en garde contre les intérêts hypothétiques étrangers qui pourraient venir déformer leur conception de leurs propres intérêts.

Hitler convoque Ribbentrop et les chefs nazistes de Dantzig à Berchtesgaden

L'Allemagne et l'Italie seraient à la veille de conclure une entente encore plus étroite

Berlin, 5 (A.P.) — Le chancelier Hitler a convoqué aujourd'hui son ministre des Affaires étrangères et les chefs nazistes de Dantzig à son chalet de Berchtesgaden pour étudier le discours du colonel Beck. M. Joachim von Ribbentrop n'est pas arrivé à Berchtesgaden assez tôt pour entendre le discours du ministre polonais des affaires étrangères au côté du chancelier Hitler: il l'a écouté à son hôtel. Les autres invités du chancelier Hitler en cette circonstance sont Albert Forster, chef de district naziste à Dantzig, et Arthur Greiser, président du Sénat de Dantzig.

Dans les milieux officiels à Berlin, on se refuse à offrir le moindre commentaire sur le discours du colonel Beck en disant que l'affaire est trop grave et que seuls les chefs de l'Etat doivent définir l'attitude allemande. L'agence officielle d'information allemande intercale dans son compte rendu du discours du ministre polonais un commentaire à l'effet que le colonel Beck a présenté avec une grande brusquerie ses raisons de rejeter les propositions allemandes au sujet de Dantzig et du Corridor.

Après son entretien avec le chancelier Hitler, le ministre des Affaires étrangères, Joachim von Ribbentrop doit se rendre en Italie, au lac de Côme, où il doit avoir des entretiens en fin de semaine avec le ministre italien des Affaires étrangères, le comte Ciano. M. von Ribbentrop se fait accompagner en Italie du principal conseiller juridique du ministère des Affaires étrangères, le Dr Friedrich Gaus, qui est toujours considéré lorsqu'il s'agit de rédiger un document important. La présence de ce juriste au lac de Côme semblerait confirmer la rumeur qui veut que l'Allemagne et l'Italie soient à la veille de conclure une entente encore plus étroite. Le maréchal Goering et le commandant en chef de l'armée allemande, le général Walther von Brauchitsch, se trouvent déjà en Italie.

Avant de quitter Berlin, M. von Ribbentrop a mis au point les projets de pactes de non-agression entre l'Allemagne et l'Estonie et entre l'Allemagne et la Lettonie, qui seraient tous deux signés incessamment.

Tout en croyant qu'il n'y a rien à gagner à discuter davantage les estimés du Pacifique Canadien, puisque nous ne savons pas encore sur quoi ils reposent, il est bien entendu que le haut personnel du Canadien National est toujours à la disposition du Comité pour lui fournir les renseignements qu'il pourrait désirer.

S. S. Pie XII

par
Paul LESOURE
Brochure de 64 pages, plusieurs illustrations. Au comptoir ou par la poste .20s.
Service de Librairie du Devoir,
430, rue Notre-Dame est,
Montréal

Déménagements

A cette époque de l'année plusieurs de nos lecteurs passent d'un quartier à un autre. Nous les prions de bien vouloir retourner immédiatement leur numéro du journal chez le dépositaire le plus rapproché de leur nouvelle résidence. En insistant pour avoir le "Devoir" on peut obtenir l'ouverture de nouveaux dépôts. Ceux qui veulent savoir l'endroit le plus rapproché où se procurer le "Devoir" n'ont qu'à communiquer avec M. Meunier, chef de l'expédition, B. 3361.

De toute façon que l'on réserve immédiatement son exemplaire. Cela aide au tirage et au service.

Vient de paraître

"Le Canada d'aujourd'hui"

(Traduction française du livre "Canada Today", du professeur F. R. Scott, de McGill)

L'automne dernier parut un ouvrage extrêmement intéressant, "Canada Today", par le professeur F. R. Scott, professeur de droit civil à l'Université McGill. On a écrit de cet ouvrage que "c'est l'expression de nombreux points de vue différents sur le Canada, résumés de façon impartiale: le résultat d'ensemble est excellent" (Free Press de Winnipeg).

Le professeur Scott exprime sur la question de la défense du Canada, sur la part qu'on veut lui faire prendre aux guerres de l'Angleterre, un point de vue de très grande actualité pour les Canadiens, tant de langue française que de langue anglaise.

Cet ouvrage vient de paraître en français, aux éditions du "Devoir". Un volume grand format, beau papier, de plus de 200 pages, avec tableaux et index alphabétique, \$1. franco.

Adressez les commandes au plus tôt, au "Devoir" même, à Montréal. Remise aux libraires, pour commandes à la douzaine.

RADIO-GAZETTE

N. B. — Tous les programmes énumérés dans cette page sont donnés à l'heure d'été (heure avancée).

Vendredi, 5 mai

Ondes courtes

LONDRES — 6.30 p.m. — The Mary Celeste. GSE.

BUDAPEST — 7 p.m. — Orchestre symphonique. HAT-4, 9.12 még., 32.8 m.

BOSTON — 7 p.m. — Pathways to peace. WIXAL, 6.04 még., 49.6 m.

SCHENECTADY — 7.30 p.m. — March et time. WEXAF, 5.52 még., 34.4 m.

LONDRES — 9.30 p.m. — Scrapbook for 1939. GSE, GSC, GSB.

PRAGUE — 9.30 p.m. — Musique et variétés. OLR-4A, 11.84 még., 23.3 m.

NEW-YORK — 10 p.m. — Musique au clair de lune. WJL, 6.10 még., 49.1 m.

NEW-YORK — 10.15 p.m. — Sammy Kaye et orchestre. WJL, 6.10 még., 49.1 m.

PARIS — 11.35 p.m. — Causette sur l'actualité française. TPB-7 et TPA-4.

Radio-France

Station Paris-Montreal — sur 25 mètres 24 et sur 25 mètres 60

7.30 p.m. — Concert de musique enregistrée; informations en français; cours coloniaux; cours de français; concert de musique enregistrée.

10.00 p.m. — Informations en anglais; musique enregistrée; la vie à Paris (en anglais); musique enregistrée; informations en allemand.

Radio-Etats-Unis

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

6.15 p.m. — Historiettes pour les enfants.

8.00 p.m. — Concert Citta. Services.

9.00 p.m. — L'heure de la valse.

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles

6.05 p.m. — Alma Kitchell.

7.00 p.m. — Variétés vocales.

7.30 p.m. — L'ABC de NBC.

8.30 p.m. — Jambooree de NBC.

9.00 p.m. — Plantation Party.

Radio-Canada

L'heure d'éducation avec Walter Damosch

Plus de 500 élèves au concert du 5 mai — Relais de Radio-Canada

Plus de 500 élèves des écoles de New-York prendront part à l'émission de l'heure d'éducation musicale de la radio de la NBC, le vendredi, 5, à 2 h. de l'après-midi. Les postes de Radio-Canada transmettront cette émission, la dernière du genre pour la saison.

Le but que se propose Walter Damosch est de démontrer le très bon résultat que l'on peut obtenir au moyen des cours par radio. Un orchestre et un chœur dont les membres sont tous des étudiants feront entendre, entre autres œuvres, le Symphonie no 2 (Londres), de Haydn, des airs de Haendel et Grel, de Humperduck, de Lohengrin, de Wagner.

C'est la vie

Radio-Canada diffusera, le vendredi, 5, à 8 h. du soir, une nouvelle épisode de l'histoire de Tom Parent racontée par tante Jeanne.

On se souvient que Tom avait fait de la prison et tenté d'échapper à son passé en venant d'une ville à l'autre. Mais, toujours le spectre de la prison surgit. Revenant à la vie, se sent-il à sa place? Qui a commis les vols?

C'est la vie est réalisé par Paul L'Angeles.

Distribution: Mme Garesau, Bella Ouellette, Marie, Jeanne Boucher, Pierre Protet, Mme de Varenne, Jérôme, Pierre Durand, Emilie, Blanche Lehaie, Tom, Alfred Brunet, M. Rinfret, J. R. Tremblay, Julien, Camille Ducharme, Jules, Edgar Gauthier, Sergent, Alvin Cusson.

Le radio-reportage de la visite royale

Aux postes du secteur français de Radio-Canada

Le radio-reportage, aux postes du secteur français de Radio-Canada, de la visite de Leurs Majestés, a été confié à M. Paul-Edmond Decharme, du Poste Parisien, en mission au Canada, Louis Francoeur, journaliste, et à M. Ronney Pelletier, Gérard Arthur, Fernand Leclerc, Jacques Desbaillets, Paul Leduc, Mlle Marcelle Barthe, les derniers du personnel de la Société. Ils raconteront tous les principaux faits de l'itinéraire, l'arrivée et le départ du roi et de la reine dans notre province.

M. Ronney Pelletier et Fernand Leclerc feront partie du groupe des annonceurs qui suivra le cortège royal à travers le pays.

Comme on le sait, la Société Radio-Canada a été chargée seule de l'organisation de toutes les émissions, — reportages, causeries, fêtes populaires, — et des grands relais. Les principaux réseaux radiophoniques anglais et américains seront ainsi desservis par la Radio officielle du Canada. Cette organisation a exigé de la part des services techniques, — ingénieurs, opérateurs, etc. — en plus d'une somme énorme de travail la mise en oeuvre de toutes les ressources de toutes les stations de la plus ingénieuse. L'engagement au point de vue radiophonique dépasse celui du gouvernement du roi. La cérémonie avait duré quelques heures; la visite de Leurs Majestés sera d'un mois. Les relais, quelque endroit qu'ils visitent, ont la Radio les accompagnera. Rien n'a été négligé, rien n'a été laissé au hasard; la Radio officielle suivra, à l'heure en heure, chaque jour, les faits de cet événement historique.

La Semaine du dimanche

Causeries à la radio

Les causeries de la Semaine du dimanche ont lieu chaque jour à la radio d'après le programme déjà publié. Le vendredi, 5 mai, il y en aura deux: 10 h. à 11 h. 30, au poste CKAC, Mlle Francoeur, de la Fédération nationale St-Jean-Baptiste; 20 h. à 7 h. 05, au poste CFCF, M. Kenneth P. McNair, avocat.

Revue hebdomadaire des sports

Elmer W. Ferguson, commentateur réputé, et Lovell Mickles, fils, passeront en revue les événements sportifs de la semaine et discuteront des résultats probables des matchs des prochaines journées, durant le programme de la revue hebdomadaire des sports, diffusée par le poste CKAC, vendredi soir à 10 h.

L'ORGATRON EVERETT

Instrument extraordinaire... Orgue approprié pour l'église, la chapelle, le couvent ou le foyer.

Prix à compter de \$795.

Conditions faciles.

LINDSAY'S

C.W. LINDSAY & CO. LIMITED FOUNDED 1877
PIANOS-RADIO-ORGANS

J.-A. HEBERT, président et directeur général.

1112 rue Ste-Catherine ouest (Juste à l'ouest de Peel)

4885 rue St-Hubert (entre Bélanger)

580 rue Ste-Catherine est (entre St-Hubert)

4232 rue Wellington (Verdun)

MONTREAL

L'industrie textile

La "Montreal Cottons" à Valleyfield

Réponse du gérant général, M. Aird, à M. Maxime Raymond

En réponse aux accusations portées récemment à la Chambre des Communes par M. Maxime Raymond, député de Beauharnois-Laprairie, M. W.-G. Aird, gérant général de la Montreal Cottons Limited à Valleyfield, déclare:

"M. Raymond a tenté de noircir toute l'industrie canadienne et particulièrement l'industrie textile, en comparant la Montreal Cottons Limited à la Valleyfield. L'essai de peindre la ville de Valleyfield sous un jour pauvre et désolé. Si ces accusations étaient vraies, cela serait très grave. Mais elles ne sont qu'une trame de versions mutilées et de rapports erronés. Leur effet est de rendre un mauvais service aux ouvriers canadiens, à l'industrie canadienne et au crédit des citoyens de Valleyfield. Il est presque impossible de traiter logiquement ce qu'a dit M. Raymond de la compagnie, car les choses qu'il en a dites manquent totalement de logique. Mais la mise au point suivante semble nécessaire:

"Son accusation, que l'on oblige les employés à attendre de longues heures pour leurs gages, dans des conditions inclementes, est particulièrement dommageable et malicieuse, car elle implique de la part des autorités de la filature un désintéressement complet des plus élémentaires considérations. Cette accusation est fautive et sans rapport avec les faits. La grande majorité des employés sont payés dans les départements qu'ils travaillent. A chaque quinzaine, lors du jour de la paye, le payeur et ses commis vont de département en département à travers tout l'établissement. Chaque employé se voit remettre une fiche en contrepartie à celui vis-à-vis son nom sur la liste de paye pour la quinzaine. A l'arrivée du payeur dans un département, les fiches sont présentées et la paye est remise. Tout employé désirant des renseignements complets au sujet de ses gages peut les obtenir de la liste de paye, ou ils sont inscrits avec soin et peuvent être vérifiés. C'est une injustice de la part de M. Raymond envers l'intelligence et l'ambition de nos employés de les dépeindre

SAMEDI, 6 MAI

CFPX — 590 mètres — 600 kilocycles

4.00 Matinée Club, NBC.

4.15 Musique.

4.30 Soliste de NBC.

4.45 Karl Wild, pianiste, NBC.

4.55 Anna Ellington, NBC.

5.00 Nouvelles-éclairs.

5.15 Recital d'orgue.

5.30 Imperial Cigarette Co.

5.45 Glee Club.

5.50 Dernières nouvelles Moisson.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

4.00 Baseball: Baltimore à Royal.

6.00 Heures et demi-musique.

6.15 Le reporter de l'air.

6.30 Heures et demi-musique.

7.15 A votre santé.

7.30 Le courrier de Jeanne.

7.45 Le courrier de Jeanne.

8.00 Radio-comédie.

8.00 Quatuor de violoncelle.

8.15 Recital d'orgue.

9.30 Studio.

10.30 Studio — Heures.

Radio-France

Station Paris-Montreal — sur 25 mètres 24 et sur 25 mètres 60

8.30 p.m. — Concert de musique enregistrée; informations en français; cours coloniaux; musique enregistrée; informations en anglais.

10.20 p.m. — Propos familiers pour les Américains; le message de Paris (en allemand); informations en allemand.

Radio-Italie

Station 380, Rome — sur 31.3 még.

7.30 p.m. — Nouvelles en anglais; musique de chambre; la villa Gelimontana; nouvelles en italien.

Radio-Etats-Unis

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

7.30 p.m. — La vie des grands hommes.

8.00 p.m. — Quaker Party.

9.00 p.m. — Vox Pop.

10.00 p.m. — Les pièces d'Archie Oboler.

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles

6.05 p.m. — Revue espagnole.

7.00 p.m. — Programme dramatique.

11.00 p.m. — National Barn Dance.

11.35 p.m. — Orchestre Russ Morgan.

Radio-Canada

Le nouvel opéra de Menotti

Le nouvel opéra du jeune compositeur italien Gian-Carlo Menotti, La Vieille Fille et le Voleur, sera diffusé par le poste Marconi CFCF et par Radio-Canada samedi soir, à 10 h. Robert Meade du Metropolitan, Mary Hoppe interpréteront les rôles-titres.

Le départ de Portsmouth de Leurs Majestés

9 h. 10 a.m.

Le poste Marconi CFCF diffusera la cérémonie du départ de Portsmouth de Leurs Majestés le roi et la reine en route pour l'Angleterre.

Le poste CKAC irradiera également le départ de Leurs Majestés de Portsmouth.

Sommaire

VENDREDI, 5 MAI

4.00 Les chefs-d'œuvre de la musique.

5.00 La chronique parée sur les programmes de la soirée et intermède musical.

5.15 Chansonnets françaises.

5.30 Le quart d'heure de la vie.

5.45 La bourse de Montréal.

6.00 Les plus beaux disques.

6.30 Radio-journal et chronique parée sur les programmes.

6.40 L'heure exacte.

6.50 L'heure exacte.

7.00 La Pension Elder. Sketch radiophonique de M. Robert Chouquette.

7.15 Orchestre et orgue.

7.30 Make Mine Music, avec Pauline Renée et Alex Morgan. Orchestre sous la direction de Percy Pasternack.

8.00 Radio-journal et chronique parée sur les programmes.

8.30 Radio-théâtre sous la direction de Guy Mauffette.

9.00 L'heure de la valse avec Frank Munn, ténor; le chœur Manhattan et l'orch. Lyman.

9.30 Les chefs-d'œuvre du piano.

10.00 L'heure exacte.

10.30 L'heure exacte et chronique sportive.

11.00 Orchestre.

11.15 Orchestre.

11.30 Orchestre.

11.45 Orchestre.

RESEAU DE L'EST

POSTES DE RADIO-CANADA

Station	Ville	Kilocycles
CFMX	Montréal (français)	910
CFMT	Montréal (français)	960
CFBY	Montréal (français)	980
CFBT	Montréal (français)	1010
CFBY	Montréal (français)	1020
CFBY	Montréal (français)	1030
CFBY	Montréal (français)	1040
CFBY	Montréal (français)	1050
CFBY	Montréal (français)	1060
CFBY	Montréal (français)	1070
CFBY	Montréal (français)	1080
CFBY	Montréal (français)	1090
CFBY	Montréal (français)	1100

RESEAU DE L'OUEST

Station	Ville	Kilocycles
CFRC	Winnipeg, Ont.	600
CFRC	Winnipeg, Ont.	720
CFRC	Winnipeg, Ont.	840
CFRC	Winnipeg, Ont.	960
CFRC	Winnipeg, Ont.	1080
CFRC	Winnipeg, Ont.	1200
CFRC	Winnipeg, Ont.	1320
CFRC	Winnipeg, Ont.	1440
CFRC	Winnipeg, Ont.	1560
CFRC	Winnipeg, Ont.	1680
CFRC	Winnipeg, Ont.	1800
CFRC	Winnipeg, Ont.	1920
CFRC	Winnipeg, Ont.	2040
CFRC	Winnipeg, Ont.	2160
CFRC	Winnipeg, Ont.	2280
CFRC	Winnipeg, Ont.	2400
CFRC	Winnipeg, Ont.	2520
CFRC	Winnipeg, Ont.	2640
CFRC	Winnipeg, Ont.	2760
CFRC	Winnipeg, Ont.	2880
CFRC	Winnipeg, Ont.	3000

RESEAU DE L'EST

POSTES DE RADIO-CANADA

Station	Ville	Kilocycles
CFMX	Montréal (français)	910
CFMT	Montréal (français)	960
CFBY	Montréal (français)	980
CFBT	Montréal (français)	1010
CFBY	Montréal (français)	1020
CFBY	Montréal (français)	1030
CFBY	Montréal (français)	1040
CFBY	Montréal (français)	1050
CFBY	Montréal (français)	1060
CFBY	Montréal (français)	1070
CFBY	Montréal (français)	1080
CFBY	Montréal (français)	1090
CFBY	Montréal (français)	1100

M. Frank Pouliot au Manoir des Oliviers

Lundi prochain, à 12 h. 15, aura lieu le neuvième déjeuner-causerie de la Jeunesse de l'Union Nationale de Québec, au Manoir des Oliviers, 1331, Parc LaFontaine. Le conférencier sera M. Frank Pouliot, député de Missisquoi.

Comme notre journal l'a déjà annoncé, les ministres et les députés sont les conférenciers. M. Maurice Duplessis a promis aux organisateurs d'assister à l'un de ces déjeuners dans le courant du mois de mai.

Pour plus d'information et pour les billets, on est prié de communiquer à BE, 1186.

McNish's

IMPORTED SCOTCH WHISKY

DISTILLE ET MELANGE EN ECOSSE
Coburn Distilleries Limited
26 et 28, 40 et 42, 44 et 46, 48 et 50, 52 et 54, 56 et 58, 60 et 62, 64 et 66, 68 et 70, 72 et 74, 76 et 78, 80 et 82, 84 et 86, 88 et 90, 92 et 94, 96 et 98, 100 et 102, 104 et 106, 108 et 110, 112 et 114, 116 et 118, 120 et 122, 124 et 126, 128 et 130, 132 et 134, 136 et 138, 140 et 142, 144 et 146, 148 et 150, 152 et 154, 156 et 158, 160 et 162, 164 et 166, 168 et 170, 172 et 174, 176 et 178, 180 et 182, 184 et 186, 188 et 190, 192 et 194, 196 et 198, 200 et 202, 204 et 206, 208 et 210, 212 et 214, 216 et 218, 220 et 222, 224 et 226, 228 et 230, 232 et 234, 236 et 238, 240 et 242, 244 et 246, 248 et 250, 252 et 254, 256 et 258, 260 et 262, 264 et 266, 268 et 270, 272 et 274, 276 et 278, 280 et 282, 284 et 286, 288 et 290, 292 et 294, 296 et 298, 300 et 302, 304 et 306, 308 et 310, 312 et 314, 316 et 318, 320 et 322, 324 et 326, 328 et 330, 332 et 334, 336 et 338, 340 et 342, 344 et 346, 348 et 350, 352 et 354, 356 et 358, 360 et 362, 364 et 366, 368 et 370, 372 et 374, 376 et 378, 380 et 382, 384 et 386, 388 et 390, 392 et 394, 396 et 398, 400 et 402, 404 et 406, 408 et 410, 412 et 414, 416 et 418, 420 et 422, 424 et 426, 428 et 430, 432 et 434, 436 et 438, 440 et 442, 444 et 446, 448 et 450, 452 et 454, 456 et 458, 460 et 462, 464 et 466, 468 et 470, 472 et 474, 476 et 478, 480 et 482, 484 et 486, 488 et 490, 492 et 494, 496 et 498, 500 et 502, 504 et 506, 508 et 510, 512 et 514, 516 et 518, 520 et 522, 524 et 526, 528 et 530, 532 et 534, 536 et 538, 540 et 542, 544 et 546, 548 et 550, 552 et 554, 556 et 558, 560 et 562, 564 et 566, 568 et 570, 572 et 574, 576 et 578, 580 et 582, 584 et 586, 588 et 590, 592 et 594, 596 et 598, 600 et 602, 604 et 606, 608 et 610, 612 et 614, 616 et 618, 620 et 622, 624 et 626, 628 et 630, 632 et 634, 636 et 638, 640 et 642, 644 et 646, 648 et 650, 652 et 654, 656 et 658, 660 et 662, 664 et 666, 668 et 670, 672 et 674, 676 et 678, 680 et 682, 684 et 686, 688 et 690, 692 et 694, 696 et 698, 700 et 702, 704 et 706, 708 et 710, 712 et 714, 716 et 718, 720 et 722, 724 et 726, 728 et 730, 732 et 734, 736 et 738, 740 et 742, 744 et 746, 748 et 750, 752 et 754, 756 et 758, 760 et 762, 764 et 766, 768 et 770, 772 et 774, 776 et 778, 780 et 782, 784 et 786, 788 et 790, 792 et 794, 796 et 798, 800 et 802, 804 et 806, 808 et 810, 812 et 814, 816 et 818, 820 et 822, 824 et 826, 828 et 830, 832 et 834, 836 et 838, 840 et 842, 844 et 846, 848 et 850, 852 et 854, 856 et 858, 860 et 862, 864 et 866, 868 et 870, 872 et 874, 876 et 878, 880 et 882, 884 et 886, 888 et 890, 892 et 894, 896 et 898, 900 et 902, 904 et 906, 908 et 910, 912 et 914, 916 et 918, 920 et 922, 924 et 926, 928 et 930, 932 et 934, 936 et 938, 940 et 942, 944 et 946, 948 et 950, 952 et 954, 956 et 958, 960 et 962, 964 et 966, 968 et 970, 972 et 974, 976 et 978, 980 et 982, 984 et 986, 988 et 990, 992 et 994, 996 et 998, 1000 et 1002, 1004 et 1006, 1008 et 1010, 1012 et 1014, 1016 et 1018, 1020 et 1022, 1024 et 1026, 1028 et 1030, 1032 et 1034, 1036 et 1038, 1040 et 1042, 1044 et 1046, 1048 et 1050, 1052 et 1054, 1056 et 1058, 1060 et 1062, 1064 et 1066, 1068 et 1070, 1072 et 1074, 1076 et 1078, 1080 et 1082, 1084 et 1086, 1088 et 1090, 1092 et 1094, 1096 et 1098, 1100 et 1102, 1104 et 1106, 1108 et 1110, 1112 et 1114, 1116 et 1118, 1120 et 1122, 1124 et 1126, 1128 et 1130, 1132 et 1134, 1136 et 1138, 1140 et 1142, 1144 et 1146, 1148 et 1150, 1152 et 1154, 1156 et 1158, 1160 et 1162, 1164 et 1166, 1168 et 1170, 1172 et 1174, 1176 et 1178, 1180 et 1182, 1184 et 1186, 1188 et 1190, 1192 et 1194, 1196 et 1198, 1200 et 1202, 1204 et 1206, 1208 et 1210, 1212 et 1214, 1216 et 1218, 1220 et 1222, 1224 et 1226, 1228 et 1230, 1232 et 1234, 1236 et 1238, 1240 et 1242, 1244 et 1246, 1248 et 1250, 1252 et 1254, 1256 et 1258, 1260 et 1262, 1264 et 1266, 1268 et 1270, 1272 et 1274, 1276 et 1278, 1280 et 1282, 1284 et 1286, 1288 et 1290, 1292 et 1294, 1296 et 1298, 1300 et 1302, 1304 et 1306, 1308 et 1310, 1312 et 1314, 1316 et 1318, 1320 et 1322, 1324 et 1326, 1328 et 1330, 1332 et 1334, 1336 et 1338, 1340 et 1342, 1344 et 1346, 1348 et 1350, 1352 et 1354, 1356 et 1358, 1360 et 1362, 1364 et 1366, 1368 et 1370, 1372 et 1374, 1376 et 1378, 1380 et 1382, 1384 et 1386, 1388 et 1390, 1392 et 1394, 1396 et 1398, 1400 et 1402, 1404 et 1406, 1408 et 1410, 1412 et 1414, 1416 et 1418, 1420 et 1422, 1424 et 1426, 1428 et 1430, 1432 et 1434, 1436 et 1438, 1440 et 1442, 1444 et 1446, 1448 et 1450, 1452 et 1454, 1456 et 1458, 1460 et 1462, 1464 et 1466, 1468 et 1470, 1472 et 1474, 1476 et 1478, 1480 et 1482, 1484 et 1486, 1488 et 1490, 1492 et 1494, 1496 et 1498, 1500 et 1502, 1504 et 1506, 1508 et 1510, 1512 et 1514, 1516 et 1518, 1520 et 1522, 1524 et 1526, 1528 et 1530, 1532 et 1534, 1536 et 1538, 1540 et 1542, 1544 et 1546, 1548 et 1550, 1552 et 1554, 1556 et 1558, 1560 et 1562, 1564 et 1566, 1568 et 1570, 1572 et 1574, 1576 et 1578, 1580 et 1582, 1584 et 1586, 1588 et 1590, 1592 et 1594, 1596 et 1598, 1600 et 1602, 1604 et 1606, 1608 et 1610, 1612 et 1614, 1616 et 1618, 1620 et 1622, 1624 et 1626, 1628 et 1630, 1632 et 1634, 1636 et 1638, 1640 et 1642, 1644 et 1646, 1648 et 1650, 1652 et 1654, 1656 et 1658, 1660 et 1662, 1664 et 1666, 1668 et 1670, 1672 et 1674, 1676 et 1678, 1680 et 1682, 1684 et 1686, 1688 et 1690, 1692 et 1694, 1696 et 1698, 1700 et 1702, 1704 et 1706, 1708 et 1710, 1712 et 1714, 1716 et 1718, 1720 et 1722, 1724 et 1726, 1728 et 1730, 1732 et 1734, 1736 et 1738, 1740 et 1742, 1744 et 1746, 1748 et 1750, 1752 et 1754, 1756 et 1758, 1760 et 1762, 1764 et 1766, 1768 et 1770, 1772 et 1774, 1776 et 1778, 1780 et 1782, 1784 et 1786, 1788 et 1790, 1792 et 1794, 1796 et 1798, 1800 et 1802, 1804 et 1806, 1808 et 1810, 1812 et 1814, 1816 et 1818, 1820 et 1822, 1824 et 1826, 1828 et 1830, 1832 et 1834, 1836 et 1838, 1840 et 1842, 1844 et 1846, 1848 et 1850, 1852 et 1854, 1856 et 1858, 1860 et 1862, 1864 et 1866, 1868 et 1870, 1872 et 1874, 1876 et 1878, 1880 et 1882, 1884 et 1886, 1888 et 1890, 1892 et 1894, 1896 et 1898, 1900 et 1902, 1904 et 1906, 1908 et 1910, 1912 et 1914, 1916 et 1918, 1920 et 1922, 1924 et 1926, 1928 et 1930, 1932 et 1934, 1936 et 1938, 1940 et 1942, 1944 et 1946, 1948 et 1950, 1952 et 1954, 1956 et 1958, 1960 et 1962, 1964 et 1966, 1968 et 1970, 1972 et 1974, 1976 et 1978, 1980 et 1982, 1984 et 1986, 1988 et 1990, 1992 et 1994, 1996 et 1998, 2000 et 2002, 2004 et 2006, 2008 et 2010, 2012 et 2014, 2016 et 2018, 2020 et 2022, 2024 et 2026, 2028 et 2030, 2032 et 2034, 2036 et 2038, 2040 et 2042, 2044 et 2046, 2048 et 2050, 2052 et 2054, 2056 et 2058, 2060 et 2062, 2064 et 2066, 2068 et 2070, 2072 et 2074, 2076 et 2078, 2080 et 2082, 2084 et 2086, 2088 et 2090, 2092 et 2094, 2096 et 2098, 2100 et 2102, 2104 et 2106, 2108 et 2110, 2112 et 2114, 2116 et 21



Directrice: Germaine BERNIER

NOTRE PATRON DE LA SEMAINE

L'appel des ancêtres

Réception et "Bal du Vieux Montréal" le 30 mai 1939, à l'hôtel Windsor, au bénéfice du musée du Château de Ramezay

Nouvelle liste de noms historiques

Aperçu du plan d'ensemble historique préparé par Mme B.-G. Bourgeois, présidente du comité du bal, avec la collaboration de Mlle Marie-Claire Daveluy, membre de la Société historique de Montréal.

Plusieurs groupes de l'Histoire du Canada défilent par ordre chronologique, au début de la fête du 30 mai. Ils rappelleront, soit un événement (fondation, guerre, fait de notoriété publique, etc.), soit encore un ensemble de personnages pittoresques ou de familles célèbres et distinguées de chez nous.

Tous ces groupes, depuis 1642 jusqu'à 1867, ont trait à l'Histoire de Montréal et, par relation, à l'Histoire de la Grande-Bretagne, de la France, des Etats-Unis, du Canada en général.

Chaque membre d'un groupe appartient à l'Histoire et a vécu à telle date ou en tel pays. Ceci est la caractéristique de ce bal; rien n'est abandonné à la fantaisie.

Les noms susceptibles d'évocation historique seront de première importance, l'idée de ce gala étant de "faire connaître l'Histoire du Canada et de réveiller l'esprit de fierté et de vénération que les Canadiens doivent avoir de leur passé".

Dans les articles que nous publierons périodiquement, nous donnerons quelques noms de ces groupes principaux.

On peut toutefois, en s'adressant au comité du bal, chambre 118, hôtel Windsor (téléphone Lancaster 4007), obtenir tous les détails relatifs à ces mêmes groupes — et des suggestions quant aux costumes qui appartiennent aux diverses époques.

Voici une nouvelle liste de noms historiques susceptibles d'être évoqués à ce bal:

Ramezay et ses enfants

Claude de Ramezay, né en 1691, Enseigne de vaisseau. Tué en 1711, Catherine de Ramezay, née en 1692. Un enfant anonyme, né et décédé le 27 juillet 1693; Louis de Ramezay, sieur de Monroir, né en 1694, tué en 1716; Charles Hector de Ramezay, sieur de la Gesse, né en 1695, Périt dans le Chameau en 1725; Marie-Catherine de Ramezay, née en 1696, Ursuline (Soeur Ste-Radegonde), morte en 1725; Marie-Charlotte de Ramezay, née en 1697, morte en 1767, religieuse à l'Hôpital Général de Québec. (Soeur St-Claude de la Croix); Pierre Timothée de Ramezay, né en 1698, mort en 1706; Louise Geneviève de Ramezay, née en 1699, épouse le sieur Louis-Henri Deschamps, sieur de Boisbérbert et Seigneur de la Boutellerie, mort en 1736; Marie-Angélique de Ramezay, née en 1701, morte en 1749, célibataire. Françoise de Ramezay, née et décédée en 1702; Françoise Ursule de Ramezay, née en 1704, morte en 1704; Françoise Louise de Ramezay, née en 1705, morte en 1776, célibataire; Marie Elisabeth de Ramezay, née en 1707, épouse Louis de la Corne, sieur de Chapt, mort en 1780; Jean-Baptiste-Nicholas-Roch de Ramezay, né en 1708, épouse aux Trois-Rivières, en 1728.

La dentelle au lacet est la dernière nouveauté pour les rideaux. Le modèle que nous présentons est assorti au rideau de fenêtre paru la semaine dernière. Il est court et facile à faire, même pour des débutantes.

No 385 — Rideau de porte, dessin de 22 pcs de large sur 24 pcs de haut. Etoffe sur tissu de couleur, 75c. Fournitures environ 9 vgs de lacet uni 6c, blanc ou écru, 4 vgs de lacet dentelé pour le bord, blanc seulement, 28 anneaux blanc ou écru à 8c la douz., 1 rouleau de fil de toile à 35c. Il est facile de teinter soi-même le lacet dentelé écru dans du thé ou du café.

Marquise française pour rideau, blanc, 45 pcs de large seulement à \$1.05 la verge. Ecru, 51 pcs à 98c, 60 pcs à \$1.25, 71 pcs à \$1.50 la verge.

La dentelle Renaissance par Th. de Dillmont, instructions claires et complètes pour apprendre seule la dentelle au lacet, 12 planches hors-texte (Dentelles, insertions délicates pour garniture de lingerie, centres, un mouchoir), 98c. Circulaire de baptême, 5c; circulaire religieuse, 5c.

Abonnez-vous à notre revue mensuelle de broderie et musique, 12c seulement par an.

COUPON DE COMMANDE

N.B. — Nous prions nos clients de ne jamais envoyer de monnaie par la poste et de nous faire la remise par bons de poste ou timbres-poste en même temps que la commande.

VENDREDI, 5 MAI 1939

Ci-inclus.....pour patrons nos.....

Nom.....

Adresse.....

Louise Godefroy de Tonnancour dont il eut 6 enfants. M. de Ramezay meurt en 1777, sa femme en 1791; Marie-Marguerite Louise de Ramezay, née en 1711, meurt la même année; Louise-Geneviève de Ramezay épouse du major Deschamps de Boisbérbert eut 5 enfants. Une de ses filles épousa Pierre Roch de St-Ours et une autre Charles-François Tarieu de Lanaudière; Claude de Ramezay, fils de Timothée et seigneur de la Gesse, Montigny et Bois-Florent. Né en 1659 en France. Sa mère se nommait Tribouillard. Au Canada en 1685. Gouverneur des Trois-Rivières en 1690 et y épouse Marie-Charlotte Denys de la Ronde, la même année.

Fondation de la Société St-Jean-Baptiste — 1834

Le premier banquet eut lieu dans le jardin de John Picoté de Belestre McDonell (site actuel de la gare Windsor). Il y eut 60 convives, Français, Anglais, et Américains. Le fondateur de la Société fut Ludger Duvernay, propriétaire de "La Minerve", le premier président, Jacques Viger, premier maire de Montréal, et le vice-président, John Turney.

Au nombre des convives se trouvaient: L.-H. Lafontaine, Edouard B. Rodier, Thomas Storrow Brown, E.-B. O'Callaghan, C.-O. Perrault, A.-A. Rodier, le capitaine Sabre-vois de Bleury, député, Dr. Vallee, M. Le Tourneur, Louis Victor Sicotte, Dr. Laberge, M. Baker, L. Gosse, lin, journaliste, M. L.-G. de Lorimier, membre du conseil législatif, J.-L. Beaudry, plus tard maire de

PATRON VENNAT 385



Abonnez-vous à notre revue mensuelle de broderie et musique, 12c seulement par an.

COUPON DE COMMANDE

N.B. — Nous prions nos clients de ne jamais envoyer de monnaie par la poste et de nous faire la remise par bons de poste ou timbres-poste en même temps que la commande.

VENDREDI, 5 MAI 1939

Ci-inclus.....pour patrons nos.....

Nom.....

Adresse.....

Assemblée annuelle de la Société d'Etude

Présidence du R. P. Forest — Revue des activités de l'année — Remise des prix littéraires — Nouveau conseil de direction: Mlle Doré réélue présidente

La Société d'Etude et de Conférences, qui compte maintenant 21 cercles affiliés, clôturait la saison de ses activités par une réunion générale, hier après-midi, à l'hôtel Windsor.

"Nous devons être fiers de l'année qui se termine et qui a été une des plus belles", a dit hier après-midi, le R. P. Forest, O.P., directeur de la Société d'Etude et de Conférences, en soulignant l'activité de nos nombreux cercles de la Société, à l'occasion de la réunion annuelle au Salon du Prince de Galles.

Le R. P. Forest a rendu hommage à Mlle Annette Doré, présidente de la Société "qui, dit-il, a été vraiment la tête et l'âme de notre grand cercle littéraire". Il s'est fait l'interprète de tous les membres pour reconnaître que "la culture aussi solide que brillante de Mlle Doré et son dévouement inlassable en font, pour une telle société, une présidente idéale".

"Si l'on compare les rapports des premières années, a-t-il ajouté, on ne peut que constater que la Société a avancé à pas de géant, et vous me permettez bien de vous en féliciter et de nous en féliciter tous ensemble".

Les présidents des cercles affiliés à la Société ont présenté un court rapport de l'activité de leurs groupements respectifs.

La secrétaire de la Société a fait la revue des activités de l'année en faisant une brève analyse des études présentées par les nombreux conférenciers et conférencières que les membres de cette association ont eu l'avantage d'entendre.

Quatre prix littéraires ont été décernés comme suit: Section "A", 1er prix, offert par la Société d'Etude et de Conférences, mérité par Mmes Maurice Hudon et Henri Gariépy; sujet du travail: Jules Romains et "Les hommes de bonne volonté".

2e prix: médaille offerte par le ministère des affaires étrangères et remise par le consul de France, méritée par Mlle Germaine Parizeau; sujet: l'Architecture en Russie.

3e prix: \$10, offert par la présidente de la Société, mérité par Mme Samuel Poiras; sujet: l'Acadie, pays d'Engouline.

Section "B": un prix de \$5, offert par la Société d'Etude et de Conférences, mérité par Mme Andrée Gibeault-Paradis, pour son travail sur France-Nohain.

Le nouveau conseil de direction comprend: Mlle Annette Doré, réélue présidente; Mlle Germaine Parizeau, 1ère vice-présidente; Mlle Andrée Attenu, 2e vice-présidente; Mme René Duguay, secrétaire; Mlle Aimée Cusson, trésorière. Conseillères: Mlle Claire Janin et Mlle Roger Dufresne.

Nouveaux solennelle de réparation

Vendredi, le 5 mai, 6ème jour de la neuvaïne, au Monastère de Marie-Réparatrice, 1025 Mont-Royal, ouest, Outremont, se poursuivait les exercices de la Neuvaïne de Réparation. A 7h., pèlerinages de la Fraternité eucharistique de N.-D. du Saint-Sacrement (section féminine), messe et sermon par le R. P. Sainte-Marie, S.S.S.; 9h., Providence du St-Enfant-Jésus; 11h., Ecole Saint-Ambroise; 1h., Ecole de la Villa Saint-Joseph; 2h., Dames de Marie-Anne de Sainte-Marguerite-Marie, (sermon par M. l'abbé Fleury); 3h., Adoratrices du Saint-Sacrement de l'Immaculée-Conception (sermon par le R. P. G. Mongeau, S.J.); Dames Enfants de Marie du Sacré-Coeur, la Providence Sainte-Geneviève fera les frais du chant; 4h., Garde d'honneur de l'Académie St-Jean-Baptiste, C.S.V.; 5h., Ecole Charlevoix, F.I.C.; 6h., Ecole Charles-Garnier, Cadets et Croisés, F.I.C., sermon par le R. P. P. Gauthier, S.J. A 8h., sermon par le R. P. Lorenzo Gauthier, C.S.V., et pèlerinages de la Société des Artisans Canadiens-Français et des Dames de Sainte-Anne de Saint-

Jean-Berchmans. Le salut solennel sera chanté par la chorale des élèves de l'Ecole de St-Stanislas de Kostka, et la bénédiction du Saint-Sacrement donnée par M. le Curé Caron.

Samedi, le 6 mai, à 8h., messe et sermon par M. l'abbé Savaria, et pèlerinages des Croisés de Saint-Jean de la Croix et Académie Marie-Anne, S.S.A.; 9h., Ecole Saint-Clement de Viauville, S.J.M.; sermon par M. l'abbé Quimet; 10h., Académie Sainte-Anastasia, S.S.A.; 11h., Académie Saint-Georges, S.S.A.; midi, Ecole Saint-Marc; 1h., Pensionnat Sainte-Emilie, S.J.M.; Ecole Madeleine de Verchères, S.J.M.; Académie N.-D. des Sept-Douleurs, C.N.D., et Providence N.-D. de Grâce; sermon par M. l'abbé J.-B. Deschênes; 2h., Guides Catholiques de Montréal, sermon par M. le chanoine R. Drouin; 3h., Croisés de Saint-Etienne, F.S.G.; un groupe de Frères de l'Instruction Chrétienne; 4h., les membres de l'Oeuvre de l'adoration de M.-R., et le Cours supérieur de religion, les Noëlistes, sermon par le R. P. Lorenzo Gauthier, C.S.V.; les Scolastiques-Frères de Sainte-Croix feront les frais du chant. L'exercice de la neuvaïne du samedi soir, 6 mai, sera particulièrement réservé aux Scouts Catholiques de Montréal, le sermon sera donné par le R. P. Lorenzo Gauthier, C.S.V., et la Bénédiction solennelle par un aumônier scout; les Scouts feront les frais du chant.

La fête de la mère chrétienne

Sous le haut patronage de S. E. Mgr Georges Gauthier, les Amicales féminines du diocèse de Montréal célébreront le 6 mai prochain la Fête de la mère chrétienne.

Les cérémonies religieuses de la messe et du salut auront lieu dans l'église du Gesù et les séances d'étude dans la salle académique du collège Sainte-Marie.

Le comité diocésain invite cordialement les amicales et toutes les dames et demoiselles à se joindre à lui, très nombreuses, pour donner tout l'éclat possible à cette journée de la glorification de la mère chrétienne.

Cette fête est sous la présidence d'honneur de Mgr Chaumont, directeur de l'A.C. de Mme J.-P. Lamarche, présidente générale des A. F. D. M., et sous la présidence active de Mme E. Pineault-Léveillé.

PROGRAMME

I. MATINÉE

9 h. 30. — Messe.
10 h. 05. — Entretien: L'Evangile et les mères. R. P. Robert Forest, S.S.S.
10 h. 30. — Séance d'étude. A) Le cinéma. B) La température.

II. L'APRES-MIDI

2 h. 30. — Prix d'honneur aux lauréates du concours.
3 h. — Débat: "Quelle est la meilleure ouvrière du progrès humain?" Jeannette Bertrand (Soeurs de Ste-Croix), Gilberte Côté, C. N.-Dame, Mme Jodoin (S.S. NN. de J. et M.), Gabrielle Labbé (Institut Pédagogique), Jeanne Gascon (S.S. NN. de J. et M.).
4 h. — Séance récréative: Mme Jean-Louis Audet et ses élèves.
Allocation de Mgr Chaumont.
5 h. — Salut du Très Saint-Sacrement.
Entrée libre.

Pardons de Bretagne

Avec le printemps commence en Bretagne la saison des "Pardons", ces pittoresques fêtes qui associent la dévotion aux réjouissances. Plus de cinquante "grands Pardons" ont lieu au cours des douze mois de l'année.

Parmi les plus importants pardons, mention spéciale doit être faite de celui de Tréguier, qui a lieu le 19 mai. Ce Pardon est dédié à Saint-Yves, le seul légiste qui fut officiellement canonisé par l'Eglise. Les centaines de statues du saint qui existent en Bretagne le montrent entre un riche et un pauvre, rendant la justice impartiale. Ce thème est traité dans le vitrail dont l'American Bar Association fit don à la cathédrale de Tréguier, il y a quelques années.

Dinard, l'élegante station balnéaire, fête le Pardon des Chardons bleus, le dimanche de la Pentecôte; le Pardon de Notre-Dame du Roncier a lieu sous les murs du château de Rohan, à Josselin, l'un des plus pittoresques de Bretagne. Le 31 mai, le Pardon de Saint-Brieuc réunit une foule immense qui prend part à sa fameuse procession aux flambeaux. Des vaisseaux en réduction y sont portés sur les épaules des pêcheurs et semblent naviguer au milieu des cignes. Puis vient la statue blanche comme neige de "Notre-Dame d'Espérance" qui, drapée dans un somptueux voile de dentelle, tient l'Enfant dans ses bras.

Notons encore celui, célèbre entre tous, de Notre-Dame du Folgoët, près de Landerneau, avec sa procession unique où se peuvent admirer les plus vieilles croix et bannières des trente paroisses du Pays de Léon et les plus riches costumes, les modernes et les anciens, ceux datant de 200 et 300 ans, que l'on se transmet de génération en génération, dans les vieilles familles paysannes et que l'on sort des coffres, le 8 septembre, pour le jour du Grand Pardon de "Madame la Vierge".

Gagnants d'un concours de charité

Les résultats du concours de charité organisé en faveur des Bénédictines de Saint-Eustache, ont été donnés ces jours derniers à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Les gagnants sont: Mme E. Leroux, 731 du Couvent, St-Henri; Mme David, 2041 Bellechasse; M. Donat Goulet, 3949 Wellington; Dominion Garment Manufacture, 2050 Bleury.

A l'Alliance canadienne pour le vote des femmes du Québec

Les membres de l'Alliance Canadienne pour le vote des femmes du Québec ont nommé pour le prochain terme les membres du comité exécutif de leur société. Ce sont: présidente, Mlle Idola St-Jean; 1re vice-présidente, Mlle L. A. Morison; 2e vice-présidente, Mme A. D. Verdon; secrétaire, Mme J. A. Lamarche; secrétaire-adjointe, Mlle Yvonne Héroux; trésorière, Mme J. A. Levaque; trésorière-adjointe, Mme David Goulet; bibliothécaire, Mme Y. Tourangeau-David; conseillères, Mme T. Larivière, Mlle A. Gauthier, E. Beaudoin, C. Letest, A. Perron; conseiller légal, Me A. Papineau-Mathieu.

EATON



Choses et autres

POLISSEZ ET REPOLISSEZ...

Le déménagement est terminé... il s'agit maintenant de tout remettre en ordre... de donner au nouveau foyer un aspect familial et agréable.

Or, il n'est de succès possible que s'il règne un état de propreté parfait... dans un cadre quasi irréprochable.

Imaginez les parquets et les nœuds brillants comme un miroir... grâce à la cire liquide ou en pâte — les meubles qui reluisent comme aux premiers jours... et qui doivent cet éclat au poli spécial ou à la crème nettoiyante!

L'ameublement a-t-il quelque peu souffert durant le transport?... Un coup de pinceau... et l'email ou la peinture auront rapidement réparé les dégâts.

Il serait trop long d'énumérer ici tous ces produits pour la beauté de votre maison, ainsi que les nombreux services qu'ils peuvent vous rendre... que vous ayez déménagé ou non!

Noter tout particulièrement que pour votre commodité, ils ont été groupés dans un seul grand rayon, au sixième étage. Offerts à prix avantageux, ils sauront vous donner toute la satisfaction que vous escomptez des marchandises EATON.

T. EATON CO. LIMITED
DE MONTREAL

"Peuvent-elles garder un secret?"

(par Adrienne MAILLET)

Deuxième édition, revue et corrigée. Tous liront avec plaisir ce roman, même s'ils ont beaucoup lu, ils n'auront pas l'impression de retrouver des chemins connus. La fine psychologie de l'auteur, ses remarquables dons du naturel dans le dialogue, sa sincérité, le réalisme des faits captivent l'attention et créent de l'enthousiasme autour de ce livre né dans un cadre canadien.

Volume de 316 pages. Au comptoir ou par la poste \$1.00
SERVICE DE LIBRAIRIE
DU DEVOIR

LeBlanc & Gariépy

Les tailleurs qui "savent habiller"
1430, rue Bleury, au-dessus du théâtre Impérial Montréal

Tailleurs et Tailleurs

L'essentiel pour l'homme averti (et la femme) qui recherche l'élégance des lignes, le soigné de la façon et la coupe irréprochable, c'est de savoir faire le choix de son tailleur. LeBlanc et Gariépy, dessinateurs et tailleurs "à la page", connaissent leur affaire. Maximum de satisfaction aux exigences les plus difficiles.

Complets aux tissus incomparables et faits sur mesures individuelles. Prix à partir de 32.50

Feuilleton du "Devoir"

LE MOT QUE RIEN N'EFFACE

Roman inédit par VICTOR FELI

24. (Suite)

Une surprise sincère passa sur la physionomie du professeur.

—Comment? Vous-même, Monsieur, Avocat à la Cour d'Appel de Paris, averti comme vous devez l'être, vous avez des idées aussi...

—Absurdes? désuètes? dites-le, Monsieur. Et, pourtant je vous déclare que je professe exactement cette opinion et c'est bien parce que je suis, en effet, fort averti, par ma profession et par mon âge, que je tiens la loi du divorce pour une loi criminelle, créatrice d'anarchie, de désordre, de situations intolérables, et ruinant la famille...

—Comment, Monsieur...

Le professeur s'était mis debout et protestait:

—Comment, Monsieur, vous admettez la prison, l'odieuse geôle, les chaînes du mariage?

—Tout d'abord pourquoi avoir trouvé pareilles tortures dans un état qui doit réunir deux coeurs, deux âmes de bonne volonté?

Monsieur Laveyre l'interrompit vivement:

—Et si l'on est trompé?

—C'est que, probablement, on s'est mal informé en choisissant sa fem-

me ou son mari. Actuellement, on bâcle un mariage, c'est-à-dire l'acte, peut-être la plus grave de sa vie, comme la moindre affaire:

achat, vente, transaction quelconque... et, s'il arrive qu'on soit puni de sa légèreté, j'avoue n'accorder qu'une pitié fort limitée à l'un ou l'autre de ces conjoints, voire aux deux...

Le professeur, toujours debout, contenait difficilement une véritable colère. Il reprit avec effort:

—Alors, Monsieur, parce que j'ai été marié avec une femme... qui m'a abandonné sans aucune faute de ma part, je vous l'affirme, il m'est interdit de refaire ma vie?

—Oui, Monsieur, si vous avez pris, devant Dieu, un engagement sacré.

—Ah! Voilà le grand mot lâché!... La question est religieuse...

—En effet, c'est une question, pour laquelle le qualificatif que vous employez — ironiquement — est fort exact: question fameuse!

—primordiale! mais, assez-vous donc, Monsieur,

Distraitemment le professeur reprit son fauteuil, et avec la même irritation, il disait:

—Je connais nombre de cas d'intolérance religieuse, mais celui-ci! —Pardon! Pardon! rétorqua le vieil avocat, toujours narquois, il n'y a nulle intolérance, lorsque dans un groupe humain on a érigé des statuts à suivre, à exiger qu'ils le soient par ceux qui font partie de ce groupe.

—Monsieur, je suis catholique...

—De naissance, mais non, je le vois, d'acceptation des commandements promulgués par l'Eglise.

—Lorsque ces commandements sont inépuables...

Maitre Arlieux se mit à rire franchement:

—Vous nous traitez mal... Du Pape au très humble catholique pratiquant que je suis, nous ne sommes, à votre avis, qu'une série d'imbéciles...

—Mais non! mais non!

—Or, je proteste... quoiqu'étant peu vaniteux par goût, car je trouve le vaniteux un animal antipathique...

Il redevenait sérieux:

—Monsieur, la loi catholique, sur ce point, est d'accord avec la meilleure pensée humaine: c'est-à-dire tend à ne pas ébranler, réduire, abaisser et détruire le mariage indissoluble; soit la famille, première force de la société.

—Et moi, je vous déclare, Monsieur, que c'est inhumain.

—Non, pas. Etre mal marié est un malheur, mais individuel et, si la situation est intolérable, l'Eglise admet la séparation, mais non le remariage du vivant de l'un des conjoints.

—Vous déclarez donc le malheur irréparable?

—Eh! Monsieur, ils sont légion, hélas! les malheurs irréparables sur la planète. Seulement, il y a multiples façons de les subir et...

—Et moi, je récite que la loi catholique, sur ce point, est inacceptable, et je m'imaginais point tyrannie de cette éternelle quand je me suis marié, car je me suis marié à l'Eglise.

—Oui, en croyant, en indiffé-

rent, par une habitude accréditée dans le monde.

—En effet. Je m'en flatte. Je n'ai attaché à cette cérémonie aucune importance et je pense toujours de même. Cependant si c'est le point unique préoccupant Mademoiselle Arlieux, rien de plus facile, ainsi que je le lui ai dit, d'obtenir l'annulation de mon mariage en cour de Rome.

—Vraiment? Votre mariage est nul?

—Je ne dis pas cela. Je dis que je suis assez riche pour payer la forte somme que l'Eglise demande en ces cas-là.

—Et voilà!!! Comme bien d'autres, vous croyez, tout simplement, que Rome peut, à son gré, rompre un mariage, compter pour vaine la réception du sacrement. Or, Monsieur, il n'en est rien. La cour de Rome n'a pas ce droit. Elle peut simplement reconnaître, à l'étude des faits, si un mariage est nul ou valide.

—Allons donc, Monsieur. Chacun sait qu'avec de l'argent on fait ce

qu'on veut en cour de Rome.

—Vous n'avez qu'à essayer. Monsieur Laveyre se leva... à regret...

Péniblement hésitant, il demanda: —Enfin, Monsieur, dois-je perdre tout espoir de voir ma demande agréée?

—Oui, Monsieur.

Le vieil avocat se leva aussi et conclut avec gravité:

—Je vous répète que je considère la loi du divorce comme une loi néfaste pour la société. Cependant, j'admets que, — parmi les incroyants, bien entendu — remarqués comme vous le serez vous-même probablement, des ménages de ce genre peuvent être heureux, au sens humain, et exceptionnellement. Ceci n'enlève rien à la maléfaisance de la loi du divorce, permettant ces remariages. Une loi ne s'érige point pour des cas isolés.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), éditrice-propriétaire — Georges Pelletier, directeur-gérant.

L'Australie se prépare

Programme complet qui s'ajuste au programme britannique — Préparatifs — Les ouvriers contre la conscription

Canberra, Australie, 4 (P. C. Reuters). — Les plans de l'Australie en cas de guerre sont complétés jusqu'en cas de plus petits détails, a dit aujourd'hui le brigadier-général Geoffrey Street, ministre de la défense. Il a ajouté que ce programme est fait pour s'ajuster étroitement au programme britannique. Ce Dominion ne laisse rien au hasard, a-t-il dit; on augmente rapidement les forces armées et le matériel de défense pour faire face à l'urgence présente.

Au même moment, la conférence des travailleurs australiens, qui tient son congrès triennal, a annoncé que sa politique comporte "la défense complète de l'Australie, l'assistance militaire aux membres de la communauté britannique seulement et l'opposition à la conscription".

Le concours du Mérite agricole

Nombreux participants

Québec, 5 — Les agronomes régionaux et de districts reçoivent jusqu'au 1er juin prochain les inscriptions des cultivateurs qui se proposent de prendre part au concours annuel du Mérite Agricole institué par le gouvernement de la province de Québec.

Cette année, les concurrents se recrutent dans la région désignée sous le numéro cinq. Elle comprend les comtés suivants: Abitibi, Bonaventure, Charlevoix, Chicoutimi, Gaspé (y compris les îles de la Madeleine), Lac Saint-Jean, Matane, Matapédia, Rimouski, Roberval, Saguenay ainsi que le comté de Montmorency et quelques paroisses du comté de Québec.

Le concours comprend trois catégories d'adhérents: a) les cultivateurs professionnels, b) les résidents de fermes de démonstration, c) les cultivateurs amateurs.

Les formules d'adhésion sont déposées chez les agronomes de divisions. On peut s'en procurer également en écrivant à M. Oscar Lessard, officier spécial au Ministère de l'Agriculture, à Québec.

"Le port de la rosette de Commandeur ou de la médaille de chevalier ou encore l'obtention du diplôme de mérite que confère cet ordre de la noblesse territoriale sont considérés par les travailleurs des champs comme les dernières honneurs auxquels peut conduire la profession d'agriculteur", déclarait récemment M. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture. Aussi le nombre de concurrents se fait-il très nombreux chaque année et les perspectives du concours 1939 sont très encourageantes si l'on en juge par la quantité d'adhésions déjà enregistrées.

Les hôteliers de la campagne

L'assemblée générale annuelle de l'Association des hôteliers de la campagne aura lieu à l'hôtel Queen's, salon A, à onze heures du matin (heure d'été), lundi, le 8 mai courant.

Le président et le secrétaire donneront un compte rendu des opérations de l'association pour l'année écoulée, après quoi aura lieu l'élection des officiers et des directeurs pour le prochain terme. A une heure p.m., dans la salle espagnole, sera servi un déjeuner intime à tous les membres, leurs familles et les invités.

Le président de l'Association, M. J. L. Gagnon, invite instamment tous les membres à être présents à cette assemblée.

Adoration nocturne de Montréal

Les Adorateurs Nocturnes sont convoqués pour les Quarante-Heures à l'Hospice de Sainte-Brigitte, rue Maisonneuve, samedi, le 6 courant, à 8 heures p. m.

Vient de paraître

LE RAMAGE DE MON PAYS

par Victor BARBEAU

Le français tel qu'on le parle au Canada. Les origines — Le vocabulaire — La grammaire — Du nouveau — Du vrai — De l'utile — Du pratique. Prix: un dollar franco au "Devoir".

La mort du R. F. Gilbert

Le défunt était attaché au Collège de Victoriaville depuis trente-cinq ans

Victoriaville, 5 — Le Révérend Frère Gilbert est décédé à l'âge de 67 ans. Cette mort frappe d'un deuil cruel le collège de Victoriaville auquel le défunt était attaché depuis 35 ans. Le Rév. Frère était estimé de ses collègues du corps professoral des élèves de l'institution et de la population de Victoriaville.

Dans le monde, le Frère Gilbert portait le nom d'Isidore Perreault et il était originaire de Saint-Prospère, comté de Champlain.

Lui survivent: deux frères, Henri Perreault, de Templeton, Floride, et Alphonse Perreault, de Saint-Prospère; une sœur, Sœur Marie-Prospère des SS. du Bon Pasteur, Montréal; des neveux, Léopold Ebacher, de Saint-Prospère; Dominique Ebacher, des Trois-Rivières; Jules Gosselin, de Saint-Prospère; le Frère Théodoric des FF. du Sacré Cœur à Mont-Joli; une nièce, Mme Benoît Ebacher, de Saint-Prospère, et un cousin, le Dr J.-P.-H. Massicotte, de Victoriaville.

Outre les personnes ci-haut mentionnées, assistaient aussi aux funérailles, à la maison-mère d'Arthabaska, plusieurs amis et anciens élèves qui avaient tenu à rendre un dernier témoignage d'estime au cher disparu. Ce sont: MM. Théod. Jacob et Victor Ebacher, de Saint-Prospère; MM. R. Cloutier, E. Boudreau, H. Beaudet, M. Ducharme, W. Carignan, D. Champagne, P. Poulin, W. Levasseur, J. Grégoire, R. Côté, R. Astell, P. Gagné, P. Brochu, S. Brochu, J.-B. Timmerman, E. Fournier, F.-E. Allain, C. Tourigny, de Victoriaville, etc., etc., le Rvd Frère Marcellin, directeur, le Rvd Fr. Michel, s.-dir. du collège des FF. des E. C., Arthabaska, l'abbé Ed. Garand, de Nicolet, et une vingtaine de Frères du Collège de Victoriaville.

La levée du corps fut faite par le Rév. J.-Alph. Jolicoeur, aumônier du collège de Victoriaville, et le service fut chanté par le Rév. J.-E. Châtillon, aumônier de la maison-mère d'Arthabaska. Les funérailles étaient sous la direction de M. Hervé Marcoux, de Victoriaville.

Le Dr Paradis élu maire de Rivière-du-Loup

Rivière-du-Loup, 5 — L'élection d'un nouveau maire de cette ville, rendue nécessaire par la mort du maire Paul Thibault, au commencement d'avril, s'est terminée par la victoire de M. le Dr Antonio Paradis, qui a remporté une majorité de 374 voix sur son adversaire, M. le Dr L.-E. A. Parrot. Le Dr Paradis a reçu 688 votes, et le Dr Parrot, 314 votes.

Le Dr Paradis, après ses études au Séminaire de Québec et à l'Université Laval, fut reçu médecin en 1918. Il a toujours exercé sa profession à la Rivière-du-Loup. Il était élu échevin du quartier centre depuis six ans, dont deux fois sur trois par acclamation.

L'élection au siège échevinal vacant par suite de la démission du Dr Paradis, dans le quartier centre, aura lieu dans la troisième semaine de mai.

MM. J.-N. Francoeur et François Leduc

Ottawa, 5 (D.N.C.). — Notre journal annonçait hier en dépêche d'Ottawa que M. J. N. Francoeur, ancien ministre des Travaux publics dans le cabinet Taschereau et député fédéral de Lotbinière, avait pris le déjeuner en compagnie de M. François Leduc, ancien ministre des Travaux publics dans le cabinet Duplessis, avant-hier au restaurant du parlement.

M. Francoeur nous fait savoir que le renseignement est controuvé. Dont acte.

Les élections dans l'Île-du-Prince-Edouard

Charlottetown, Île du Prince-Edouard, 5 (C.P.). — Le Dr W.-J.-P. MacMillan, ancien premier ministre de l'Île du Prince-Edouard, de 1933 à 1935, et présentement chef de l'opposition, a exposé son programme, hier, aux électeurs. Les élections provinciales ont lieu le 18 mai prochain.

M. MacMillan prétend que le gouvernement libéral a augmenté la dette de façon inconsidérée depuis quatre ans et qu'il a placé la province dans des conditions financières sérieuses. Il préconise l'établissement des jeunes cultivateurs sur des terres, moyennant des prêts à bas intérêt; l'encouragement à l'industrie laitière, l'examen des sols, l'abaissement des taux ferroviaires pour les produits agricoles, l'abolition du système en vertu duquel des députés sont nommés à des offices publics.

L'Osservatore Romano et Dantzig

Avertissement à l'Allemagne et à l'Italie — L'embouchure de la Vistule et le contrôle de la Pologne et de toute l'Europe orientale — L'équilibre de l'axe Rome-Berlin

Cité du Vatican, 4 (P.C.-Havas). — L'Osservatore Romano, organe officiel du Vatican, a conseillé aujourd'hui à l'Allemagne de chercher une solution pacifique à ses difficultés avec la Pologne, au sujet de Dantzig et du Corridor polonais; il a aussi averti l'Italie que si l'Allemagne conquiert une position dominante dans l'Europe orientale, les amis et les ennemis du Reich en souffriront.

Dans une dépêche de Varsovie, le journal a rappelé qu'aucun pays ne pourrait échapper aux effets d'un nouveau conflit européen, "pas même l'Italie avec sa tête de pont albanaise, parce que si l'Italie constitue une extrémité de l'axe Rome-Berlin, cela n'implique pas que les deux parties doivent rester égales".

Le journal ajoute: "Une condition, un but de l'unité est la coopération basée précisément sur l'exclusion de toute disproportion".

La publication vaticane dit que les demandes de l'Allemagne d'avoir Dantzig et un large droit de passage à travers le corridor polonais n'ont qu'un vague rapport avec l'enjeu principal.

"La possession de l'embouchure de la Vistule, à Dantzig, signifie le contrôle de la Pologne et en général de toute l'Europe orientale". Et l'Osservatore Romano ajoute que si l'Allemagne contrôle la Pologne, la Roumanie sera prise entre l'avant-garde germanique et la frontière soviétique, tout comme la Serbie s'est trouvée entre la Russie et l'Empire d'Autriche-Hongrie en 1914.

Le journal a insisté sur "le caractère dangereux pour le Reich d'une aventure au sujet d'une question dans laquelle aucun de ses intérêts vitaux n'est en jeu, mais où l'Empire oriental ou au moins la balance de l'axe".

Neige et ciment

Un entrepreneur enlevait non seulement la neige des rues, mais aussi les sacs de ciment de Concordia — Vaines feuilles dans une cave

L'enquête du comité échevinal sur le problème de la neige, se continue sous la présidence de M. Edmison.

Un témoin a déclaré qu'un certain entrepreneur savait profiter des loisirs de l'heure des repas. Il serait entré dans les cours de la ville, non gardées d'ailleurs, et y aurait volé environ 150 sacs de ciment. Subsequemment il aurait ainsi volé quelques charges de sable.

Le comité a envoyé des détectives creuser dans une cave au sud-ouest de la ville pour retrouver les supposés sacs de ciment. On n'a rien trouvé, outre que la pratique d'enterrer le ciment dans le sol humide et la jamais été fort recommandable et est généralement peu suivie.

Ce même bon citoyen, d'après le témoin, était fort serviable, en nettoyant gratuitement les terrains des pertes d'essence, et notamment le terrain d'un club, en retour de quoi il avait sa gazoline à meilleur marché. La neige ainsi enlevée était comblée et payée comme neige des rues, bien entendu.

La fontaine Rubenstein

Une association juive a fait construire une fontaine au parc Jeanne-Mance en souvenir de l'échevin Rubenstein

La Canadian Press annonce ce qui suit:

Une fontaine publique sera dédiée par le maire Houde, au parc Jeanne-Mance, le 10 mai prochain, à la mémoire de feu Louis Rubenstein, ancien échevin de Montréal, qui fut un sportif renommé.

Le monument a été érigé par la Young Men's Hebrew Association et un groupe d'amis et d'associés de M. Rubenstein, décédé il y a huit ans et qui fut en son temps champion du patinage de fantasia.

La fontaine, de lignes simples et dures, sera dédiée au service du grand nombre de jeunes qui utilisent le parc Jeanne-Mance sur le versant est de la montagne.

M. Rubenstein fut aussi président de la Commission athlétique de Montréal, de l'International Skating Union of America, de l'Amateur Skating Association of Canada, de la Canada Wheelmen's Association, de l'A.A.A. de Montréal, de la Royal Life Saving Society (section québécoise), du St. Andrew's Curling Club et de la Y.M.H.A. de Montréal.

Offices de l'Eglise

LE DIMANCHE 7 MAI

Ive Dim. après Pâques, Semi-double. Messe: Cantate, avec Gl. et Cr.; 2e or. de saint Stanislas, E. M. 3e m.; préface pascalle. Aux vêpres du dim. (5 ps. sous l'unique ant. Allel.); mén. de l'Apparition de saint Michel archange (I Vp.; T. P.) et de saint Stanislas, E. M. (II Vp.).

AU PRONÉ

On annonce: Dim. prochain, dans le dioc. de Valleyfield, on fera la collecte pour les œuvres diocésaines. Vendredi prochain, dans le dioc. de Saint-Jean-de-Québec, 35 anniversaire de l'élection de Son Excellence Mgr Anastase Forgel, évêque de ce diocèse.

Cours du P. Maurice Lamarche, S.J.

Mercredi prochain, le 10 mai, à 8 h. 30, le P. Maurice Lamarche donnera un cours de religion. Le cours se donne au Gesù, 1180 rue Bleury, Entrée libre.

La navigation

La route des Grands Lacs libérée — D'ici quelques heures, plus de 90 navires seront dans notre port — Le capitaine Hilton a sa retraite

La glace ayant cédé aux Cascades durant la journée d'hier, le canal de Soulanges sera maintenant ouvert et permettra la navigation vers les Grands Lacs. Plus de 43 navires attendaient ces jours-ci pour venir s'amarrer à Montréal venant de différents points des Grands Lacs.

Il y a au port de Montréal environ 50 vaisseaux de toutes les catégories, ce nouveau contingent portera d'ici quelques heures aux environs de 90 le nombre de navires dans le port montréalais. Un nombre aussi considérable n'a pas été enregistré depuis des années.

Le capitaine H.-S. Hilton, depuis 1936, commandant du Lady Rodney, du C. N. R., qui fait le service entre Montréal et les Bermudes durant la belle saison et dont, en hiver, Halifax est le port canadien d'arrivée, prendra sa pension d'invalidité prochainement.

Le capitaine Hilton, fils de marin, a consacré toute sa vie aux choses de la mer. Il est maintenant âgé de 65 ans. A 23 ans, il détenait déjà un certificat de capitaine et à 28 ans il était appelé à commander un navire, ce qui est considéré comme précoce dans les cercles maritimes. Le nouveau pensionnaire avait déjà servi sur des navires marchands pour le compte du gouvernement canadien. Il avait aussi fait du service en Australie et en Nouvelle-Zélande et c'était depuis 1933 qu'il était revenu commander des vaisseaux canadiens, dont le Lady Rodney.

Le Frère Frémond en Europe

Le Frère Frémond, des Frères de la Charité, s'est embarqué, hier, à bord du Montcalm pour Anvers. Il est accompagné de l'économiste de la Retraite Saint-Benoît, le Frère Vénier.

Le Frère Frémond se rend à Gand, à la maison-mère, puis à Rome. Il sera de retour le 17 juin.

L'Empress of Australia n'est jamais allé en Australie

L'Empress of Australia, à bord duquel le roi et la reine arriveront à Québec le 15 courant, est un des paquebots canadiens qui ont le plus voyagé à travers le monde depuis quelques années. On sait qu'en plus du service qu'il assure régulièrement sur les ports de la Manche et celui de Québec, ce navire fit plusieurs croisières autour du monde et effectua de nombreux voyages de moindre importance qui le conduisirent au quatre coins du globe, dans les ports les plus différents et les plus éloignés. On a calculé au Pacifique Canadien que l'Australia avait jusqu'ici visité exactement 125 ports en diverses parties du monde et que dans cette liste imposante figurent toutes les lettres de l'alphabet, sauf J et X. C'est ainsi que ce paquebot s'est déjà amarré ou a jeté l'ancre à Aardal, en Norvège, et à Zoppot, près de Dantzig, en passant par Buenos-Ayres, Calcutta, Durban, Eidfjord, Fort-de-France, Gibraltar, Hammerfest, Istanbul, Kotor, Lourenço-Marques, Lisbonne, Monaco, Narvik, Olden, Palerme, Québec, Rio-de-Janeiro, Singapour, Tripoli, Ulvik, Visby, Wilhelmstad, Yokohama et Zanzibar.

Du Spitzberg au nord, à l'île isolée de Tristan da Cunha, dans le sud de l'Atlantique, l'Empress of Australia a promené le drapeau canadien sur toutes les mers du monde mais, coïncidence assez curieuse, il n'a jamais touché la terre d'Australie, dont il porte le nom. De tous les voyages qu'il aura faits l'Australia, celui qu'il commencera demain à Portsmouth, avec les souverains de l'Empire britannique à son bord et la bannière royale à son mat, sera sûrement le plus glorieux d'une longue et active carrière.

Faits divers

Vol manqué

Un bandit armé d'un pistolet à air est entré hier soir vers sept heures, dans une succursale des magasins Laura Secord, située au numéro 1192 rue Peel, et a intimé à la vendeuse, Mlle Alice Rawstron, l'ordre de lui remettre l'argent du tiroir-caisse. Mlle Rawstron, qui avait été récemment témoin de deux vols de même nature, se mit alors en devoir de crier de toutes ses forces, mettant ainsi le bandit en fuite. Ce dernier détala rue Wind-sor puis rue Cypress, la vendeuse à sa suite. Rue Cypress, un serrurier, M. William Reidel, qui avait entendu les cris de Mlle Rawstron, donna la chasse à l'individu, l'arrêta, et le maintint sous bonne garde jusqu'à l'arrivée de la police. Au lieutenant-détective Bourdon, en charge de l'escouade des vols à main armée, l'individu a déclaré venir de Halifax. Il comparaitra devant les tribunaux. On croit qu'il est de plus l'auteur d'une série d'autres vols commis dans des circonstances identiques.

Morte de ses brûlures

Mme Napoléon Goyette, 49 ans, 903, place Richmond, a succombé, hier soir, à l'édifice Pucy de l'hôpital Général, aux brûlures qu'elle avait subies mercredi après-midi.

Mme Goyette préparait un repas sur son poêle à gaz, dans la cuisine de son logis, quand le feu se communiqua à ses vêtements. Elle fut grièvement brûlée par tout le corps avant que ses voisins ne vinssent lui porter secours; transportée à l'hôpital elle expira dans la soirée d'hier; son cadavre est à la morgue pour enquête.

Citoyen de Verdun trouvé pendu

M. John Duncan, 39 ans, qui habitait au numéro 386, sixième avenue, Verdun, employé de la Canadian National Express, a été trouvé mort hier après-midi pendu à un soliveau du hangar de son domicile. Le cadavre a été transporté à la morgue où une enquête sera tenue sous la présidence du coroner du district de Montréal, M. Richard Duckett. Duncan venait de déménager dans un nouveau logement. C'est sa femme qui fit la macabre découverte. Duncan souffrait d'une excessive nervosité depuis un an.

Infirmité grièvement blessé

Partiellement aveugle, un vendeur de balais a été grièvement blessé hier après-midi, à 1 heure, quand il fut renversé par une auto, dans le nord de la ville.

La victime est M. Arthur Thivierge, 40 ans, 4548, rue Garnier, qui, en traversant la rue, fut frappé par un véhicule conduit par M. Maurice Janin, 8005 avenue Westmount, Ville Saint-Pierre. Ce dernier arrêta immédiatement et aida à porter secours. Le blessé fut transporté à l'hôpital Saint-Luc où l'on a diagnostiqué une fracture du crâne ainsi que d'autres blessures, dont des contusions générales.

L'appel de Louis Baillargeon renvoyé

Québec, 5 — Le juge Noël Bel-leau, de la Cour supérieure, siégeant en Cour du Banc du Roi, juridiction d'appel sur conviction sommaire, a renvoyé hier, l'appel de Louis Baillargeon, qui a été condamné à trois mois de prison par M. le juge Thomas Tremblay, de la Cour des Sessions de la Paix, après avoir été trouvé coupable d'intimidation.

Baillargeon, avait voulu forcer deux ouvriers à participer à une grève qu'il avait organisée à l'International Fertilizer.

La femme Francesca Giordina citée à son examen volontaire

Hier, devant M. le juge Maurice Tétréau avait lieu l'enquête préliminaire de la femme Francesca Giordina, accusée de parjure ainsi que

Eveillé par les brûlements d'estomac

Craignait de prendre un bon repos

Quels soucis cet homme devait causer à sa femme! Il ne pouvait manger de rien à cause de l'acidité d'estomac dont il souffrait. Dans la lettre qui suit, sa femme raconte comment il fut soulagé:

"Mon mari avait contracté une sorte d'acidité d'estomac qui le rendait très malheureux. Les repas étaient presque pour lui des cauchemars et, souvent, les brûlements d'estomac l'empêchaient de dormir. Ses affaires l'obligeaient de s'absenter de la maison souvent, mais un jour qu'il passa quelque temps avec moi, je lui donnai des Sels Kruschen. Je fus étonnée des résultats. L'air de lassitude que portait d'habitude son visage disparut complètement, en même temps que ses troubles de digestion. Aujourd'hui, rien ne me fait plus plaisir que de l'entendre me dire: 'J'ai faim!' Il ne semble pas que ce soit possible!" (Mme) K. M. E.

Les sels nombreux qui composent Kruschen favorisent la sécrétion naturelle des sucs vitaux de l'organisme. Peu après avoir commencé à prendre Kruschen, vous constaterez que vous mangerez de meilleur appétit, sans craindre les maux de digestion, après les repas. Et à mesure que vous continuerez "la petite dose quotidienne", vous profiterez des bienfaits de Kruschen.

Desservant à St-Dominique

Québec, 5 (DNC) — Le R. P. Marie-Dominique Bégin, O.P., vient d'être nommé desservant de la paroisse St-Dominique. Il conservera cette charge jusqu'à la nomination du successeur du regretté P. Henri Martin, ancien curé. Le P. Bégin était vicaire-écumène à St-Dominique et l'intime collaborateur du R. P. Martin.

M. l'abbé Jules Rancourt, vicaire à Notre-Dame du Chemin, vient aussi d'être nommé desservant à St-Ferme. M. l'abbé Georges Ouard remplira la charge d'aumônier à la maison provinciale des SS. Franciscaines Missionnaires de Marie.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Régal dominical pour la famille

Épargnez à la maman la corvée de la cuisine, au moins le dimanche. Venez tout le monde dîner au Restaurant de la Gare Windsor ce jour-là. Chacun se réglera des mets succulents qu'on y sert à prix très modiques.

Repas réguliers à 50c, 65c et 75c
Et spécial du dimanche: 80c
Orchestre entre 5 h. 45 et 8 h. 15 p.m.

RESTAURANT DE LA GARE WINDSOR



RESTAURANT DE LA GARE WINDSOR

ROBERT O'Nish
London DRY GIN

Distillé et Embouteillé au Canada
Corby Distilleries Limited
25 oz. \$1.90 - 40 oz. \$2.85

Une grande variété d'améliorations peu coûteuses avec le BÉTON

Le béton peut servir, d'une façon économique et attrayante, à de nombreux usages autour de la maison. Il peut ainsi augmenter la valeur d'une propriété et en faire un endroit où il est plus agréable de vivre. Ainsi, par exemple, vous pouvez construire en béton un garage permanent et à l'épreuve du feu, des allées et des trottoirs, sans parler de nombreuses autres applications moins importantes, tels que bancs, boîtes à fleurs, bassins extérieurs, entrées, murs de soutènement, marches d'escaliers de cave, cadres solaires, tours de plates-bandes, etc. Le béton est peu coûteux et facile à utiliser et ne requiert pas d'entretien onéreux. Pour imprimés descriptifs et suggestions concernant les usages de béton à la maison, écrivez à l'adresse ci-dessous.

CANADA CEMENT COMPANY LIMITED

Bureaux: Immeuble Canada Cement Company — Square Phillips, Montréal.

CUNARD WHITE STAR

vous offre un Choix de Routes VERS L'EUROPE

La Route "ABRITÉE" DU ST-LAURENT

La TRAVERSÉE RAPIDE DE NEW-YORK

DEPARTS hebdomadaires de Montréal et Québec, sur les majestueux St-Laurent, vers l'Angleterre, l'Irlande, l'Ecosse et la France.

Taux de Classe
\$132 Classe Cabine
\$118 Classe Touriste
\$91 Troisième Classe

Un service hebdomadaire vers l'Angleterre et la France, par le fameux "QUEEN MARY" et l'"Aquitania",... régulier vers Cobh, Southampton, le Havre et Londres, par les paquebots "Georgic", "Britannic" et le nouveau "Mauretania",... départs fréquents vers Liverpool et les autres ports britanniques.

Taux de Classe
\$159 Classe Cabine
\$122.50 Classe Touriste
\$93.50 Troisième Classe

Pour plus amples renseignements, adressez-vous à notre agent local, M. le Cunard White Star, 238 rue de l'Hôpital (MA. 5631) ou 1312 rue Sherbrooke Ouest (PL. 6935) Montréal.

Institut Pie XI

La presse et l'action catholique

Cours du R. P. Robert Fortin, S.S.S.

Preliminaires

a) Etant donnée l'influence quasi toute-puissante de la Presse dans le monde moderne, l'influence que nous avons prouvée par des faits, par la psychologie et l'enseignement de l'Eglise; il s'ensuit que nous devrions avoir ce que l'imitable Pierre l'Ermite a appelé: "Le sens de la Presse".

b) Plus et mieux encore il faut conclure, avec Pie XI en particulier, à sa nécessité.

"Nous entendons par Bonne Presse celle qui n'évite pas seulement tout ce qui est opposé aux principes de la foi et aux règles de la morale, mais qui se fait l'apôtre de ces principes et de ces règles".

— Voyons donc, d'une manière bien sommaire et schématisée, comment christianiser la Presse.

I — Indirectement

Il faut d'abord, avec méthode et ténacité, procéder du moins au plus.

10 — Et tout d'abord d'une manière négative. Par des protestations privées, répétées, multipliées. Par des requêtes individuelles venant de partout, à la suite de mots d'ordres, donnés par les organisations d'A.C. en particulier. Concrètement par exemple au sujet des annonces de cinéma accompagnées de gravures indécentes, de boîtes de nuit, de boissons alcoolisées, de certains "produits de beauté" (!) avec réclamation quasi pornographique... etc.

Par des campagnes générales, ensuite, et surtout, publiques et officielles. En tant que catholiques de telles associations. En recueillant des milliers de noms créés, éveiller, stimuler l'opinion.

20 — Mais il faut aller plus loin. D'une façon positive entrer dans la place, n'yauter le journal, la presse. En demandant, exigeant telle publication; des séries d'articles sur des problèmes catholiques sociaux ou autres. Ou mieux en fournissant de la copie même aux journaux... oui, et cela au nom de telle association dont on est obligé de tenir compte, à cause de son importance.

Même s'il faut payer et faire des sacrifices d'argent pour pénétrer dans certaines boutiques et y faire insérer un peu de "littérature" chrétienne.

30 — Ce n'est pas encore suffisant. Il faut obtenir plus et mieux. Arriver à avoir ce que Guerry appelle une "presse d'inspiration catholique".

II — Directement

Montons. Jusqu'au sommet. Car l'Eglise désire, veut aussi, et surtout — des "journaux spécifiquement catholiques". Pie XI l'a affirmé. (Guerry, t. 1.)

10 — Employer à plein les techniques et arts. Ne pas boudier le progrès. Ne pas toujours être en retard de plusieurs années à accepter en seignant les moyens modernes, et seulement quand ils sont déjà vieillissants.

20 — Style moderne aussi, oseons-nous dire! Vivant en tout cas, le moins possible, selon l'usage inflexible et solennel. Ne pas piétiner certes, mais ne pas copier servilement non plus ce que Claudel appelle les "plates-bandes classiques".

30 — Au même endroit le Pape souligne l'importance encore plus grande de la compétence doctrinale. Cela va sans dire. Ayant à juger quasi tous les jours de problèmes actuels relevant des principes inchangeables, mais qui souvent requièrent les adaptations nécessaires de temps, de lieu, de l'infinité des notes individuelles en

un mot... les journalistes catholiques, en plus d'une vaste culture, doivent connaître l'histoire universelle, celle de l'Eglise surtout, beaucoup de philosophie et même de théologie et autres sciences ecclésiastiques.

Il leur est donc nécessaire de suivre des cours spéciaux. De journalisme en particulier.

40 — LA VIE CHRETIENNE intégrale et même mystique que les journalistes vraiment chrétiens ainsi que tous les militants et dirigeants d'A.C. doivent mener, vivre en toute vérité, profondeur et rayonnement: "Contemplari et contemplati alia traherant" — "contemplari d'abord et livrer ensuite aux autres le fruit de sa contemplation". Etre pour agir... Formules thomistes. Réalités humaines et surnaturelles. Obligatoires. Ecoutez Mgr Pizzardo (Documentation Catholique, 1936, t. 35, colonne 1153), S. Em. le cardinal Suhard (Ibid., t. 1154), Paccelli (Ibid., t. 1174-78). Nous le redirons au Congrès de la "Bonne Presse" à Rome en 1936. Et voyons un peu, schématiquement, en quoi consiste cette vie chrétienne; car, même lorsqu'on affirme sa nécessité d'existence, on oublie d'en indiquer l'essence, la nature concrète avec ses réalisations pratiques. Selon le plan, par exemple, qu'on appliquera l'an prochain à l'Institut Pie XI.

Surnaturel — Gloire de Dieu — Surnaturel domaine — Folie de la Croix.

Voeux

1 — Du reste "L'Institut Pie XI" serait justement le cadre idéal pour donner cette formation chrétienne complète aux journalistes qui veulent être essentiellement et existentiellement chrétiens.

2 — Puisque nous en sommes aux voeux, souhaitons aussi, avec le Pape toujours, (Pie XI, au Congrès de la Croix, Doc. Cath., t. 1154), la fondation d'un "Centre d'Information Catholique" pour la province et le pays, ainsi que des organismes complets et unifiés de "Bonne Presse" dans les principaux centres... (Québec à la sienne).

3 — Prions et faisons ces sacrifices pour avoir des journalistes... compétents et surtout nous rappelant que la vie vécue, plus encore que la parole et l'écriture, est motrice d'action, principe d'autre vie. Rappelons-nous aussi que "les seules causes qui vivent sont celles pour lesquelles on meurt".

Bibliographie

Les ouvrages indiqués aux derniers cours.

Ceux indiqués par l'abbé Bethléem, "La Presse", p. 597 et suiv.

Pour nos colons !...

Les Voyageurs de commerce de la section Mont-Royal nous apprennent que la Septième Guignolee des Colons vit des jours d'activité intense. L'enthousiasme est très grand et nos voyageurs ont peine à répondre à tous les appels téléphoniques de personnes qui leur demandent d'aller chercher des colons, des vieux meubles et différents articles usagés que l'organisation de la Guignolee transmettra à nos braves colons.

Les Voyageurs de commerce sont heureux du bel accueil fait à la Septième Guignolee des Colons; aussi vont-ils s'efforcer d'apporter aux généreux donateurs, selon la tradition, un programme artistique de premier choix. Ici encore les Voyageurs font oeuvre utile. Ils font d'une pierre deux coups en permettant à plusieurs de nos artistes montrealais les plus réputés de se faire entendre devant un nombreux public. On sait déjà qu'au Monument National, les 28 et 29 mai, se feront entendre L. Quatuor Allouette, Mlle Madeleine Normand, les Variétés musicales de la maisonnette de Louis Bourdon, Maurice et Carmen Morenoff seront aussi au programme. Une soirée artistique ne saurait être plus attrayante.

Les billets s'envolent rapidement; aussi faut-il se presser. Si vous n'avez pas encore fait votre offre, préparez votre "boîte aux colons" et téléphonez à: CH. 6620, CA. 1412, BY. 0156, FR. 1196, AT. 1600, DO. 5414, DO. 8687, AM. 7707, DE. 7093.

Un voyageur ira recueillir votre don et vous remettra en retour deux invitations pour l'une des deux soirées de la Guignolee des Colons.

Nouvel hôpital aux Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 5. (D.N.C.) Les Sœurs de la Providence, qui dirigent l'Hôpital Saint-Joseph, commenceront, d'ici la fin du mois, probablement dans la semaine du 22, la construction d'un hôpital moderne de 200 lits, sur les terrains qu'elles possèdent au coin des rues Sainte-Julie et Saint-Prospère. L'architecte Jules Caron, qui a préparé les plans du nouvel hôpital, a demandé hier des soumissions qui seront ouvertes le 11 courant. L'hôpital, d'après les renseignements qui nous ont été fournis hier soir par M. Jules Caron, sera une élégante bâtisse de six étages avec façade rue Sainte-Julie. L'édifice sera situé au nord des bâtisses actuelles de l'hôpital Saint-Joseph. Ce sera une bâtisse de 185 pieds de longueur par 50 pieds de largeur. Une aile de cent pieds de longueur se prolongera à l'arrière du corps central de la bâtisse.

Prières mariales pour la paix

Le désir du Souverain Pontife — Ce que comportera la croisade de prières dans le diocèse de Montréal

La "Semaine religieuse de Montréal" publie l'invitation suivante de S. E. Mgr l'Archevêque-coadjuteur à tous les fidèles du diocèse de participer à la croisade de prières demandée par S. S. le Pape Pie XII pour la paix du monde.

"Sa Sainteté le Pape Pie XII, qui, dès le premier moment de Son Élévation au Pontificat, a adressé au monde entier de pressants appels à la paix, renouvelés déjà en plusieurs circonstances solennelles, vient d'envoyer à Son Eminence le Cardinal Maglione, Son Secrétaire d'Etat, une lettre touchante, dans laquelle il demande une croisade mondiale de prières en faveur de la paix, pour le prochain mois de mai. Le Souverain Pontife exprime la ferme confiance que la Sainte Mère de Dieu obtiendra de son divin Fils que les hommes soient enfin délivrés de leurs inquiétudes et qu'à leurs craintes succèdent la paix dans les cœurs et la concorde fraternelle entre les peuples.

Sa Sainteté recommande particulièrement l'on fasse prier les enfants, car, à cause de leur innocence, ils pourront obtenir plus facilement la paix tant désirée.

"Que Votre Excellence veuille donc seconder l'auguste désir du Souverain Pontife en demandant à ses fidèles, surtout aux plus petits, de prier selon cette intention du Pape pour le triomphe de la Paix."

"Votre Excellence voudra bien, en outre, faire connaître ce désir du Pape par le moyen de la presse et donner une ample publicité aux motifs qui ont suggéré cette croisade de prières".

Tel est le texte d'une communication de S. E. Mgr l'Archevêque-coadjuteur de Montréal.

Pour répondre au juste et pieux désir du Souverain Pontife, S. E. Mgr l'Archevêque coadjuteur demande :

10 — Que toutes les revues pieuses, les annales, les bulletins paroissiaux et les journaux catholiques fassent une grande publicité à cette croisade de prières pour la Paix;

20 — Que dans toutes les églises et chapelles du diocèse où se fait l'office divin, l'on donne cette année une plus grande solennité aux exercices du mois de Marie et que les fidèles soient instamment invités d'y assister avec régularité et piété;

30 — Que tous les dimanches et fêtes du mois de mai, l'on récite au moins, après les prières d'usage, trois fois l'invocation: "Notre Reine de la Paix, priez pour nous".

40 — Que dans les collèges et convents et dans toutes les écoles celle invocation soit ajoutée à la prière qui se dit à l'ouverture de la classe;

50 — Que la même prière soit récitée dans les foyers chrétiens à la suite de la prière du soir en commun ou en particulier;

60 — Que les malades offrent leurs souffrances, les personnes en santé leurs travaux, tous leurs apports en union à cette grande Croisade de prières mariales pour la Paix du monde. (Officiel).

Au Château de Vaucouleurs

Découverte de pièces de monnaie françaises datant de cinq cents ans

Vaucouleurs, Lorraine, 4 — Des pièces de monnaie française, datant de cinq cents ans, et qui ont été découvertes par M. Jeanne d'Arc, viennent d'être découvertes par des archéologues français faisant des recherches dans les ruines du Château de Vaucouleurs, ce château qui a joué un rôle si important dans la destinée de l'heroïne.

D'autres objets, y compris un plat de terre du 13ème siècle, qui rappelle étrangement la poterie du 15ème siècle et une cruche de la même époque, en même temps que plusieurs pièces de monnaie remontant au 9ème siècle. On a également mis à jour une collection de plats en métal avec cette inscription: "Longue vie au bon roi de France". Sans aucun doute, ces plats constituaient une propagande primitive dans les temps où les rois de France guerroyaient continuellement contre les Ducs de Bourgogne, comme c'était le cas au temps de Jeanne d'Arc.

Ces recherches archéologiques confirment sous les directives de M. Henri Bataille, qui va excaver les fondations du Château dans leur ensemble et les reconstruire conformément aux plans originaux. Les dimensions exactes du château ont déjà été déterminées, ainsi que ses façades et son style architectural. Une tour rectangulaire, d'une hauteur de 50 pieds, recouverte de terre accumulée par des siècles, a été mise à jour ainsi que l'escalier principal. On va commencer le mois prochain les travaux d'excavation de la Salle des Gardes où Jeanne d'Arc et ses compagnons firent serment de fidélité au Roi.

Tous les amateurs de Jeanne d'Arc ont entendu parler de Vaucouleurs. C'est là qu'elle arriva le 13 mai 1428 et annonça avec foi et ferveur qu'elle avait été désignée par Dieu pour buter l'envahisseur hors de France et sauver la Patrie. De prime abord, l'occupant du château, Robert de Baudricourt, rit de ses prétentions, mais à la longue, il fut convaincu par sa sincérité. Le 23 février 1429, Jeanne part de Vaucouleurs pour le voyage dramatique qui devait se terminer sur la Place du Marché de Rouen. Vaucouleurs est aujourd'hui une ville pittoresque de Lorraine, comptant 3316 habitants. La Chapelle, où sainte Jeanne venait prier, a été reconstruite d'après les plans originaux. On y a placé des vitraux qui reconstituent l'histoire héroïque de Jeanne.

"La Porte de France" par laquelle passa Jeanne au moment où elle allait à la rencontre du Roi à Chinon, est encore debout. Ce projet de mettre à jour les ruines du château et de les restaurer remonte à un vingtain d'années. La Société historique de Lorraine vient de le reprendre et les travaux vont être menés avec célérité. Vaucouleurs est devenu un lieu de pèlerinage historique.

Le Cinéma

La tradition de minuit

Paris, 5 (PC-Havas) — Roger Richebé a réalisé avec La Tradition de Minuit, un film sombre. Ce film, tourné d'après Pierre Mac Orlan, raconte comment un jeune dévoué essaie de refaire sa vie avec la femme qu'il aime et dont il est aimé. Mais il est en quelque sorte englué par le passé et n'arrivera pas à échapper à son destin. La jeune femme sera frappée au cours de la bonnarde finale par une balle perdue et celui qui a tiré est justement le policier qui la plaçait et était prêt à la sauver. Cette histoire navrante est heureusement étayée par une enquête policière passionnante: cinq personnes ont été réunies par un énigmatique correspondant téléphonique dans la salle d'un petit café de banlieue. On découvre que le patron du café vient d'être assassiné. Les cinq personnes convoquées sont persuadées, chacune en son intérieur, que l'assassin est parmi le groupe. À partir de ce moment, elles deviennent inséparables tandis que les enquêteurs et les soupçons montent lentement dans leur esprit.

La Tradition de Minuit est interprétée par Viviane Romance et Georges Flamant, dont c'est le retour à un premier rôle après une éclipse de quelques années. Dado dans le rôle du policier habile et sensible et Laguey, qui interprète suivant sa coutume un personnage de composition.

Décès du fils du député Lafleur

M. Charles Lafleur, fils de M. P.-A. Lafleur, député de Verdun à la Législature provinciale, est décédé mercredi à sa résidence, 4600 boulevard La Salle, à l'âge de 44 ans. Lui survivent, son père et sa mère, M. et Mme P.-A. Lafleur; sa femme, née Lavigne (Arthémise); un fils, Jacques; une sœur, Mme J.-A. Côté; un beau-frère, M. J.-A. Côté; un neveu, Pierre Côté.

Les funérailles ont eu lieu ce matin à neuf heures à l'église Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Pèlerinage à Bon-Secours

Le pèlerinage annuel des Dames de la Sainte-Famille de Notre-Dame à la chapelle de Bon-Secours aura lieu le mardi 9 mai, à 8 heures.

Comment organiser le prochain Concours de Vacances

L'exemple d'un collège de Montréal — "Vacances '39"

Vous voulez participer au Concours de Vacances organisé par l'Action Nationale, et vous vous demandez comment procéder? Demandez-vous d'abord les Règlements du Concours: il s'agit d'un fascicule que nous adressons gratuitement; vous n'avez qu'à indiquer quel est le nombre que vous désirez. Mais ces règlements sont bien froids, bien secs. Désirez-vous que l'on vous fasse des suggestions concrètes, que l'on vous donne des exemples? Alors commandez "Vacances '39", magnifique publication illustrée, rédigée par les abbés Lionel Groulx, Albert Tessier, par Valdombre, le P. Paul Doncoeur, Dr Préfontaine, etc., etc.

Comment préparer le concours

Quelques institutions nous demandent comment organiser la préparation du concours chez elles. Il y a mille et une manières de procéder, et toutes sont bonnes pourvu qu'elles laissent à l'élève une bonne marge d'initiative et qu'elles lui laissent également la conviction qu'il s'agit bien de son concours.

Cependant à titre d'exemple, nous citons l'expérience d'un collège de Montréal, dont les élèves ont remporté de grands succès aux concours l'an dernier. D'abord, deux comités d'élèves s'occupaient activement de l'organisation (l'un chez les petits, l'autre chez les grands); ils étaient composés de deux représentants pour chaque classe. Aux représentants incombait la tâche de déclencher les adhésions. L'organisateur général (dans le cas présent, un professeur senior; ailleurs, un élève) a d'abord exposé, dans chaque classe, le but et les conditions du concours, fait quelques suggestions et stimulé les initiatives. Pour compléter ces renseignements, chaque élève a reçu la publication "Vacances" (cette année ce sera "Vacances '39"). De plus des cartes d'inscription ont été distribuées. Chaque élève en a reçu deux: l'une qu'il a remise au représentant de sa classe, l'autre qu'il a conservée afin de se rappeler son engagement.

Le professeur de sciences naturelles a fait un exposé de l'usage des "collections" pour aider ceux qui ne sont inscrits dans cette section. Plus tard le représentant de chaque section a réuni ceux qui se sont inscrits dans la sienne et lui a transmis les observations pratiques que lui a suggérées la lecture de "Vacances". Pratique très efficace: au cours des vacances, les élèves inscrits ont reçu un mot de leur représentant de classe, leur rappelant leur engagement.

Encore une fois, il ne s'agit que d'un exemple, mais d'un exemple qui a réussi.

ÉCRIREZ-VOUS — Demandez-nous les règlements du concours (fascicule distribué gratuitement) et surtout commandez "Vacances '39", 10 sous l'exemplaire, \$1.00 la douzaine, \$8.00 le cent, port en plus, 2 sous l'exemplaire. Adressez toute communication à CONCOURS DE VACANCES, 2182 rue Marcell, Notre-Dame-de-Grâce, Montréal.

VACANCES '39 est en vente au Service de Librairie au Devoir, 430, rue Notre-Dame (est), Montréal.

Ciné-Guide

Quelques indications sur les films à l'affiche aujourd'hui

(Titres et textes énumérés — Tous droits réservés Ottawa 1937)

Premières

"Cinéma de Paris"

RETOUR À L'AUBE — Drame psychologique. Auteur: Victor Baum. Réalisateur: Henri Decoin. Interprètes: Danielle Darrieux, Pierre Dux, Jacques Dumesnil, Pierre Minkand, Thérèse Dorny, Raymond Cordy, Samson Fainliver, Florentine, Robert Osmann. Production: Bercblitz. Durée actuelle: 1 h. 17. Pour public averti.

SCÉNARIO: Anita Hammer, ravissante épouse du chef de gare de Thava, petite ville de Hongrie, est hantée par les grands trains qui filent vers Budapest ou en retournent et de s'arrêter que six minutes devant ses yeux: anéantie à Budapest pour recueillir l'héritage d'une tante. Anita sera happée par une étrange aventure qui se déroulera en vingt-quatre heures. Les attrails de la grande ville, la rencontre du jeune et brillant châtelaïn de Thava, l'héritage miraculeux, le choc d'une robe blanche vue dans la vitrine d'une couturière font rater à Anita le train de six heures qui devait la ramener à Thava. Désemparée dans la grande ville, elle achète la robe, elle rencontre le jeune châtelaïn de son village qui l'invite à passer la nuit avec lui. Elle l'invite à la salle de jeu où elle se repaît en une fois les 4,000 francs gagnés pour sa soirée sentimentale. Alors se présente un aventurier Keith qui cache dans le sac d'Anita un collier volé. La police les arrête tous les deux. Innoctée par le jeune châtelaïn, Anita est relâchée; elle revient à l'aube vers Thava où l'attend son mari. Anita reprend sa vie, s'efforce de ses rêves.

"Saint-Denis"

LA VENUS DE L'OR — Drame. Auteur: Pierre Sabatier. Réalisateur: Charles Méré. Interprètes: René St-Cyr, Francis Carco, Jean Worms, Georges Flamant, Viviane Romance. Production: Richebé 1938. Pour public averti.

SCÉNARIO — Judith, aventurière sans scrupule, s'allie à Haristron, banquier véreux, et se fait sa complice dans une affaire de rap et de substitution de personnes. Il y a de l'argent, de l'argent, de l'argent d'un avion en remplaçant l'un des pilotes par un affilé de la bande. Mais la vie de l'aviation est si dangereuse que Judith s'ennuie. Elle dénonce la machination à la police. Arrêtée, elle est relâchée à son tour. Haristron, celui-ci s'enfuit poursuivi par la police. Arrêté avant d'être exécuté, Judith l'abandonne et épouse sa complice.

LE COEUR ÉLOUÏ — Comédie sentimentale. Auteur: Chloé, Réalisateur: J. Vallée. Interprètes: José Noguero, M. Dearly, Huguette Duflos, Ch. Fontenay, Roger Loria, Charlin, Pauline Carton, Mady Berry.

SCÉNARIO — La Pension pour étudiants en mathématiques, tenue par Mlle Gierling se trouve bouleversée à la rentrée des classes par la présence de sa fille aînée, Madeleine, une jeune veuve fiancée au Docteur Valéry qui renouille sa tante malade. Tous les jeunes étudiants sont amoureux d'elle. La déclaration de guerre en 1914 vient faire une conclusion à cette crise sentimentale.

"Capitol"

DODGE CITY — Sortie d'historique de la ville américaine du même nom. Vedettes: Errol Flynn, Olivia de Havilland, Bruce Cabot, Frank McHugh. Pour public averti.

"Loew's"

THE STORY OF VERNON AND IRENE CASTLE — Film sur la vie de deux danseurs célèbres. Vedettes: Fred Astaire et Ginger Rogers. Pour public averti.

"Orpheum"

WUTHERING HEIGHTS — Drame. D'après le roman d'Emily Brontë. Vedettes: Merle Oberon, Laurence Olivier, David Niven. Pour public averti.

"Palace"

DARK VICTORY — Drame. L'histoire d'une femme condamnée par les modèles qui cherche d'abord à s'étouffer puis fait face à la mort avec courage et résignation. Vedettes: Betty Davis, George Brent, Humphrey Bogart. Pour public averti.

"Princess"

THE SOUND OF THE BASKERVILLES — Roman policier. Réalisateur: Basil Rathbone, Richard Greene, Wendy Barrie. Pour tous.

WINNER TAKE ALL — Comédie. Vedettes: Gloria Stuart, Tony Martin. Pour tous.

Reprises

"Amherst"

STAGECOACH — Drame. Vedettes: Claude Rains, Andy Devine, Louise Platt, Tim Holt. Pour public averti.

CAFÉ SOCIETY — Aventure sentimentale. Vedettes: Madeleine Carroll, Fred MacMurray, Shirley Ross. Pour public averti.

"Arcade"

ABUS DE CONFIANCE — Drame. Vedettes: Danielle Darrieux, Charles Vanel. Pour public averti.

LA TOUR DE SEISLE — Drame historique. Vedettes: Tania Fédor, Jean Weber, Jacques Varennes. Pour public averti.

SACRÉ LÉONCE — Comédie. Vedettes: Paulay.

"Beaubien"

UN CARNET DE BAL — Drame. Une veuve retracée à travers la vie les danseurs de son premier bal. Vedettes: Marie Bell. Pour tous.

L'ASSAUT — Drame. Réalisateur: J.-P. Duce. Interprètes: Charles Vanel, Alice Field. Pour tous.

"Belmont"

TRADE WINDS — Film d'aventures policières. Vedettes: Frederick March, Joan Bennett, Anna Sothern, Ralph Bellamy. Pour public averti.

HARD TO GET — Mélodrame. Vedettes: Jerry Wald, Maurice Leo, Richard Macaulay. Pour tous.

"Cortier"

TOPPER TAKES A TRIP — Comédie. Vedettes: Constance Bennett, Roland Young, Billie Burke. Pour tous.

PRISON BREAK — Mélodrame. Vedettes: Glenda Farrell, Barton MacLane. Pour tous.

"Château"

KATIA — Comédie. Vedettes: Danielle Darrieux. Pour tous.

CHAMPIONS DE FRANCE — Comédie sportive. Auteur: Romain. Interprètes: Georges, Maurice Mailhot, Camille Bert, Milly Mathis. Pour public averti.

"Corona"

ST. LOUIS BLUES — Comédie musicale. Vedettes: Dorothy Lamour, Lloyd Nolan. Pour public averti.

BOY TROUBLE — Mélodrame. Vedettes: Charles Russell, Mary Roland. Pour tous.

"Doinion"

THE SON OF FRANKENSTEIN — Film d'horreur. Vedettes: Lionel Atwill, Josephine Hutchinson. Pour public averti.

TARNISHED ANGEL — Mélodrame. Vedettes: Lee Bowman, Sally Eilers, Ann Miller. Pour tous.

Voir Panneau.

"Electro"

ADRIENNE LECOUVEUR — Biographie filmée de la tragédie du même nom. Vedettes: Yvonne Printemps, Pierre Fresnay, Jeanne Aron, Jean Lefaur, Pierre Larquey, Jean Worms. Pour public averti.

LES NOUVEAUX RICHES — Comédie satirique. Réalisateur: André Berthomieu. Interprètes: Raimu, Michel Simon, Betty Stockfield, Fernand Fabre. Pour public averti.

"Empress"

THE DAWN PATROL — Drame. Vedettes: Errol Flynn. Pour tous.

THE SHINING HOUR — Drame. Vedettes: Fay Bainter, Joan Crawford. Pour tous.

"François"

WINGS OF THE NAVY — Drame. Vedettes: George Brent, Olivia de Havilland, John Payne. Pour tous.

ONE THIRD OF A NATION — Drame. Vedettes: Sylvia Sydney et Lief Erickson. Pour tous.

"Grenada"

ST. LOUIS BLUES, voir Corona.

CAFÉ SOCIETY, voir Amherst.

"Imperial"

GUNGA DIN — Film d'aventures. Vedettes: Victor MacLaglen, Cary Grant. Pour public averti.

JUVENILE COURT — Comédie. Pour tous.

"Laval"

TREASURE ISLAND — Film d'aventures. Vedettes: Wallace Beery, J. Cooper. Pour tous.

GIRLS SCHOOL — Drame. Vedettes: Anne Shirley. Pour tous.

"Maison-Neuve"

PRISONS DE FEMMES — Drame social. Auteur: Francis Carco. Réalisateur: Roger Richebé. Interprètes: René St-Cyr, Francis Carco, Jean Worms, Georges Flamant, Viviane Romance. Production: Richebé 1938. Pour public averti.

RICHES DE RICHES — Mélodrame. Vedettes: Viviane Romance, Pierre Brasseur. Pour public averti.

"Monkman"

Voir Séville.

"Mount-Royal"

THANKS FOR EVERYTHING — Comédie. Vedettes: Jack Oakie, Adolphe Menjou, Arleen Whelan. Pour public averti.

Même programme que l'Empress.

"Papineau"

Voir Strand.

"Regent"

JESSE JAMES — Film d'aventures. Vedettes: Tyrone Power, Henry Fonda, Nancy Kelly, Randolph Scott. Pour public averti.

COMET OVER BROADWAY — Comédie. Vedettes: Kay Francis, Ian Hunter, John Littel. Pour public averti.

"

Bourse de New-York

	Ouv.	Haut	Bas	M
Reduction	50%	50%	50	50

ed Chemical	160	162	160	162
merican Can	86½	87½	86¼	87

W. Power	24	42		
Smelting XD.	42	42	41	41
Wat. Works	9	9	9	9
Tel. & Tel.	159	159	159	159
Conda	24	24	24	24
Refining	19	28	28	28
Lin. Loco.	11	11	11	11
Wm. & Ohio	5	5	5	5
W. Y. Ind. XD.	22	22	21	22
Alchem	56	56	55	56
Pacific	3			
Thresh. Mach.	74	78	74	78
de Pasco Cop.	38	38	37	38
Gas & Elec.	67	67	67	67
Consolidated Eds.	31	31	31	31
Engins Air	63	63	63	63
Auto-Lite	28	28	28	28
Power & L. Cor.	7	7	7	7

[illegible]

vacuum Oil	11 1/2	12	11 1/2	1
debaker	67 1/2	67 1/2	61 1/2	
as Corp.	38 1/2	38 1/2	36 1/2	3
on Pacific	93 1/2	94	93 1/2	9
ted Aircraft	37 1/2	37 1/2	37 1/2	3
Gas Improve	121 1/2	123 1/2	121 1/2	

S. Indus. Alcoh.	15 $\frac{1}{4}$	15 $\frac{5}{8}$	15 $\frac{1}{4}$	1
S. Steel	47 $\frac{1}{2}$	48 $\frac{3}{8}$	47 $\frac{1}{4}$	4

...inghouse	92%	93	92	90
...olthw	44%	44%	44%	4

Bourse des mines

OF TORONTO
 Compilation de la maison
 BURKE & DANSEURAU & CIE
 222, Notre-Dame ouest

	Ouv.	Haut Bas	Fe
...m Field	12%	13%	12%
...ley	7		
...ernac	33		
...Miss	16		
...t	20%	22	30%
...tle	119	120	119
...kfield	25	24%	24
...lorne	11		10%
...C. Pioneer	236	125	235
...plo	101%	12	101%
...Patric	236	230	226
...blarum Mines	144	145	144

Malartic	232	236	232	232
Orado	142	145	137	144
Conbridge	500	510	500	510
De's Lake	33 $\frac{1}{2}$		31 $\frac{1}{2}$	33
Inner Gold	46 $\frac{1}{2}$	47	46 $\frac{1}{2}$	47
lies Lake	5			
me Oil	225	227	219	219
son Bay	29 $\frac{1}{2}$		29 $\frac{1}{2}$	
wey Gold	30			
drock	105	112	106	111
linger	14 $\frac{1}{2}$	14 $\frac{1}{2}$	14 $\frac{1}{2}$	
Nickel	47 $\frac{1}{2}$	47 $\frac{1}{2}$	47	47
eland Lake	136	141	136	136
dei Oro	4			
ke Shore	40	40 $\frac{1}{2}$	40	
ce Cap	45			

Watters	75			
Watters	43			
Watters	100	100	100	100

the Cock	210		200
Intyre	434		
Adessa	434	470	453
Red Lake	38		37
Kirk	131		131
Franda	77	78	77
33 Cad.	240	238	240
Wega	32		
Orell	143	143	143
Gold			190
Wick	495		
mount	310		305
Wymaster	45	48	43
Wymaster	45		
no Gold	37		
Bourly Basin	210	211	210
	210	210	210
Adacsna	54	59	54
ice	102	103	102
er. Gord	102	103	100
no	102	103	103
Cock Hughes	405	410	405
Intures	470	475	470
Intures	700	700	700
Amulet	635	640	635

Les céréales

province de Québec.
district de Montréal.

Cour supérieure

EN RE: — La succession vacante de Valmore Beauchemin en son vivant cordonnier-savoyeur demeurant en la cité d'Antony.

AVIS PUBLIC est par les présentes d'assigner par Jugement de l'Honorable le juge en chef Doherty, le 27 avril 1911, à 10 heures, sous le sceau de la Cour, à l'audience publique, à l'effet de faire valloir les droits de la succession vacante dudit feu Valmore Beauchemin.

Toutes personnes ayant des réclamations à valloir sur ladite succession sont requises de comparaître à l'audience susdite, au Palais de l'Éparchie 934 St-Catherine est.

DUNCAN'S
Rouge

**Black
Palace**
Liqueur
WHISKY
Millers of Edinburgh on Scotch

13 oz.	25 oz.	40 oz.
\$1.20	\$2.20	\$3.50

M. Arthur Sauvé et notre participation à une guerre aux côtés de l'Angleterre

La seule forme de participation que M. Sauvé approuve est celle du volontariat — Liberté accordée à nos jeunes gens d'aller s'enrôler dans l'armée anglaise et aux frais de l'Angleterre — Fournir des vivres et des munitions

Notre milice régulière doit rester au pays pour la défense du Canada

Ottawa, 5 (par Alfred Ayotte). — La seule forme de participation du Canada à une guerre extérieure aux côtés de l'Angleterre et de la France que le sénateur Arthur Sauvé approuve est celle du volontariat. Par là, le représentant de la circonscription de Rigaud à la Chambre rouge entend la liberté accordée à nos jeunes gens d'aller s'enrôler, advenant une guerre dans laquelle Londres serait impliqué, dans l'armée anglaise et aux frais de l'Angleterre. Quant à notre milice régulière, M. Sauvé estime qu'il faut la garder au pays pour la défense du pays. De même le Canada pourrait fournir à l'Angleterre et à ses alliés des vivres et des munitions.

A la séance d'hier après-midi, au Sénat, le sénateur de Saint-Eustache a été le seul à parler sur les armements et sur la politique extérieure du Canada. La discussion de la clause de 5 pour 100 de profit sur la fabrication du matériel de guerre avait pris une bonne partie du temps. Sur proposition de MM. les sénateurs Duff et Dandurand, la Chambre haute a ajourné son travail à lundi soir à 8 heures. Conséquemment, d'autres sénateurs vont parler sur les armements. Ceux qui se proposaient de prendre la parole et qui redoutaient la clôture du débat sur ce point dès cette semaine auront tout le temps voulu pour préparer leurs discours.

Voici un résumé du discours du représentant de Rigaud :

Tour de Babel

La question des armements et de la participation à la guerre est toujours demeurée obscure. Elle n'a jamais été tranchée nettement. Aussi, c'est une véritable tour de Babel. Avec M. Griesbach, M. Sauvé se demande s'il n'aurait pas été mieux ces années dernières de nourrir et de former comme soldats des centaines de milliers de chômeurs. Mais M. Sauvé diffère d'avis avec M. Griesbach sur les dépenses qu'il propose. Il trouve que le sénateur d'Edmonton va trop loin et dépasse les limites des besoins du pays et de sa capacité financière dans ses propositions militaires.

Le peuple canadien, dit M. Sauvé, veut vivre en paix avec tout le monde, tous les pays. La question militaire, il en veut faire une question de bon sens. Les sympathies naturelles et logiques des Canadiens français vont à la France et à l'Angleterre, les deux races mères au Canada. Ils n'ont aucun sentiment antipathique contre elles. Cette question n'est pas un sujet de controverse religieuse. Aux bigots qui croient encore que les Canadiens français sont mal guidés par leur clergé, non seulement je dirai qu'ils se trompent, mais je leur demanderais de se souvenir des hauts enseignements chrétiens de Pie XI et de son très digne successeur.

Le haut clergé catholique du Québec et d'ailleurs a toujours été un solide soutien de l'autorité royale, même au risque de créer quelques rares et discrètes dissensions. Le cardinal Villeneuve a récemment adressé à son clergé une lettre qui est un faisceau de lumière historique, de loyauté canadienne, d'observance dogmatique et de respect chrétien envers l'autorité établie, envers la Couronne britannique. La visite de M. Chamberlain au Vatican nous a été sensible. Notre raisonnable opposition à la participation massive à la guerre étrangère est une question d'intérêt canadien, une question d'interprétation du statut de notre nation et par-dessus tout une question de moyens et de sauvegarde. Ce qui manque au peuple canadien, c'est une définition claire de ce statut.

Le rôle de M. Bourassa

M. Sauvé cite des déclarations antiparticipationnistes du "sincère"

Adoptez
Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de J. A. DÉS,
(Limitée)
Qualité supérieure
Montréal

CLairval 7987
Houle & Bleau
Experts diplômés en ajustements de chaussures
Souliers ajustés pour hommes, \$3.95 et plus
Pour dames \$2.95 et plus
4561 est, rue Ste-Catherine, Près Bennett

BONNE NOUVELLE
Nouveau Rayon :
HABITS et PALETOTS
sur mesures par des tailleurs-créateurs de modes au service des plus grands spécialistes en fourrures au Canada.

Téléphone :
HARbour
8191

puisqu'elle finance des pays étrangers. Loyal à son roi, sympathique à l'Angleterre, le Canadien doit rester libre d'aller combattre avec la Grande-Bretagne, avec sa patrie, mais non aux dépens du Canada, dont les revenus sont trop faibles et les obligations trop fortes. Après la guerre, l'Angleterre devrait aussi accorder à nos soldats canadiens la préférence que le Canada donne aux soldats de Grande-Bretagne émigrés ici. M. Sauvé termine sur cette note.

A Ottawa

La Chambre passe la journée aux champs

Dans les blés et autres produits agricoles

Ottawa, 4. (par Alfred Ayotte). — La Chambre des Communes a passé la journée aux champs hier : dans les blés et autres produits agricoles. Elle a adopté en troisième lecture le bill Gardiner ayant pour objet d'encourager la vente coopérative du blé; elle a voté en deuxième lecture un autre bill Gardiner ayant celui-ci pour objet d'aider et d'encourager la vente coopérative des produits agricoles.

L'Ouest reçoit des deux mains le secours de l'Etat, c'est-à-dire le secours des provinces de l'Est. Ce fait est apparu si nettement à l'esprit fin et délié du député Jean-François Pouliot, au cours du débat hier soir, qu'il s'est levé et a fait une proposition à la fois sérieuse et comique, propre à jeter le ridicule sur les éternelles réclamations de l'Ouest.

M. Pouliot fait observer que l'Est doit être traité aussi bien que l'Ouest et que nos cultivateurs ont également besoin d'aide. Ce sont des pionniers cependant qui essayent de se débrouiller seuls. Mais si l'Ouest continue à nous coûter trop cher et ne veut pas être raisonnable, dit-il, c'est bien simple, nous n'avons qu'à faire comme l'Angleterre à l'égard de Terre-Neuve et à reconstituer les anciens Territoires du Nord-Ouest. C'est facile, pas besoin d'amender la Constitution: il n'y a qu'à rappeler la loi de 1905.

Le premier bill Gardiner favorise la coopération. Il fixe à 60 cents le boisseau le prix initial du blé vendu aux pools de l'Ouest.

Un autre bill, celui de M. Euler, non étudié hier par la Chambre, fixe également un prix pour le boisseau de blé. Mais dans le cas du bill Euler, il s'agit du blé vendu à l'Office des céréales, tandis que dans le cas du bill Gardiner, il s'agit du blé vendu aux pools.

Voici un aperçu du débat :

Le débat

Le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, donne des explications sur son bill. Les pools existent depuis 1923, dit-il, mais depuis 1935, depuis l'établissement de l'Office des céréales, ils ont presque cessé de fonctionner. Les pools ont le nombre suivant d'éleveurs ruraux : 423 en Alberta; 1 069 en Saskatchewan; et 154 au Manitoba. Ils possèdent de grands éleveurs. Quinze compagnies privées exploitent de 100 à 425 éleveurs. On compte environ 153 compagnies, plus petites, qui n'ont qu'un ou deux éleveurs chacune.

M. Gardiner ajoute que le tiers des agriculteurs de l'Ouest est plus pauvre qu'il ne l'est en fait. Il a des avantages de leur récolte par la vente en commun sous leur propre commerce. Il va donc de l'intérêt du commerce du grain de permettre à ces producteurs de blé de réaliser leur projet. Grâce à la nouvelle loi, les fermiers vont se servir de nouveau des éleveurs. La seule obligation du gouvernement à ce sujet est de garantir un prix minimum : 60 cents. Ce prix est vraiment minimum, car le blé ne s'est vendu que 8 fois en bas de 70 cents en un demi-siècle. Le prix de 60 cents est libre de tout intérêt et des frais d'entreposage.

M. Goldwell, créditiste, déclare que malheureusement le prix minimum a grande chance de devenir le prix maximum. Toutefois, le projet de loi Gardiner constitue une expérience intéressante, dit-il.

M. Perley, député conservateur de Qu'Appelle, considère le bill inutile et estime le prix de 60 cents insuffisant. Il favorise le retrait du bill.

M. Quelch, créditiste, se dit partisan de la vente en commun, mais déclare que les pools sont incapables de faire face à la situation actuelle. Il propose une agence unique pour vendre toute la récolte de l'Ouest. Il fait observer que l'Angleterre, grâce à un subside, a poussé ses fermiers à accroître leurs emblavures de 250 000 acres.

Un autre créditiste, M. Douglas estime que le bill Gardiner va tuer l'Office des céréales.

A ce moment le bill, adopté en deuxième lecture, fait l'objet d'un nouveau débat en comité.

A la reprise du débat le soir, M. Gardiner, reprend la parole et dit que l'idée d'une agence centrale de vente des céréales de l'Ouest, indépendante du gouvernement, compte de nombreux partisans.

Le député conservateur de Toronto, M. Church, considère les bills sur le blé du gouvernement comme les premiers d'une "série de bills Santa Claus". Il s'oppose à toutes les autres forces.

Quelques autres députés parlent en leur nom : MM. Ross, de Moose-Jaw; Donnelly, de Wood-Mountain; Douglas de Weyburn; Slaght, de Parry-Sound; Senn, de Haldimand; Rowe, de Dufferin-Simcoe; et autres.

Le débat sur le bill Gardiner relatif à la vente coopérative des produits agricoles, a été beaucoup plus bref. Il est vite parvenu à sa deuxième lecture.

La Chambre a levé séance un peu après onze heures.

Le crédit agricole

Tableau des opérations de l'Office, au 31 mars 1939

Québec, 5. — Voici le tableau des opérations de l'Office du crédit agricole du Québec au 31 mars 1939 :

Nombre de prêts payés	10,037
Grandeur de la propriété, donnée par les { Arpents	848,783
emprunteurs	496,494
Montant demandé par les emprunteurs	\$25,584,183.48
Valeur du terrain, donnée par les emprunteurs	\$33,098,971.50
Valeur des bâtisses, donnée par les emprunteurs	\$22,885,254.50

Total de la valeur du terrain et des bâtisses

Estimation municipale de la propriété

Estimation du Bureau de la Revision

Estimation de la ferme et des bâtisses par les estimateurs

Assurances en vigueur lors de la demande

Actif déclaré par les emprunteurs

Passif déclaré par les emprunteurs

Roulant de la ferme { Valeur des animaux

{ Valeur du matériel

Total du roulant de la ferme

Moyenne d'âge des emprunteurs

Etat civil { Célibataire

{ Marié

{ Veuf

Membres de la famille { Fils { Nombre

{ Moyenne d'âge

résidant sur la ferme { Filles { Nombre

{ Moyenne d'âge

Proposition du { Montant recommandé

Bureau de Re- { Remboursements semi-annuels exigés

vision { Assurances requises

Décision du { Montant accordé

Bureau des Ré- { Remboursements semi-annuels exigés

gisseurs {

Montant des hypothèques payé avec le produit de l'em-
prunt

Taxes municipales payées avec le produit de l'emprunt

Taxes scolaires payées avec le produit de l'emprunt

Taxes ecclésiastiques payées avec le produit de l'emprunt

Rentes seigneuriales payées avec le produit de l'emprunt

Montant des dettes primaires payé avec le produit de l'emprunt

Total du montant accordé par le Bureau des Régisseurs

Réduction de dettes obtenue

Nombre et montant de prêts payés au 28 février 1939 :
9,571

Nombre et montant de prêts payés durant mars 1939 : 466 \$ 1,023,600.00

Nombre et montant de prêts payés au 31 mars 1939 : 10,037 \$23,726,364.41

Le statisticien, Fernand BLACHE
Le secrétaire, Rodolphe LAPLANTE

A Ottawa

M. Cahan et Roosevelt

Le blé américain contre de l'étaï et du caoutchouc anglais — Le conseil des achats de la Défense

Pensions aux vieillards et aux aveugles

Ottawa, 5 (par Alfred Ayotte). — Au cours du débat sur le budget à la Chambre des Communes mercredi soir, le député libéral de Parry-Sound, M. Slaght, avait accusé l'ancien ministre conservateur, M. Cahan, d'avoir insulté les Etats-Unis et le président Theodore Roosevelt à propos des frontières de l'Alaska dans un discours prononcé en février. M. Slaght avait appelé M. Cahan "vil insulteur".

Hier après-midi, au tout début de la séance, M. Cahan a pris sa revanche, sans égard, cependant, à la réclamation tout d'abord une rétractation et la suppression du Hansard de la déclaration Slaght. Puis il a multiplié les citations, tirées des biographies de Roosevelt, pour démontrer que, quand il a parlé des menaces de Roosevelt à propos de la frontière de l'Alaska, il avait parfaitement raison. Toute la gauche a fort applaudi M. Cahan.

A une question de M. Manion, chef conservateur, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Euler, a révélé que le gouvernement a communiqué avec M. Massey, haut-commissaire canadien à Londres, au sujet d'une proposition d'échange de 100 millions de boisseaux de blé des Etats-Unis contre de l'étaï et du caoutchouc anglais. Le gouvernement canadien n'a pas encore reçu de réponse. On rapporte à Ottawa que le gouvernement proteste contre le troc. Normalement, le Canada vend 160 millions de boisseaux de blé à l'Angleterre. Si les Etats-Unis lui en échangeant 100 millions, le Canada verra ses ventes tomber considérablement.

M. Manion fait observer que déjà le Canada a sacrifié la préférence de 6 cents le boisseau en raison du traité de Washington.

Le Sénat a adopté en troisième lecture, hier après-midi, le projet de loi créant un conseil des achats de la défense. Il a laissé intacte la clause limitant à 5 pour cent les profits sur les contrats excédant \$5,000 et accordés sans soumissions.

Le projet de loi tel qu'adopté par la Chambre des Communes a subi plusieurs amendements. Une de ces modifications dit que tous les contrats comme celui qui a été accordé pour la fabrication des mitrailleurs Bren seront soumis à la surveillance du nouvel organisme. Un autre amendement prévoit que le président du conseil des achats devra faire partie du conseil de la défense.

M. le sénateur Dandurand, leader ministériel, a laissé entendre que le projet de loi créant un conseil des achats de la défense, hier après-midi, le projet de loi créant un conseil des achats de la défense. Il a laissé intacte la clause limitant à 5 pour cent les profits sur les contrats excédant \$5,000 et accordés sans soumissions.

Aujourd'hui, elle examinera d'abord les amendements apportés par le Sénat à certains bills, puis elle reprendra le débat sur le second bill Gardiner, au stade de la deuxième lecture.

gouvernement accepterait ces changements. Il a refusé cependant de proposer la moindre modification à l'article limitant les bénéfices.

D'après un rapport déposé à la Chambre basse, le gouvernement fédéral a dépensé la somme de plus de \$28 millions pour les pensions de vieillesse en 1938-39. C'est environ \$250,000 de moins que l'année précédente. Le nombre des pensionnaires était de 181,514 l'an dernier, par rapport à 175,673 l'année précédente. Le gouvernement fédéral a également versé \$760,354 en pensions aux vieillards, soit une augmentation de \$128,418. Le gouvernement fédéral paye 75 pour 100 des pensions aux vieillards et aux aveugles.

Le sénateur Raoul Dandurand, leader du gouvernement à la Chambre haute, a déclaré au comité sénatorial ferroviaire hier que le gouvernement repousse la proposition de faire étudier par une firme de comptabilité le projet d'unification d'administration des chemins de fer Nationaux du Canada et du Pacifique Canadien. M. Meighen, leader de l'opposition, a exprimé son désappointement. M. Dandurand a rappelé que les enquêtes passées ont coûté fort cher, notamment les enquêtes Duff, Palmer et autres. M. Dandurand estime d'ailleurs qu'il faudrait recourir à une firme américaine ou anglaise. Une firme canadienne serait inévitablement préjugée.

La parade d'église du 65e régiment

La grande parade d'église annuelle des Fusiliers Mont-Royal (65e Régiment) aura lieu dimanche prochain, à l'église St-Louis de France. Le bataillon canadien-français, sous le commandement du lieutenant-colonel Paul Grenier, E.D., se formera dans l'arsenal de l'avenue des Pins à 10 h du matin et défilera par la rue St-Denis, la rue Mont-Royal et la rue St-Hubert pour se rendre à l'église où il assistera à la grand'messe à 11 h. Le régiment passera ensuite par la rue Roy jusqu'au parc LaFontaine, puis, par la rue Rachel se rendra à la rue de Lanauère où il descendra jusqu'à la rue Sherbrooke. Les invités d'honneur prendront le salut des troupes au monument La Fontaine. Le bataillon reviendra à l'arsenal par la rue Cherrier, la rue St-Denis et l'avenue des Pins.

Pour la circonstance, les Fusiliers Mont-Royal porteront la grande tenue : tunique rouge et casques de poil. Le drapeau du roi sera porté par le lieutenant Paul Brodeur et le drapeau régimentaire par le second lieutenant Conrad Camarère.

A l'église St-Louis de France, la messe sera chantée par le capitaine, l'abbé Armand Sabourin, assistant de S. Exc. Mgr Deschamps, comme aumônier du régiment.

Les officiers de l'état-major du district militaire de Montréal ainsi que les commandants de plusieurs régiments de la garnison assisteront à cette parade en plus d'un grand nombre d'invités d'honneur.

DUPUIS

OUVERTS LE SAMEDI SOIR JUSQU'A 10 HEURES

PAVOISEZ

pour

LA VISITE ROYALE

Drapeaux "Union Jack"

Environ 48 x 88 pouces. Sur hampe de 7 pieds avec pointe dorée.
1.98
AU COMPLET ..

Plateau 5151 local 202

SPECIAL! PORTRAITS

en couleurs

"Nos Souverains"

Environ 8 x 10".

Cadre or bruni. —

AU COMPLET ..

.29

DUPUIS — troisième (Ste-Catherine)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

EXAMEN DE LA VUE



J. O. Giroux, O.D.

Membre de l'A.E.P.O. de Paris.

Optométriste-Opticien diplômé assisté de

A. Philie, I. Rodrigue,

J. Hotte,

Optométristes et Opticiens adjoints.

Spécialistes en ajustement de lunettes

BUREAUX DE CONSULTATIONS CHEZ

Dupuis Frères

MONTREAL

M. le chanoine Odon Archambault

Le curé de St-Pierre de Joliette est nommé chanoine titulaire

Joliette, 5. — M. l'abbé Odon Archambault, curé de la paroisse St-Pierre de Joliette depuis 1937, est nommé chanoine titulaire de la cathédrale de Joliette.

M. le chanoine Archambault fut vicaire à la cathédrale de Joliette, desservant, puis curé de Crabtree Mills, avant d'être désigné à la cure de St-Pierre.

Son installation aura lieu le 5 juin.

Nouveau curé à Dorval

Le R. P. Edouard Crochetière succède au R. P. Bidet

Le R. P. Edouard Crochetière, supérieur des Pères Montfortains (Compagnie de Marie), de Dorval, vient d'être nommé curé de la paroisse de la Présentation de Marie (Dorval). Il succède au R. P. J. Bidet, qui s'embarque aujourd'hui sur l'Ascantia, de la Ligne Cunard, à destination de la France.

Le nouveau curé est né à Sherbrooke, le 6 juillet 1891. Après son

cours classique au Juniorat de Papineauville, il entra au noviciat de la Compagnie de Marie, où il fit profession le 12 août 1912. Il fit ses études philosophiques et théologiques au Scolasticat de la communauté à Eastview, et fut ordonné à Ottawa le 2 juin 1917. Il fut successivement professeur au Juniorat de la Compagnie de Marie, à Papineauville, missionnaire à Dorval, directeur du *Message de Marie*, *Reine des Cœurs*, à Eastview. En septembre 1937 il avait été nommé supérieur de la résidence des Pères Montfortains (Compagnie de Marie), à Dorval.

Vient de paraître

"Bleu poudre"

Par Marie-Anna FORTIN
Lisez-moi cela! Une révélation dans la poésie canadienne! Présentation artistique toute personnelle. Extrait de la préface de M. Alfred DesRochers, de la Société des écrivains canadiens.

"J'ai admiré la complexité des images, la musicalité des rythmes, la fraîcheur des sentiments, l'originalité de la pensée et — peut-être plus que tout — cette délicieuse fantaisie que vous savez si bien exprimer. Vous possédez certainement les dons qui font le grand poète..."

Illustrations de l'auteur.
Aux Editions du Devoir \$1.00

Corby's RYE WHISKIES
EMBOUTILLÉ EN ENTREPÔT AU CANADA
Vieilli 10 ans-10 oz. \$0.90-25 oz. \$2.10-40 oz. \$3.10
Vieilli 12 ans-13 oz. \$1.35-25 oz. \$2.35-40 oz. \$3.80
CORBY DISTILLERIES LIMITED

BONNE NOUVELLE

Nouveau Rayon :
HABITS et PALETOTS
sur mesures par des tailleurs-créateurs de modes au service des plus grands spécialistes en fourrures au Canada.

Téléphone :
HARbour
8191

CHAS DESJARDINS & C
LIMITÉE
FRANÇOIS DESJARDINS, président

1170
rue St-Denis
près
Dorchester

EMMAGASINAGE

2% DE VOTRE EVALUATION

Protégés vos FOURRURES contre le feu, le vol, les mites, etc., en les confiant aux plus grands spécialistes en fourrures au Canada.